

SEPTEMBRE 2013



MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

2030.LU

AMBITION POUR LE FUTUR

«Quel avenir pour le Luxembourg?»



■ EVENEMENT

Journées création, développement
et reprise d'entreprises:
le rendez-vous annuel à ne
pas manquer!



Table ronde 2030.lu:
**Comment relever les défis à
long terme en politique?**
30.09.13 Rockhal (page 9)



PRIVATE BANKING

**Faut-il habiter
Luxembourg-Ville
pour trouver
un conseiller
près de chez soi?**

**BCEE – un conseiller
Private Banking
aux quatre coins du pays.**

Forte de son réseau d'agences étoffé et réparti sur tout le territoire, de son expertise et de sa stabilité, la BCEE est idéalement placée pour gérer votre capital et vous offrir un service de Private Banking résolument centré sur vos besoins.

Trouvez le centre financier BCEE le plus proche sur www.bcee.lu ou appelez le **(+352) 4015-4040**.

**BCEE Private Banking:
Votre patrimoine mérite attention**



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Compétitivité: une stagnation qu'il est temps d'enrayer

Dans l'édition 2013-2014 du «Global Competitiveness Report», dont le volet luxembourgeois est réalisé en collaboration avec la Chambre de Commerce, le «World Economic Forum» (WEF) classe le Luxembourg, tout comme l'an dernier, au 22^e rang mondial des économies les plus compétitives parmi 148 pays. Le Luxembourg ne parvient donc toujours pas à rétablir son meilleur positionnement de 2010-2011 au 20^e rang. Si notre pays voit s'éroder certains de ses atouts traditionnels, notamment ses avantages institutionnels (confiance dans les politiques, équilibre budgétaire et environnement macroéconomique), il progresse indéniablement en matière de capacité d'attirer des talents, ce qui est louable. Tout comme la belle 11^e place dans le pilier relatif aux résultats de l'innovation, en amélioration constante par rapport aux éditions précédentes du rapport.

La Suisse domine toujours le classement général et est suivie de près par Singapour et la Finlande. On peut se réjouir que les pays européens soient bien représentés dans le top 10 du classement avec, aux côtés de la Suisse et de la Finlande, l'Allemagne gagnant 2 places au 4^e rang, la Suède, les Pays-Bas et le royaume-Uni aux 6^e, 8^e et 10^e rangs respectivement. Cette année encore, le Grand-Duché se retrouve placé en-deçà de ses principaux partenaires commerciaux du classement WEF, sauf la France, classée 23^e en perdant 2 rangs par rapport à l'année précédente.

L'enquête à laquelle ont participé de nombreux chefs d'entreprise luxembourgeois permet notamment d'identifier les principaux facteurs entravant l'amélioration de la compétitivité et la faculté des agents économiques à entreprendre. Tout comme l'année dernière, la rigidité du droit du travail constitue la principale difficulté, suivie de la difficulté croissante à recruter du personnel qualifié et des lourdeurs administratives.

Le classement final est composé de trois indices principaux composés d'une centaine d'indicateurs, à savoir: les fondamentaux de la compétitivité, dits «Conditions de base», les facteurs améliorant l'efficacité des processus de production, dits «Facteurs d'efficacité» et les «Vecteurs d'innovation». Alors que le premier indice concernant les conditions de base est traditionnellement l'indice le plus fort du Grand-Duché, le pays cède trois places

cette année en se classant au 11^e rang mondial. Les piliers responsables de ce recul sont ceux des institutions, des infrastructures, de la santé et de l'éducation fondamentale (chute de 8 rangs à la 36^e place). A noter aussi une nette dégradation de certains points forts institutionnels traditionnels. Ainsi, l'indicateur de confiance dans les politiques chute de 2 places supplémentaires à la 9^e position par rapport à l'année précédente (5^e place en 2009-2010). Il en va de même pour l'indicateur d'efficacité du cadre légal, qui recule aussi d'une place pour s'établir au 9^e rang (2^e en 2009-2010). Les résultats restent mitigés pour le critère de l'efficacité des dépenses publiques où la 18^e place reste inchangée.

Les chiffres du pilier de l'environnement macro-économique restent affectés par les faiblesses conjoncturelles et structurelles (15^e place, -3 rangs par rapport à 2012) ce qui met en relief l'inexorable dégradation de la compétitivité-coûts et prix des entreprises, doublée d'une crise de confiance des marchés et d'une mise sous pression forte des finances publiques. La Chambre de Commerce s'inquiète particulièrement du mauvais résultat enregistré pour l'indicateur d'équilibre budgétaire (chute de 24 places au 57^e rang), d'autant plus alarmant qu'il est calculé en pourcentages du PIB et ne relève donc pas de l'appréciation des décideurs économiques ayant participé au sondage.

En revanche, la Chambre de Commerce salue l'amélioration indéniable du deuxième indice: celui des facteurs améliorant l'efficacité des processus de production où le Luxembourg gagne 2 places. L'efficacité du marché du travail gagne 15 places pour atteindre le 22^e rang mondial, affichant des marges de progression parmi les plus importantes. L'excellente capacité du pays d'attirer et de retenir les talents est à saluer. La position du Luxembourg reste peu favorable dans les indicateurs «traditionnels» de flexibilité du marché du travail, avec notamment l'indexation des salaires, les pratiques d'embauche et de licenciement (116^e rang) et les rigidités en découlant, qui entrent en ligne de compte et procurent des désavantages compétitifs majeurs en comparaison internationale.

Le Luxembourg garde sa 2^e place dans le pilier des aptitudes technologiques. Il convient de noter que l'indicateur de disponibilité des technologies de pointe et celui d'investissements étrangers directs et de transferts techno-

logiques stagnent à un haut niveau, alors que certains indicateurs relatifs à Internet (bande large, nombre d'utilisateurs, etc.) ont tendance à se détériorer légèrement. Au Luxembourg d'améliorer encore sa position compétitive en poursuivant ses efforts en matière de développement des TIC, de la fibre optique et des centres de données, pour ne citer que ces exemples.

Des reculs sont à acter au niveau du pilier de l'efficacité du marché des biens et du développement du marché financier – un pilier pourtant traditionnellement fort au Luxembourg – qui cède 2 rangs pour se placer à la 14^e place. Force est de constater que des progrès restent à faire en matière de simplification administrative pour les entreprises, comme le démontrent l'indicateur du nombre de procédures de lancement d'une entreprise qui n'évolue pas (47^e place contre une 26^e place en 2009-2010), ou encore le recul de 2 rangs de l'indicateur du nombre de jours pour créer une entreprise (82^e place). La Chambre de Commerce renvoie dans ce contexte à sa proposition d'introduction d'une s.à r.l. simplifiée.

Enfin, le Luxembourg progresse de deux places au 19^e rang mondial dans le troisième indice que sont les facteurs d'innovation et de sophistication, soit une consolidation pour ce groupe d'indicateurs particulièrement pertinent pour les économies les plus compétitives. La Chambre de Commerce se félicite de la progression de l'indicateur de dépenses des entreprises en R&D (de la 15^e à la 13^e place), malgré un contexte conjoncturel et structurel pour le moins mitigé. Elle salue également la progression de 5 places en matière de capacité d'innovation (116^e place).

Le bilan compétitivité 2013-2014 a le mérite de montrer à quel point il est important d'adopter des mesures structurelles renforçant durablement la compétitivité et la productivité des entreprises au Grand-Duché. A l'avenir, le salut économique de notre pays proviendra davantage de la cohérence et de l'intelligence de nos décisions de politique économique, de notre capacité d'innovation, des qualifications de nos entrepreneurs et salariés. Il n'est pas trop tard pour entreprendre les réformes structurelles et sociétales nécessaires pourvu que les réformes soient à la hauteur des enjeux. Le gouvernement qui sortira vainqueur des prochaines élections saura-t-il faire rapidement les bons choix? ■

2030.LU

AMBITION POUR LE FUTUR



DOSSIER

- 4 Initiative «2030.lu – Ambition pour le Luxembourg»:
bilan intermédiaire –
Pour un changement à la hauteur
de nos ambitions**

DOSSIER

- 4** Pour un changement à la hauteur de nos ambitions

FLASH

- 14** Débat sur la situation économique du Luxembourg et de sa place financière en présence des ministres Frieden et Schneider
- 16** Sächsische Unternehmerdelegation besuchte Luxemburg

INTERNATIONAL

- 18** La Chambre de Commerce vous donne rendez-vous au salon «Editus Business Day!»
- 18** Save the date – Conference on energy efficiency obligation schemes and Green Buildings
- 18** Calendrier octobre – décembre 2013
- 19** Séance d'information – nom de domaine: une (r)évolution de premier niveau
- 21** Save the date – Economic mission and Taiwan-Luxembourg joint Business Council in Taipei
- 21** SMAHRT à Metz: le nouveau rendez-vous des professionnels de l'alimentation, de l'hôtellerie et de la restauration du Grand Est!
- 22** Mission économique au Kazakhstan
- 24** Mission économique dans le cadre de la Visite d'Etat en Turquie
- 26** Programme b2fair: 4 événements pour trouver de nouveaux partenaires d'affaires
- 28** Visite accompagnée à l'ANUGA – salon leader de l'industrie de l'agroalimentaire

FLASH

- 14 Visite des consuls honoraires francophones – Débat sur la situation économique du Luxembourg et de sa place financière en présence des ministres Frieden et Schneider**

- 29** Contact-Contract lors du salon MSV à Brno (CZ)
- 29** Fit4Business: lancement d'un nouveau cycle de conférences sur la négociation et la rédaction des accords de partenariats d'affaires internationaux
- 30** Ne ratez pas la 18^e édition du Salon à l'Envers!
- 31** Milipol Paris, le salon mondial de la sécurité intérieure des Etats
- 32** Comment être en conformité avec le règlement REACH?
- 32** Enquête: Entraves au fonctionnement efficace du Marché intérieur
- 35** Textes européens publiés du 7 juillet au 30 août 2013
- 36** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

FORMATION

- 38** Lancement d'une formation en développement d'entreprise en Grande Région
- 40** Nouveau barème d'indemnités depuis juillet
- 42** Workshop «Immersion in a Global Financial Place»
- 42** Développer ses compétences: un challenge tout au long de la vie!
- 44** Nouvelle formation en Risk Management
- 45** Cycle de formation 2013-2014 pour le secteur de la construction

INNOVATION

- 48** Le rendez-vous annuel des créateurs, repreneurs et entrepreneurs à ne pas manquer!

- 50** Focus sur le parcours de deux «serial entrepreneurs»
- 51** La gouvernance – un outil de dialogue au service de l'entreprise
- 54** David Sibaud: regagner du mordant dans sa gestion
- 56** La mesure de l'impact social
- 58** Guichet Unique Virtual: s'adapter aux attentes des utilisateurs
- 58** Révolutionner le travail des designers et architectes grâce aux matériaux innovants et aux nouvelles formes de production
- 59** Innovation Contest 2013
- 60** Le CRP – Gabriel Lippmann poursuit sur sa lancée
- 61** Prix santé en entreprise édition 2013: les candidatures sont ouvertes
- 62** Nettoyer intelligemment avec les produits «Clever akafen»

ECONOMIE

- 64** Une pénible sortie de récession pour la zone euro
- 66** Overview of Council recommendations relating to Luxembourg's fiscal policy
- 66** La SNCI baisse la plupart de ses taux d'intérêt
- 68** Enquête Eurochambres 2014 (EES2014): lancement de la 21^e édition au mois d'octobre
- 70** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
- 76** Le Luxembourg doit saisir les opportunités
- 78** Le Cluster for Logistics revoit sa présence web



INTERNATIONAL

- 24** Mission économique dans le cadre de la Visite d'Etat en Turquie



LEGISLATION & AVIS

- 82** Chronique juridique: comment un commerçant peut-il s'assurer que ses conditions générales de vente s'appliquent à sa clientèle?

LEGISLATION & AVIS

- 80** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 82** Comment un commerçant peut-il s'assurer que ses conditions générales de vente s'appliquent à sa clientèle?
- 84** Comment l'employeur doit-il se préparer?
- 85** Dispositions légales et obligations professionnelles des agents immobiliers établis ou agissant au Luxembourg
- 86** Accès en ligne au compte TVA
- 86** Lancement du site internet www.aippi.lu
- 87** TVA: focus sur l'actualité jurisprudentielle communautaire

FEDERATIONS/UEL

- 88** L'UEL appelle les partis politiques à un véritable renouveau

- 90** UEL: nouvelle direction
- 90** «Des crises, des opportunités»
- 90** Cinq ans déjà!
- 91** Les Distributeurs Automobiles Européens (EDC) attendent un traitement équitable des constructeurs automobiles
- 92** Lancement du guide pratique sur la gestion de la diversité de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg

RSE

- 94** Le nouveau Guide d'évaluation ESR est disponible
- 96** Saisir les opportunités de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise

GRAND ENTRETIEN

- 98** "It's important for us to collaborate and communicate very quickly on issues on which we are working together"

INFO ENTREPRISES

- 100** China Construction Bank s'installe au Luxembourg
- 100** En bref
- 101** PwC Luxembourg participe à l'«Elephant Parade»
- 101** Ernst & Young become EY
- 102** Lineheart Leudelange étend son espace
- 103** easyJet reliera le Luxembourg à Lisbonne à partir de décembre 2013

LES 100 VISAGES DE LA CDC 104

Editeur:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux, Corinne Briault, a collaboré à ce numéro: Tanja Raveane

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



AMBITION POUR LE FUTUR

Initiative «2030.lu – Ambition pour le Luxembourg»: bilan intermédiaire

Pour un changement à la hauteur de nos ambitions

«2030.lu – Ambition pour le futur» a vu le jour en raison d'une série de défis non résolus qui guettent l'avenir du Luxembourg. En tant que grand débat public, 2030.lu est une initiative citoyenne qui a pour objet de faire émerger des idées et des pistes de réflexion face aux défis du pays, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux et ce, dans un esprit non-partisan, de transparence et d'ouverture. Toutes les opinions exprimées ont la même valeur. En lançant un appel à la société civile – Luxembourgeois, non-Luxembourgeois, frontaliers, jeunes et moins jeunes – l'objectif est de prouver que des solutions existent. Le Recueil, qui comprendra l'ensemble des pistes exprimées, sera publié en automne 2013 et se conçoit comme une boîte à outils et une source d'inspiration. Le Recueil, et le Manifeste qui l'accompagnera, appartiendront à la société civile et tout un chacun pourra en faire sa propre lecture.

L'objectif principal de l'initiative «2030.lu – Ambition pour le futur» mise en place par la Chambre de Commerce, est de dépasser les seuls diagnostics concernant les défis non résolus du pays et d'inviter le public à s'impliquer dans un large débat pour rompre avec le cantonnement aux positions traditionnelles en s'attaquant aux grands défis de demain auxquels est confronté le Luxembourg. L'animation du débat public fait partie des attributions de la Chambre de Commerce, qui à travers cette initiative, n'aura fait

que mettre à disposition les outils nécessaires à la tenue et la réussite d'un débat citoyen. Les opinions et idées exprimées via cette initiative non partisane et transparente sont celles des citoyens ayant participé au débat et en aucun cas celles de la Chambre de Commerce.

■ Les grandes étapes qui ont jalonné «2030.lu – Ambition pour le futur»

Plusieurs événements sont venus soutenir et encadrer l'initiative depuis son lancement en mars 2013. Ainsi, confé-

rences et ateliers thématiques ouverts au public se sont succédés et ont fait salle comble attirant un public varié et des orateurs qui ont démontré leur engagement dans le dialogue.

Conférence de presse de lancement

Sous le slogan «L'avenir nous concerne tous, alors discutons-en!», l'initiative 2030.lu a été présentée pour la première fois au grand public à l'occasion d'une conférence de presse le 4 mars 2013. Il s'agissait d'ébaucher les grandes lignes de 2030.lu et d'inciter le public

à participer aux débats à venir afin de trouver des solutions aux défis auxquels le Luxembourg se trouve confronté.

Conférence de lancement

La conférence de lancement de l'initiative 2030.lu s'est tenue le 20 mars 2013 au «Forum Geesseknäppchen» devant quelque 500 personnes. Cette conférence a donné lieu à de vifs échanges et aura été l'occasion de confronter la vision de cinq orateurs sur l'avenir du pays à celle d'un panel de jeunes issus du Parlement des Jeunes du Luxembourg et de l'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois, qui ont fait part de leurs aspirations et de leurs craintes. Lors de cette conférence, l'ensemble des défis centraux pour l'avenir du pays a été passé en revue. Ainsi, les questions relatives à l'intensité de la recherche et de l'innovation au Luxembourg, à l'évolution de la dépense publique, à la cohésion et à l'inclusion sociales, à la solidarité intergénérationnelle, à l'évolution des prix de l'immobilier, à l'empreinte écologique et à la consommation énergétique ont été abordées. Le but de cette conférence de lancement était de poser le cadre conceptuel des discussions à venir. Les thèmes et défis d'avenir ont clairement émergé et surtout il a été rappelé que le Luxembourg ne manquait pas d'atouts, ni de capital humain, pour surmonter les défis et continuer d'être un endroit accueillant, attrayant et où il fait bon vivre.

Ateliers thématiques

Suite à la conférence de lancement du 20 mars 2013, trois ateliers thématiques ont été organisés afin de confronter les idées du grand public à celles d'experts dans les différents domaines identifiés comme cruciaux pour l'avenir du pays. Ces ateliers, ouverts à tous, ont donné lieu à des débats animés et contradictoires.

- 1^{er} atelier: une société ouverte et tournée vers l'avenir:

Le premier atelier, qui a réuni plus de 100 personnes au Cercle Cité, était consacré aux enjeux et aux défis à résoudre en matière d'éducation, d'innovation, d'entrepreneuriat, de solidarité et de «vivre ensemble». Il aura été l'occasion, par le biais d'un débat entre experts et le public, d'évoquer des pistes de solutions



20 mars 2013: près de 500 personnes ont suivi l'invitation de l'initiative «2030.lu Ambition pour le futur» et se sont déplacées au «Forum Geesseknäppchen» pour suivre dans le grand auditorio le premier grand débat sur l'avenir du Grand-Duché de Luxembourg



Bob Biver, Joëlle Pizzaferrri, Céline Reichel, Pierre Schumann de l'ACEL et Lisa Kersch, Magda Orlander, Philippe Roukoz, Patrick Weymerskirch, Michel Wirth et Jean Wivenes du Parlement des Jeunes ont exprimé avec verve et engagement leurs opinions, leurs ambitions, mais aussi leurs inquiétudes sur les possibles scénarios d'avenir du Luxembourg



Les orateurs de la soirée, Nathalie Oberweis, Nico Steinmetz, Marie-Christine Mariani, Jean Lamesch et Rolf Tarrach (de gauche à droite), se sont engagés dans un dialogue intergénérationnel



13 avril 2013: Près de 100 personnes ont assisté au premier atelier thématique consacré aux enjeux et aux défis à résoudre dans les domaines de l'éducation, de l'innovation, de l'entrepreneuriat, de la solidarité et du vivre ensemble au «Cercle Cité» à Luxembourg

dans les domaines susmentionnés et de voir émerger des réponses à différentes questions cruciales.

- **2^e atelier: un territoire pensé pour les générations futures:**

Le deuxième atelier de l'initiative «2030.lu – Ambition pour le futur» a porté sur les solutions envisageables pour relever les défis du Luxembourg dans les domaines de l'environnement, de l'économie verte, de l'énergie, du logement et des infrastructures. Ce sont là des sujets vitaux afin d'assurer un développement économique harmonieux au Luxembourg. Cet atelier durant lequel ont émergé des idées novatrices, a réuni plus de 80 personnes en plus des orateurs experts.

- **3^e atelier: une économie soutenable au service du pays et de ses habitants:**

Lors de cet atelier, les participants ont été invités à débattre autour de la productivité, de la création de richesse et des finances publiques, en présence une fois de plus, d'un groupe d'experts et d'une centaine de personnes.

- **Des outils efficaces au service du débat public**

Afin d'avoir un impact le plus large possible et d'intéresser le plus grand nombre de personnes, l'initiative a multiplié les canaux via lesquels les citoyens concernés par l'avenir du Luxembourg peuvent soumettre leurs idées, réflexions

et contributions. En marge des conférences et ateliers thématiques, l'initiative a développé un portail web regroupant le site Internet www.2030.lu sur lequel sont repris les principales informations concernant l'initiative – événements, clips vidéo (enregistrements des interventions des experts et du grand public lors des conférences et workshops) et publications – la page Facebook et la plateforme d'échange et de discussion (IdeaScale) où les idées concernant les défis d'avenir, articulés autour d'une quinzaine de thèmes, peuvent être publiées et débattues (<http://2030.lu.ideascale.com>). Les internautes peuvent aussi soumettre des propositions plus élaborées directement par e-mail à l'adresse info@2030.lu. Un numéro vert gratuit (8002 2323) a également été mis à la disposition du public.

Les défis du Luxembourg et les thèmes abordés par 2030.lu

Pour l'homme de la rue, il n'est pas aisé de comprendre pourquoi tant d'entre nous s'inquiètent de l'avenir. Après tout, le Luxembourg se caractérise par un niveau de vie exceptionnellement élevé, où il fait bon vivre. Par ailleurs, le pays peut compter sur un modèle social généreux et bénéficié d'un sens aigu d'équité, de solidarité et d'inclusion sociale. Mieux encore, les résidents du Luxembourg connaissent la paix et la sécurité, et vivent au sein d'un environnement riche et diversifié

d'un point de vue culturel. Mais après un examen approfondi, il s'avère que notre société luxembourgeoise en vient à considérer pour acquis ces éléments très positifs, oubliant bien souvent que leur pérennisation dépend notamment d'une économie performante, inclusive et soutenable.

Un premier sondage commandité par la Chambre de Commerce en amont du lancement de l'initiative «2030.lu – Ambition pour le futur» afin de notamment prendre le pouls du grand public vis-à-vis des principaux défis socio-économiques et environnementaux du pays, visait à évaluer les thèmes qui interpellent le plus la population pour l'avenir. D'emblée, le sondage avait révélé des inquiétudes dans les domaines liés à l'innovation, à l'entrepreneuriat, à l'éducation, à l'accès à la nationalité luxembourgeoise et à la fonction publique, au logement, à la création de richesses, à l'indépendance financière et à la dette des pensions. Ainsi, **58 %** des sondés se disent très préoccupés par **les prix du logement jugés trop élevés**, **41 %** pensent que **la productivité de l'économie constitue un défi majeur** et ils sont **40 %** à mettre en avant **la cohésion sociale** afin de limiter les écarts entre les personnes aisées et celles qui sont dans le besoin. Par ailleurs, **37 %** des personnes interrogées considèrent que **la diversification de l'économie luxembourgeoise** est une priorité et **32 %** estiment que **le vivre ensemble au Luxembourg** constitue un défi, tout comme **la réforme du système des retraites** qui reste une priorité pour **31 %** des sondés. Enfin, **le développement de l'esprit d'entreprise** et **la transition vers une économie plus verte** remporte respectivement **25 %** et **23 %** des suffrages.

Sur base de ce sondage et des premiers mois de travaux, l'initiative «2030.lu – Ambition pour le futur» a proposé au mois de juillet 2013, un document exploratoire qui aborde les défis d'avenir auxquels notre pays est confronté, ainsi qu'une vision du Luxembourg à l'horizon 2030 misant sur le développement durable et sur l'utilisation pleine et entière du potentiel de développement endogène. En vue de la préparation de la campagne électorale, ce document a été envoyé à l'ensemble des partis politiques pour servir de source d'inspiration. Il

était accompagné de la reproduction intégrale des idées publiées et discutées sur la plateforme citoyenne intégrée dans le portail 2030.lu depuis le lancement de l'opération jusqu'à cette date.

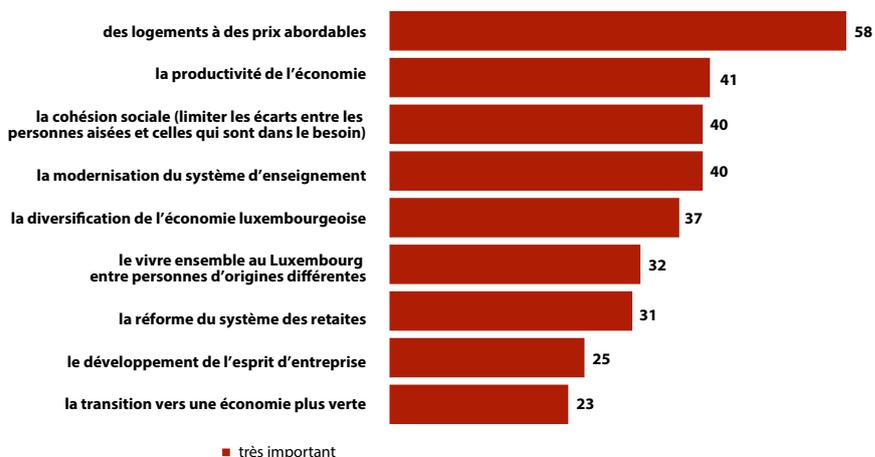
Il ressort plusieurs conclusions de cette étude exploratoire. Outre le défi posé par l'essoufflement de **la croissance économique, le Luxembourg est également confronté à celui de l'accroissement de son déficit budgétaire**. Etant donné que les dépenses de l'Etat progressent plus rapidement que les recettes, le risque d'une aggravation du déficit année après année et d'une progression parallèle de la dette publique sont bien réels. Dans les années à venir, le vieillissement de la population ne fera qu'accroître l'ampleur de ce défi.

Il est également intéressant de noter qu'en dépit d'un niveau élevé de création d'emplois, le taux de chômage au Luxembourg a beaucoup augmenté ces dix dernières années et le problème est particulièrement préoccupant chez les jeunes de moins de 25 ans. La hausse du chômage des jeunes semble révéler la difficulté du système d'enseignement luxembourgeois à préparer adéquatement les jeunes au marché du travail. Ainsi, **85 % des résidents et 78 % des frontaliers estiment qu'il est très important de moderniser le système d'enseignement**.

Autre préoccupation et sujet d'inquiétude: le réchauffement climatique. Les risques et effets qui y sont associés doivent être gérés à l'échelle planétaire. Si l'ensemble des pays doivent y contribuer, le Luxembourg, grâce à son niveau de vie matériel élevé et suite à son empreinte écologique importante, doit prendre des responsabilités à la hauteur des enjeux.

In fine, en dépit de généreux programmes de transferts sociaux, l'exposition des habitants du Grand-Duché à la pauvreté monétaire relative – revenus combinés inférieurs à 60 % du revenu médian disponible équivalent des ménages pour le pays – n'a pas diminué depuis 1995. Même en restant parmi les taux de pauvreté les plus bas en Europe, elle concerne désormais une personne sur sept. La population estime à concurrence de **79 %** que pour un même niveau de dépenses sociales, le Luxembourg pourrait **mieux lutter contre la pauvreté** en ciblant mieux les bénéficiaires.

Les défis «très importants pour l'évolution du Luxembourg» – pour les résidents



Source: Sondage TNS-Illres
Le sondage peut être consulté dans son intégralité sur le site www.2030.lu, sous «Publications»

Plateforme de discussion «IdeaScale»: pour un débat franc et ouvert sans langue de bois

Sur base du sondage mené auprès de la population résidente et des frontaliers, et de la conférence de lancement, différents thèmes ont été énoncés comme étant les principaux défis d'avenir pour le pays. Ces thèmes constituent les différentes catégories de la plateforme d'échange et de discussion, IdeaScale, la boîte à idées de l'initiative «2030.lu – Ambition pour le futur».



Les internautes peuvent partager leurs expériences et proposer leurs idées pour un avenir meilleur du Luxembourg, commenter et discuter les idées des autres participants et voter pour les idées qui leur semblent être les plus intéressantes sur <http://2030lu.ideascale.com>

Toutes les idées sont les bienvenues et peuvent être publiées librement dans la catégorie choisie. Le vote pour ou contre une idée se fait par simple clic sur les boutons «D'accord» ou «Désaccord» placés à côté de chaque idée. Les idées qui rassemblent le plus de suffrages sont automatiquement affichées en tête de liste de chaque catégorie.

Ces idées seront publiées sans aucune sélection ni hiérarchisation

dans les contributions reçues, sous forme de recueil qui sera présenté dans les semaines qui viennent et distribué à toute personne qui en fait la demande, ainsi qu'aux responsables politiques. Toutes les idées émanant de diverses sources (plateforme en ligne «IdeaScale», courriels, Workshops, interviews, etc.) seront reprises dans ce document. Le rôle de la Chambre de Commerce se limitera à regrouper et à agencer les idées selon les grandes catégories thématiques, donc à structurer l'ensemble pour qu'il reste lisible.

Catégories
Arts et culture
Education
Etat et services publics
Energie
Entrepreneuriat
Environnement
Indépendance financière
Infrastructure, urbanisme et mobilité
Innovation
Logement
Multilinguisme
Participation démocratique
Productivité, économie et création de richesse
Solidarité
Santé
Vivre ensemble



15 juin 2013: le troisième atelier thématique, consacré aux enjeux et défis à résoudre dans les domaines de la productivité, de la création de richesse et de l'indépendance financière ...

Toutefois, seules les contributions remises avant le 30 août 2013 ont été prises en compte pour le recueil d'idées à paraître en automne 2013, mais l'outil reste actif, même après la soumission du recueil sur: <http://2030lu.ideascale.com>.

■ **Maintien de la qualité de vie: 94,8 % des résidents estiment que des réformes sont nécessaires**

En juin 2013, l'initiative 2030.lu a commandité un deuxième sondage qui

a porté, cette fois-ci, sur la nécessité, ou non, de conduire des réformes afin de faire face aux défis identifiés du pays. Le résultat est écrasant: pour 94,8 % des personnes interrogées, des changements s'imposent afin de préserver la qualité de vie et de préparer le pays aux défis actuels.

Ce plébiscite en faveur du changement devrait interpeller les responsables politiques et socio-économiques et souligne, par ailleurs, la légitimité d'une initiative de participation citoyenne telle



... avait pour objet de trouver, par le biais d'un débat entre experts et représentants de la société civile, des pistes de solution pour apporter une réponse aux problèmes financiers et économiques que le Luxembourg rencontre dans ces domaines

que 2030.lu. Il s'agirait de réagir maintenant pour s'attaquer aux problèmes existant aujourd'hui et préparer le pays aux défis de demain. D'après le sondage, des thèmes tels que l'éducation, le logement ou la gestion des finances publiques sont jugés importants dans une perspective d'enjeux d'avenir et constituent des vecteurs pour lesquels des changements profonds s'imposent. Le sondage révèle également que les Luxembourgeois sont de manière générale plus revendicatifs que les résidents étrangers, notamment dans les domaines de l'économie et du redressement des finances publiques.

Une autre question centrale du sondage a porté sur le «prix à payer» pour le maintien de la qualité de vie au Luxembourg. De nouveau, le résultat est assez frappant avec 78 % des sondés qui estiment que le maintien de la qualité de vie ne pourra se faire sans sacrifices.

Selon le sondage représentatif conduit par Quest en juin 2013, le Luxembourg serait donc mûr pour le changement et la société prête à aller de l'avant et à entamer les réformes qui s'imposent.



Marc Wagener, coordinateur général de l'Initiative 2030.lu, entouré des orateurs et de l'animateur du deuxième workshop: Pascale Junker, Michel Wirth, François Thiry, Gabriel Boisante, Patrick Bousch, Christian Schulz et Mme Simone Beck

Note: Tous les sondages et autres documents dont il est fait mention dans ce dossier peuvent être consultés dans leur intégralité sur le site www.2030.lu, sous «Publications».

Quelques chiffres* pour l'initiative 2030.lu

- Vidéos affichées: 117.000
- Vidéos visionnées: 6.138
- Visites site: 25.847 (dont uniques: 14.115)
- Abonnés newsletter: 540
- Près de 1.400 inscrits aux différents événements (conférence de lancement et ateliers thématiques) organisés par 2030.lu
- Utilisateurs IdeaScale: 254
- Idées publiées: 350 (sur la plateforme en ligne)
- Idées commentées: 184
- Votes IdeaScale: 1.806
- Likes sur Facebook: 1.376

(*) au 12 septembre 2013



Table ronde: lundi 30 septembre 2013 de 19h00 à 21h00 à la Rockhal (Esch-Belval)



Suite à l'annonce des élections anticipées, l'initiative 2030.lu organise le lundi 30 septembre 2013 une table ronde avec des «têtes de liste» des quatre principaux partis politiques du Luxembourg, à savoir **François Bausch** (Déi Gréng), **Xavier Bettel** (DP), **Jean-Claude Juncker** (CSV) et **Etienne Schneider** (LSAP). L'objectif de ce débat sera de thématiser les enjeux de long terme que devra affronter le Grand-Duché. Les politiciens seront invités à discuter les difficultés auxquelles la politique est confrontée lorsqu'elle souhaite relever des défis de longue durée. Cette problématique sera illustrée sur base de trois piliers, qui seront chacun introduits par un expert, à savoir l'orientation de l'économie, le vivre ensemble et l'empreinte écologique. Sur fond de ces trois thématiques, la table ronde analysera les possibilités et limites de l'action politique pour

préparer l'avenir du pays dans une optique de longue durée et de développement durable.

Les experts et invités politiques tenteront notamment d'apporter des réponses aux questions suivantes:

- Comment inclure des considérations de longue durée dans les décisions politiques?
- Pourquoi les changements structurels sont-ils si difficiles à mettre en œuvre?
- Comment surmonter les blocages institutionnels/corporatistes?
- Comment convaincre les citoyens de la nécessité d'une action politique?
- Quelle gouvernance pour une approche de longue durée?

La table ronde se tient le lundi **30 septembre 2013** de 19h00 à 21h00 à la **Rockhal** à Esch-Belval. Une traduction simultanée du luxembourgeois vers le français est proposée au public francophone. La participation est gratuite, mais pour des raisons d'organisation, l'inscription via le site **www.2030.lu** est obligatoire. Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles. La manifestation sera retransmise en direct et en langue française sur la chaîne Air-TV et en live-streaming sur **www.2030.lu** (langue luxembourgeoise) et **www.air-tv.lu** (langue française).



Initiative «2030.lu – Ambition pour le Luxembourg»

«Rassembler des idées dans une démarche ouverte et participative pour relever les défis d'avenir du Luxembourg»



Marc Wagener,
Coordinateur général 2030.lu

Merkur: Pourquoi une organisation patronale comme la Chambre de Commerce finance-t-elle une initiative telle que 2030.lu?

Marc Wagener: Même si ça peut paraître surprenant, cela rentre tout à fait dans ses attributions. En fait, une des nombreuses missions de la Chambre de Commerce est d'animer le débat public et donc d'agir comme «think tank» ou laboratoire d'idées. La Chambre de Commerce accomplit cette mission de deux façons. Premièrement, en proposant elle-même des idées, notamment par le biais de sa série de publications «Actualité & tendances», qui se penche sur des sujets d'actualité en essayant d'y apporter un regard neuf. Deuxièmement, en créant le cadre propice pour qu'un débat d'idées puisse avoir lieu. Cela se concrétise notamment par l'organisation dans son enceinte de conférences et d'ateliers de travail sur toutes sortes de sujets socio-économiques.

L'initiative 2030.lu s'inscrit clairement dans la mission de «think tank» de la Chambre de Commerce, avec la seule différence que pour l'initiative 2030.lu, elle a décidé de limiter son rôle à la mise à disposition d'un environnement et des outils nécessaires à l'organisation d'un large débat public, tout en assurant à ce débat la promotion nécessaire pour en faire un succès. Elle n'intervient pas dans ce débat; elle en est le facilitateur et non pas le meneur. Pour le Luxembourg, c'est définitivement une initiative à la fois originale et unique.

D'une manière plus générale, face aux nombreux défis auxquels le pays est confronté – qu'ils soient économiques, sociaux ou encore écologiques – et face à un certain attentisme que la plupart des observateurs ont pu constater, la Chambre de Commerce était – comme beaucoup d'autres – convaincue qu'un large débat public faisait défaut dans ce pays. Par le passé, il a souvent été question d'organiser un «Zukunftsdesch», mais pour diverses raisons cela ne s'est jamais véritablement concrétisé. Probablement aussi parce qu'il faut des moyens logistiques et humains pour organiser correctement un tel débat. La Chambre de Commerce s'est dit qu'elle était peut-être la mieux habilitée à le faire. Avec ses quelque 50.000 entreprises membres, qui sont autant d'acteurs de la vie économique et sociale du Luxembourg et qui couvrent les trois quarts de l'emploi salarié, la Chambre de Commerce dispose d'une large représentativité et est un des très rares acteurs à disposer de la crédibilité et de la légitimité nécessaires à l'organisation d'un débat public d'une telle envergure.

Merkur: Un débat public entièrement orchestré et financé par la Chambre de Commerce n'éveille-t-il pas forcément des soupçons de manipulation auprès d'une large frange du public?

Marc Wagener: Facilitatrice du débat, la Chambre de Commerce s'était dès le départ très clairement engagée à ne pas intervenir dans le façonnement des idées qui sont proposées et discutées dans le cadre de l'initiative 2030.lu. Honorer cet engagement nous tient particulièrement à cœur, car de lui dépend toute la crédibilité du projet. Nous ne sommes évidemment pas dupes et nous savions pertinemment bien qu'un débat public organisé par la Chambre de Commerce serait toujours soupçonné d'être instrumentalisé par le patronat pour orienter les discussions dans une direction souhaitée. Or, les personnes qui ont participé à l'initiative nous en ont félicité. Les participants aux ateliers thématiques et les utilisateurs de la plateforme d'échange d'idées (ndlr: accessible via le site www.2030.lu ou directement sous: <http://2030lu.ideascale.com>) que nous mettons à disposition, se sont en effet rapidement rendus compte que nous n'intervenons pas sur le contenu des idées et propositions qui ont été et qui continuent à être discutées. La seule directive que nous avons donnée aux participants était de focaliser leur intervention sur les solutions plutôt que sur les analyses, dia-

gnostics et opinions. Seule exception à cette règle de non-ingérence: les commentaires à caractère raciste, sexiste ou discriminatoire ne sont pas tolérés et supprimés. Heureusement, il n'y a guère eu de dérapages de langage, ce qui témoigne du sérieux avec lequel le public a approché l'initiative. Nous avons aussi veillé à proposer pour nos conférences et workshops des formats ouverts, donnant aussi bien à des intervenants issus d'horizons très différents qu'au grand public la possibilité de présenter et de discuter librement leurs idées. Toutes les conférences ont d'ailleurs été enregistrées et sont accessibles, en toute transparence, dans leur intégralité sur le portail 2030.lu. Le même souci de transparence nous a guidé dans le choix de la plateforme d'échange d'idées que nous avons mise en place sur notre portail web. Le fonctionnement même de cet outil exclut toute velléité de manipulation en permettant aux utilisateurs de soumettre leurs idées en temps réel, sans procédure de validation. Ce sont les autres utilisateurs qui apprécient les idées soumises en votant pour ou contre ou en les commentant, établissant par leur voix un classement des idées les plus populaires, un classement qui, lui aussi, se met à jour sur le site en temps réel.

Merkur: D'autres initiatives similaires ont été lancées avant 2030.lu. Qu'est-ce qui distingue 2030.lu de ces initiatives?

Marc Wagener: Il faut tout d'abord souligner que le fait que des initiatives comme 2030.lu, «5 vir 12» ou encore l'exercice de prospective organisé par la SOLEP ont vu le jour, ne fait que confirmer qu'il existe un malaise, des défis et des problèmes à aborder au Luxembourg, qui se sont manifestés par un besoin de discuter, et surtout; de préparer l'avenir au lieu de le subir. Nous sommes d'ailleurs d'avis que les différentes initiatives lancées récemment sont complémentaires, car elles adoptent des approches différentes. La particularité de 2030.lu est de mettre clairement l'accent, premièrement, sur la recherche de pistes pour trouver des solutions et, deuxièmement, sur une participation aussi large que possible du public à travers un pilier événementiel et un autre, basé sur les nouveaux médias.

L'objectif de 2030 est en fait très simple: nous voulons recueillir autant de propositions de solutions que possible et ce dans tous les domaines dans lesquels le pays connaît actuellement des problèmes. Lorsque 2030.lu a été lancé en mars 2013, presque plus personne n'osait encore contester que le Luxembourg avait encore de sérieux défis à relever pour maintenir son niveau de vie et son modèle social. Une fois ce constat accepté, il s'agit évidemment de proposer des solutions pour relever les nombreux défis du pays. C'est cela l'objectif recherché par l'initiative 2030.lu: proposer une démarche constructive et optimiste basée sur un concept «orienté solutions».

Merkur: Qu'allez-vous faire de toutes les idées recueillies?

Marc Wagener: Nous allons les publier dans un grand recueil d'idées qui sera présenté dans les semaines à venir et distribué à toute personne qui en fait la demande ainsi qu'aux responsables politiques. Il est important de souligner que nous n'allons pas faire de sélection dans les contributions reçues. Toutes les idées émanant de diverses sources – plateforme en ligne, courriels, ateliers, interviews, etc. – seront reprises sur un pied d'égalité, dans ce recueil d'idées. Notre rôle se limitera à regrouper et à agencer les idées selon des grandes catégories thématiques, donc à structurer l'ensemble pour qu'il reste lisible. Il y aura forcément des idées contradictoires et inconciliables entre elles. Mais il ne s'agit pas d'arriver à un consensus, il s'agit de montrer que de nombreuses idées et pistes de solutions existent et qu'elles n'attendent qu'à être mises en oeuvre. Après, le résultat appartiendra à la société, aux politiciens et aux acteurs de la société civile, et chacun en fera la lecture qu'il souhaite. Nous allons aussi publier un manifeste court que chacun sera libre de signer ou non. Le contenu de ce manifeste n'est pas encore fixé définitivement puisque nous devons analyser toutes les idées reçues pour en dégager les grandes lignes directrices sur la société dans laquelle les citoyens souhaitent vivre en 2030. Mais il nous semble important de disposer à la fin d'une si large consultation, d'un document fédérateur qui puisse mettre un grand nombre de citoyens d'accord, du moins sur la vision d'avenir et le choix de société que nous souhaitons modeler pour nous et nos enfants d'ici à l'horizon 2030.

Si 2030.lu peut contribuer à insuffler une nouvelle dynamique au pays et à donner un élan aux responsables politiques de s'atteler courageusement aux réformes, alors son pari sera gagné.

Merkur: Etes-vous satisfait de la participation à l'initiative 2030.lu?

Marc Wagener: Nous avons compté plus de 14.000 visiteurs uniques sur notre site. Nos diverses vidéos et enregistrements de conférences ont été visionnés plus de 6.000 fois et affichés plus de 100.000. Ce sont des chiffres très encourageants qui prouvent que notre initiative a été suivie par de nombreuses personnes et qu'il existe un réel intérêt pour les questions touchant à l'avenir du pays. Avec quelque 1.000 personnes ayant participé à nos 4 conférences et quelque 350 idées publiées rien que sur notre site depuis le lancement de l'opération, nous pouvons sans crainte affirmer aujourd'hui que la participation s'avère excellente.



PROTECT YOUR EXPORTS

OFFICE DU DUCROIRE, THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS WWW.ODL.LU
CREDIT INSURANCE, FINANCIAL SUPPORT

Visite des consuls honoraires francophones

Débat sur la situation économique du Luxembourg et de sa place financière en présence des ministres Frieden et Schneider



Les consuls honoraires francophones du Luxembourg en Belgique, France, Portugal, Espagne, Italie et Monaco ont été reçus à la Chambre de Commerce

Le 9 septembre 2013, la Chambre de Commerce a reçu les consuls honoraires francophones du Luxembourg en Belgique, France, Portugal, Espagne, Italie et Monaco. Ils étaient 28 à s'être rendus au Luxembourg à l'invitation du ministère des Affaires étrangères. Une table ronde en présence du ministre de l'Economie, Etienne Schneider, du ministre des Finances, des Communications et des Médias, Luc Frieden, du Directeur général de la Chambre de Commerce, Pierre Gramagna et de Nicolas Mackel, CEO de Luxembourg for Finance a été organisée à leur attention pour discuter de la situation économique du Grand-Duché et de sa place financière.

Pour ouvrir le débat, le ministre des Finances Luc Frieden a rappelé l'importance de la place financière dans l'économie luxembourgeoise, représentant 36 % du PIB et 30 % des recettes du budget de l'état. Le ministre a dressé un bilan, après avoir été pendant 15 années en charge de la place financière. Près de 15.000 emplois ont été créés. Aussi, la place s'est diversifiée, non seulement au

niveau de sa clientèle mais également en termes de produits. Le Grand-Duché a renforcé sa présence en dehors de l'Europe ainsi que sa panoplie de produits, afin de servir une clientèle internationale. Le ministre a ainsi rappelé l'important travail effectué en matière de réglementation internationale et a indiqué le récent projet de loi en cours en vue d'établir une fondation patrimoniale de droit luxembourgeois. Pour conclure son intervention, Luc Frieden est revenu sur le secret bancaire et les raisons de son abandon. Il a rappelé que le grand défi actuel est d'attirer une nouvelle clientèle au Luxembourg et de proposer des services financiers en banque privée, personnalisés et plus sophistiqués, où le conseil devient un signe distinctif de la place financière.

Le ministre de l'Economie Etienne Schneider a rappelé, pour sa part, que le gouvernement avait décidé de diversifier son économie en créant des clusters. Parmi ces derniers, il a indiqué que la logistique est celui qui lui tenait particulièrement à cœur du fait qu'il va créer de nombreux emplois pour des personnes peu qualifiées. Or actuelle-

ment, le Luxembourg affiche un taux de chômage de 7 % dont la moitié concerne des personnes sans qualification. Diminuer ce taux représente donc un réel défi. Le ministre de l'Economie a ensuite rappelé le rôle de l'agence Luxembourg for Business, créée en 2008 pour promouvoir tous les domaines de l'économie en dehors de la finance et a indiqué que, avant chaque mission économique, Luxembourg for Business lancera dorénavant une campagne publicitaire pour rappeler que le Luxembourg n'est pas seulement une place financière mais que c'est également agréable d'y vivre. Enfin, le ministre de l'économie a insisté sur l'importance des missions économiques et émis le vœu d'en organiser encore davantage dans le futur, avec l'appui du réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois. C'est en effet avec l'aide des consuls honoraires que la mission économique en France a pu être organisée en mai dernier.

Pour lancer le débat, Etienne Schneider a souhaité savoir comment le pays était perçu à l'étranger, d'après nos consuls.

Même si la plupart des consuls présents se sont accordés pour dire que le Luxembourg souffre trop souvent d'une mauvaise réputation, les avis étaient divergents quant à la meilleure façon de faire face à ces critiques. Aux yeux de certains, le Luxembourg reste trop passif par rapport à ces attaques de l'étranger et devrait davantage «monter au front». Pour d'autres, mieux vaut ne pas s'attarder à répondre à ces attaques, souvent peu fondées, et dépasser ce débat en essayant de pérenniser les bonnes relations existantes. Les participants ont ensuite réfléchi ensemble au rôle que peuvent jouer les consuls confrontés à de telles situations. Tous ont convenu à l'unanimité qu'il est important de mettre à profit le réseau diplomatique et consulaire pour relayer l'information. De même, plusieurs consuls ont émis le souhait d'obtenir, d'une part, un «argumentaire» pour les aider à faire face à toute attaque et, d'autre part, une «boîte à outils» pour les aider à mettre en avant les pôles d'excellence luxembourgeois et savoir à qui s'adresser en fonction des domaines de compétences. Aussi, les consuls suggèrent que le Luxembourg mette davantage l'accent sur sa stabilité. En effet, le Grand-Duché est un pays sérieux, organisé, politiquement, socialement et économiquement stable. A ce propos, Sasha Baillie, ambassadeur et directeur des relations économiques internationales au sein du Ministère des Affaires étrangères a indiqué qu'au cours de ces dernières années, le Luxembourg s'est de plus en plus souvent penché sur la problématique de son image à l'étranger. Elle a fait part à l'assemblée de la décision

du gouvernement de mettre en place une structure dédiée à la promotion de l'image de marque du Grand-Duché. Sasha Baillie a conclu son intervention en insistant sur l'importance du canal consulaire pour relayer les messages et confirmé qu'une «boîte à outils» sera prochainement mise en place. A ce sujet, le ministre de l'Economie a listé les nombreux régimes de soutien existant au Luxembourg pour les créateurs d'entreprise. En plus des différents régimes d'aides (à la R&D, à l'investissement, aux jeunes entreprises innovantes), la Société Nationale de Crédit et d'Investissements (SNCI) peut également accorder des crédits à taux réduits et prendre des participations dans les entreprises. Des locaux peuvent également être mis à disposition à un tarif avantageux. Et dans les semaines à venir, le Luxembourg va lancer le «Luxembourg future fund» qui sera un fonds public géré par la Banque européenne d'Investissement destiné à prendre des participations dans les entreprises qui veulent s'établir à Luxembourg.

Pierre Gramegna a conclu la discussion en indiquant que tout allait être mis en œuvre par les différents acteurs concernés pour relayer l'information au mieux en cas de crise auprès de notre réseau diplomatique et consulaire. Créer une brochure répertoriant toutes les aides mentionnées lors du débat serait également un cadre très utile pour les consuls. Le Directeur Général de la Chambre de Commerce est aussi d'avis qu'il faut travailler encore davantage de manière sectorielle dans nos efforts de promotion de l'économie luxembourgeoise.

Cette table ronde à la Chambre de Commerce a achevé la première journée du programme de la visite, organisée à l'initiative du ministère des Affaires étrangères.

Réparti sur deux jours, le programme comportait une audience auprès de Son Altesse Royale le Grand-Duc héritier, un entretien avec la ministre des Classes Moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, un déjeuner et une visite guidée chez SES Astra, ainsi qu'une visite de la vieille ville pour la première journée. Le deuxième jour, les consuls ont rencontré la ministre de la Culture, Octavie Modert et ont visité le laboratoire en biomédecine, Luxembourg Centre for Systems Biomedicine. Ils se sont ensuite rendus à Belval pour une visite du site qui est venu conclure leur séjour.

Organisées par le ministère des Affaires étrangères, ces visites permettent de passer en revue la situation à Luxembourg, et d'approfondir les relations avec les pays où sont basés les consuls honoraires, dans le but de promouvoir le Luxembourg à l'étranger. Pour la première fois en 2013, les consuls ont également été accueillis à la Chambre de Commerce, dont l'une des missions principales est de promouvoir les relations économiques et commerciales avec l'étranger. Dans ce cadre, le réseau des ambassades et consulat est un réseau très utile et précieux avec lequel il est important d'entretenir des contacts réguliers.

Désir d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



10. September 2013

Sächsische Unternehmerdelegation besuchte Luxemburg



Eine branchenoffene Unternehmerreise für sächsische Unternehmen mit den Schwerpunkten „Industrie/Bauwirtschaft“ wurde durch Carlo Thelen, Vorstandsmitglied der Handelskammer, empfangen

Die luxemburgische Handelskammer organisierte gemeinsam mit der AHK Debelux und der IHK Dresden eine branchenoffene Unternehmerreise für sächsische Unternehmen mit den Schwerpunkten „Industrie/Bauwirtschaft“ am 10. September 2013 in Luxemburg. Zuvor

reiste die Unternehmerdelegation nach Belgien und traf sich am 08. und 09. September mit Wirtschaftsvertretern in Brüssel.

In Luxemburg wurde die Delegation durch Carlo Thelen, Vorstandsmitglied der Handelskammer, empfangen. Nach einem ausführlichen Wirtschaftsbrief-

ing in der Handelskammer folgte im Anschluss ein Networking mit luxemburgischen Wirtschaftsvertretern. Auf dem Programm stand auch der Besuch des luxemburgischen Traditionsunternehmens HEIN, Hersteller von Industriebacköfen. Pierre Thein, Geschäftsführer von HEIN lud die Delegation zu einer Besichtigung der Produktionshallen ein.

Abschließend fuhr die Delegation nach Belval, um sich dort ein Bild von der Entwicklung des ehemaligen Industriestandortes hin zu einem ganzheitlichen und nachhaltigen städtischen Quartier zu machen, in dem in naher Zukunft auch die Uni Luxemburg ihren Sitz haben wird. Vor Ort wurde die Delegation durch Jürgen Primm, Vertreter der Projektentwicklungsgesellschaft Agora empfangen.

Unterstützt wurde die Reise von der Wirtschaftsförderung Sachsen GmbH und dem Enterprise Europe Network in Dresden. ■

Folgende Unternehmen haben an der Reise nach Luxemburg teilgenommen und sind an Kontakten zu luxemburgischen Handelsvertretern interessiert:

- **Auer Metallprofile:** www.auer-metallprofile.de
Hersteller von Profilen für Fußbodenbeläge (Parkett, Laminat, Teppichboden, PVC und Design-Beläge) für den Innenausbau sowie von Fußbodenprofilen für den Außenbereich.
- **DMB Metallverarbeitung:** www.dmb-metall.de
Hersteller und Zulieferant von Baugruppen und Einzelteilen aus Metall für die Automobil-, Elektro-, Möbel- und Beschlagbranche
- **GLASFOTO.COM:** www.glasfoto.com
Hersteller von Glasinnengravuren in 2D und 3D
- **Industrieofenbau Aue:** www.iob-aue.com
Sonderanlagenbau für Industrieöfen und Wärmebehandlungsanlagen
- **PRINZ:** www.prinz24.com
Vertrieb von Mauersägetechnik
- **PTFE:** www.ptfe-cc.de
Verarbeitung und Lieferung von komplexen Konstruktionsteilen bzw. allen Kunststoffen, die CNC-bearbeitbar sind (PTFE und PTFE Compounds, PA, PE, PP, PPSU, POM, PEEK, PCTFE, ETFE, PVDF..)

Weitere Informationen erhalten Sie von Frau Cindy Tereba, Leiterin der Wirtschafts- und Handelsabteilung an der luxemburgischen Botschaft in Berlin (cindy.tereba@cc.lu, +49 30 263957-26) ■

Un pionnier en matière de consommation : le nouveau Sprinter, 6.3 litres aux 100 km*.

Le meilleur Sprinter de tous les temps.



OKTOBERFEST

le 5 octobre de 11h00 à 17h00
chez Mercedes-Benz Leudelange



A Daimler Brand

www.mercedes-benz.lu



Mercedes-Benz
Vans. Born to run.

En arrière-plan : la centrale photovoltaïque de Gemasolar, propriété de Torresol Energy.

*Sprinter 213/313 CDI et BlueTEC, longueur de carrosserie standard avec toit surélevé, pack BlueEFFICIENCY plus, boîte de vitesse de série et homologation VP. Consommation de carburant (combinée) 6,3 l/100 km, émission de CO₂ (combinée) 165 g/km.

CALENDRIER OCTOBRE – DECEMBRE 2013

Octobre

1	Stand collectif, visite accompagnée et événement de matchmaking <i>b2fair</i> au salon Digiwal à Louvain-la-Neuve (B)
5-9	Stand collectif et visite accompagnée avec rencontres <i>b2b</i> au salon ANUGA à Cologne (D)
7-9	Stand collectif au salon EXPO REAL à Munich (D)
9	Conférence «Fit4Business»: Choisir la formule idéale dans la négociation de vos accords de partenariats d'affaires
10	Participation au Salon à l'Envers à Thionville (F)
21-26	Mission économique à Bogota (Colombie) et à Lima (Pérou)

Novembre

7-8	Taiwan-Luxembourg Joint Business Council à Taipei, Taiwan
15-16	Visite accompagnée avec rencontres <i>b2fair</i> au salon des TPE, Micro Enterprise Showroom, à Venise (IT)
17-23	Mission économique «Grande Région» au Kazakhstan
19-22	Bourse de contacts <i>b2fair</i> aux salons Midest, Tolexpo et Milipol à Paris (F)
19-22	Mission officielle dans le cadre de la Visite d'Etat en Turquie
20-23	Stand collectif au salon Medica à Düsseldorf (D)
17-23	Benelux Trade Mission to the Ural
25	Semaine européenne des PME: Événement de lancement

Décembre

11-14	Bourse de contacts <i>b2fair</i> et visite accompagnée au salon Midest Maroc à Casablanca (MA)
16-20	Mission officielle en Chine

3 octobre 2013

La Chambre de Commerce vous donne rendez-vous au salon «Editus Business Day»!



Editus est partenaire des GR Business Days

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg vous invite à participer en tant que visiteur à la 3^e édition du salon «Editus Business Day» qui se déroulera le 3 octobre 2013 au Centre Culturel Tramsschapp situé au Limpertsberg. Ce salon de networking professionnel s'adresse aux PME et PMI de tous secteurs d'activités et se trace parfaitement dans la continuité du salon «GR Business Days» qui s'est

tenu les 12 et 13 juin derniers dans les locaux de Luxexpo. Cette manifestation permettra aux participants de nouer, notamment grâce à la formule «speed dating», de nouveaux contacts fructueux avec des entreprises nationales et régionales.

La Chambre de Commerce y sera présente avec un stand d'exposition et profitera de cette occasion pour présenter ses activités et services, répondre aux demandes des entreprises et fournir des informations relatives à la 3^e édition des «GR Business Days» qui se tiendront les 18 et 19 juin 2014.

Des renseignements pratiques concernant le programme et le déroulement pratique du salon sont disponibles sous le lien suivant: www.editusbusinessday.lu.

Pour de plus amples informations: Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales – Services européens & Grande Région

Personne de contact: Sohrab Ziai – Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: grande-region@cc.lu

October 16th, 2013

Save the date – Conference on energy efficiency obligation schemes and Green Buildings

For further information, please contact:
myenergy GIE – 28, rue Michel Rodange – L-2430 Luxembourg

Contact person: Chantal Kremer
Tel.: (+ 352) 40 66 58 – E-mail: info@myenergy.lu

The Embassy of Denmark, the Ministry of Economy and Foreign Trade and myenergy, in collaboration with the Luxembourg Chamber of Commerce, are inviting to a conference at Neumünster Abbey (2-6 p.m.) on two major current topics:

- **How to implement energy efficiency obligation schemes?**
Experiences in Denmark and first steps in Luxembourg.

- **Development of a national label scheme for green buildings:**
Experiences in Denmark and evolution in Luxembourg.

The conference language will be English with simultaneous French translation. ■

23 octobre 2013

Séance d'information – nom de domaine: une (r)évolution de premier niveau

Qui ne connaît pas les .com, .net, .org; ces extensions de noms de domaine de premier niveau, *new generic top level domains (new gTLDs)*, internationales, gérées par un organisme sis en Californie, l'ICANN?

Techniquement, le nom de domaine est le moyen facilement mémorisable pour une adresse IP et un site web. Le nom de domaine reflète une hiérarchie: il est composé de deux parties principales organisées hiérarchiquement de droite à gauche et séparées par des points: d'une part, le nom de domaine de premier niveau (*Top-Level Domain* ou TLD) qui détermine le domaine auquel appartient le site concerné (comme «.com», «.eu», «.be», ...) et, d'autre part, un «nom de domaine de second niveau» (*Second-Level Domain* ou SLD) qui est choisi par un utilisateur, une firme ou bien un particulier qui enregistre un nom ou bien une marque à ce second niveau «à gauche» d'une extension générique de premier niveau *gTLD*.

L'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), régulateur mondial des adresses Internet est responsable de l'allocation de l'espace des adresses de protocole Internet (IP) et de la gestion du système de noms de domaine de premier niveau pour les codes génériques (*gTLDs*).

Les acteurs en charge de l'enregistrement d'un nom de domaine

L'ICANN délègue à des autorités dénommées registres, (*registries*), l'organisation de l'attribution des noms de domaine de second niveau correspondant à un *gTLD*. C'est ainsi la Fondation RESTENA qui assure la gestion technique de l'extension .lu et éla-

bore les règles d'attribution des noms de domaine en collaboration avec les acteurs des secteurs publics et privés.

Le registre tient la liste officielle des noms de domaine de second niveau enregistrés sous le TLD, et veille ainsi à l'unicité de chaque SLD. Les registres peuvent déléguer par contrat les fonctions d'enregistrement des noms de domaine à des bureaux d'enregistrement (*registrars*), placés au niveau suivant de la hiérarchie. Ce sont alors ces bureaux qui offrent aux usagers de l'Internet la possibilité d'enregistrer un nom de domaine de second niveau sous le TLD du registre.

Des centaines de nouvelles extensions de noms de domaine génériques de premier niveau (*new gTLDs*) prévues pour fin 2013/2014

Récemment les besoins en nouvelles adresses Internet ont augmenté, l'offre de noms de domaine courts et marquants se raréfiant. C'est une des raisons pour lesquelles l'ICANN a décidé d'ouvrir le marché *gTLD*: L'appel à candidatures pour ces extensions, lancé par l'ICANN début 2012, a généré des centaines de nouvelles extensions *new gTLDs* qui coexisteront avec les traditionnels .com, .net ou .org ainsi que les codes pays .lu, .fr, .de, etc.

La liste des candidatures est publique: <https://gtldresult.icann.org/application-result/applicationstatus>.

Le programme des nouvelles *gTLDs* a pour but d'augmenter la compétition dans le marché, générer des business cases innovateurs, améliorer la communication en ligne ainsi que le référencement dans les moteurs de recherche comme Google. Conjointement, ces nouvelles extensions *new gTLDs* appellent une à certaine vigilance.

Différentes catégories de *new gTLDs*

Les nouvelles extensions de noms de domaine de premier niveau, *new gTLDs*, sont de plusieurs natures:

- Extensions génériques comme par exemple: .sport, .hotel, .app, .ticket, .book, .reise, .free, .travel, .web, .news, .bank, .auto, etc. Elles peuvent avoir une fonction d'identification avec un secteur, être liées à des conditions d'attribution strictes, ou bien être ouvertes à tous
- Extensions géographiques pour désigner une ville ou une région comme .bruxelles, paris, .berlin, .koeln, .alsace, .vlaanderen, etc.
- Les noms de pays ont été interdits dans ce premier appel à candidatures de l'ICANN
- Extensions portant sur un nom de marque, utilisées de façon exclusive par la firme propriétaire du nom de marque du *gTLD* et par ses clients; comme par exemple .itunes, .bmw, .hsbc, .mcdonalds, .cisco, .ferrero, .merck, .mattel, etc.

Marques et noms de domaines: une gestion conjointe

Marques et noms de domaine sont liés: ils constituent tous deux des signes distinctifs, outils-clés de communication et de vente de l'entreprise, véritables repères pour le consommateur. Les marques et les noms de domaines, bien que régis par des règles spécifiques, sont susceptibles d'interférer. Le passé démontre qu'une marque peut constituer un obstacle juridique à l'adoption d'un nom de domaine et inversement.

Le dépôt de marques et la réservation de noms de domaine doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une gestion conjointe. Il conviendra de

veiller à leur protection, leur renouvellement et leur défense.

Gestion du portefeuille des noms de domaines de l'entreprise: comment faire face à des centaines de nouvelles extensions *new gTLDs*?

Il n'est pas possible ni approprié de réserver toutes les variantes possibles d'un nom de domaine de second niveau dans toutes les extensions TLD à venir. Il convient de déterminer les extensions pertinentes qui reflètent au mieux l'environnement stratégique de l'entreprise; respectivement de déterminer en amont un périmètre de sécurité en désignant des nouvelles extensions pour lesquelles il deviendrait nécessaire de réserver des noms SLD de façon défensive.

Les nouvelles extensions seront mises en service de façon échelonnée vers la fin 2013 et au courant de l'année 2014 en fonction d'un tirage au sort effectué par l'ICANN et des examens individuels des candidatures. Avant la mise en place des registres respectifs, il n'existe pas de service de pré-réservation définitive de nom de domaine. Les offres de pré-réservation actuelles permettent aux intéressés d'être informés de la mise en service de/des nouvelles extensions *gTLDs* souhaitées.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à leur bureau d'enregistrement de confiance pour être tenu au courant.

Mécanismes de protection des droits de propriété intellectuelle

L'ICANN met en place un mécanisme de protection des marques enregistrées, le *Trademark Clearing House (TMCH)*, véritable Chambre de compensation permettant d'être alerté lorsqu'un tiers souhaite réserver un nom de domaine identique à une marque antérieure déclarée et enregistrée dans le TMCH. Le TMCH fonctionnera à une échelle mondiale, et couvre les noms de domaines de second niveau relatif à un nom de marque protégé identique.

Des périodes d'enregistrements prioritaires, *sunrise periods*, réservées aux titulaires de droits antérieurs, de marques notamment, seront mises en place au moins 30 jours avant l'ouverture des nouvelles extensions par les registres.

Rôle des gouvernements: l'intérêt public au sein du programme des *new gTLDs*

Avant de devenir opérationnelles, les nouvelles extensions sont actuellement examinées par des panels spécia-

lisés d'évaluateurs, de bureaux d'études et de consultance. Aussi l'ICANN est conseillé par les groupements d'intérêts techniques, juridiques, commerciaux, de la société civile ainsi que par le Comité consultatif des gouvernements (*Governmental Advisory Committee, GAC*). Le Luxembourg est représenté au sein du GAC par le Service des médias et des communications du ministère d'Etat, Claudine Kariger.

Face à ce nouveau marché d'extensions *new gTLDs*, le GAC conseille le directoire de l'ICANN pour les extensions qui risquent de porter atteinte à la souveraineté des États, voire au cadre légal en vigueur dans les pays où elles ont vocation à se déployer (cas des candidatures portant sur des secteurs réglementés: finances, santé, environnement, *jeux de hasard* et charité), à la protection des consommateurs et des mineurs, à la propriété intellectuelle et à la libre concurrence. L'avis du GAC porte sur des catégories d'extensions, dont les candidats-registres sont demandés d'implémenter des mesures de sauvegardes supplémentaires au moment de la signature de leur contrat d'agrément de registre avec l'ICANN (*2013 New registry agreement*). ■

SAVE THE DATE

Séance d'information à la Chambre de Commerce Luxembourg – Nom de domaine: une (r)évolution de premier niveau 23 octobre 2013 – 16h30 – 19h30 – suivi d'un networking cocktail

La Chambre de Commerce Luxembourg, en collaboration avec le Service des médias et des communications du ministère d'Etat, organisera une séance d'information sur les nouvelles extensions Internet destinée aux entreprises.

Des experts des noms de domaine et des marques présenteront les opportunités et les risques liés aux nouvelles extensions *gTLD*; en abordant les aspects juridiques, techniques et marketing en question:

- Les nouvelles *gTLDs*, ICANN; c'est quoi exactement?
- Ces nouvelles extensions, impacteront-elles ma/mes marques?
- Quel est l'impact sur la gestion de mes noms de domaine?
- Où résident des opportunités?
- Comment sécuriser mes droits de propriété intellectuelle?
- Des centaines de nouvelles extensions de premier niveau: lesquelles choisir pour mon entreprise?
- A qui puis-je m'adresser pour pré-réserver?

*Communiqué par Claudine Kariger, conseiller de direction 1^{re} classe
Service des médias et des communications du ministère d'Etat* ■

7-8 November 2013

Save the date – Economic mission and Taiwan-Luxembourg joint Business Council in Taipei

Since its establishment in 2007, the Taiwan-Luxembourg Joint Business Council (TLJBC) incites to further strengthen existing business contacts and to explore new opportunities in the fields of ICT, logistics, industrial, financial and technical cooperation between Taiwan and Luxembourg.

The 6th edition of the TLJBC will take place on the 8th of November 2013 in the framework of the Economic Mission to Taipei, led by Mr. Pierre Gramegna, Director General of the Luxembourg Chamber of Commerce. On the Taiwanese side, the TLJBC will be presided by Mr. Theodore M. H.

Huang, Vice Chairman of the Chinese International Economic Cooperation Association (CIECA) and Honorary Chairman of the Chinese National Association of Industry and Commerce (CNAIC).

During this year's TLJBC, companies will have the opportunity to discuss projects in the field of ICT (cloud computing, gaming, etc.) and to address issues of economic and commercial interest. Individual B2B meetings with Taiwanese companies will be organized by our partner organizations CIECA and CNAIC.



■ Taipei, Taiwan

For further information, please contact Jean-Claude Vesque
Tel: (+352) 42 39 39-311 – E-Mail: jean-claude.vesque@cc.lu

10-13 novembre 2013

SMAHRT à Metz: le nouveau rendez-vous des professionnels de l'alimentation, de l'hôtellerie et de la restauration du Grand Est!

La Chambre de Commerce voudrait vous informer qu'après les succès du SIRHA à Lyon et du SMAHRT à Toulouse GL Events via sa filiale Metz Expo Événements conçoit et organise le nouveau rendez-vous des professionnels des métiers de bouche et de CHR du Grand Est: le SMAHRT Grand Est. Le Salon ouvrira ses portes du dimanche 10 au mercredi 13 novembre 2013 au Parc des Expositions de Metz Métropole.

■ Une vocation transfrontalière

Le SMAHRT Grand Est a pour objectif de devenir le rendez-vous des professionnels de 4 pays frontaliers: la



France, le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique. Il bénéficie du fort potentiel de la Grande Région transfrontalière où les métiers de bouche, les CHR et la restauration collective représentent des secteurs d'activité forts. En effet, le Salon dispose d'une zone de chalan-



dise de plus de 38.000 établissements et 105.000 emplois dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

■ Un salon piloté par des professionnels du secteur

Afin de garantir le contenu du Salon et être en corrélation avec les réalités du terrain, des organisations professionnelles apportent leur soutien au SMAHRT Grand Est. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, la CCI Moselle, l'UMIH-57 et le CCC sont fortement impliqués, tout comme les organismes de formation des filières de la restauration et de l'hôtellerie.

De plus, afin de légitimer le salon et définir les critères des concours/animations, un «Comité Gastronomique du SMAHRT Grand Est», avec la présence de plus de 25 restaurateurs reconnus dans la profession, a été constitué.

Le SMAHRT Grand Est sera présidé par Michel Roth, grand chef cui-

sinier ambassadeur de la gastronomie française, et Jacques Hitzgès, acteur emblématique du secteur hôtelier en Moselle. Il sera également parrainé par 3 grands chefs: le Français Philippe Labbé (élu cuisinier de l'année 2013 par le guide Gault & Millau), la Luxembourgeoise Léa Linster (première femme au monde à remporter le Bocuse d'Or) et l'Allemande Douce Steiner (2 étoiles Michelin).

■ Les Temps Forts

Concours

- «La Mirabelle d'Or Christelle Brua» le dimanche (concours sur la pâtisserie)
- «Le Cristal Michel Roth» le lundi (concours phare du SMAHRT – concours par équipe)

- «Le Concours des Métiers» le mardi (coordonné par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et l'UMIH-57)
- «Le Gargantua» le mercredi (concours réservé aux cuisiniers de collectivité dont la grande finale se déroulera pendant le SIRHA)

Conférences et débats

L'actualité des filières sera abordée sous forme de débats, conférences et tables rondes.

Restaurant gastronomique

SMAHRT Grand Est marque l'événement avec la réalisation de menus haut de gamme par de grands chefs cuisiniers. ■

Pour de plus amples informations:

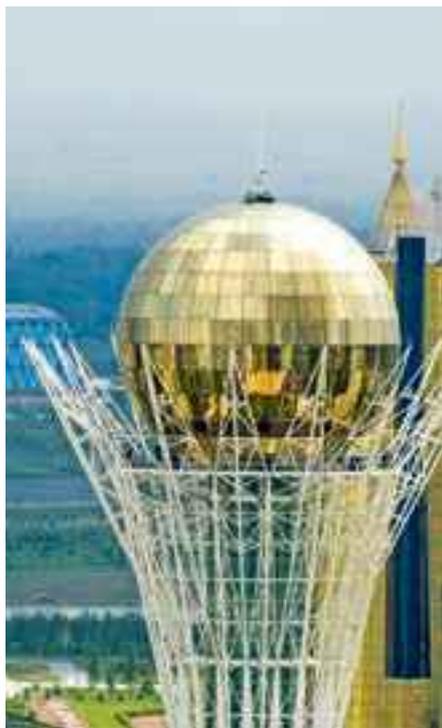
Metz Expo Evénements – Parc des Expositions de Metz Métropole

Personne de contact: Benjamin Luquet – Rue de la Grange aux Bois – B.P. 45059 – F-57072 Metz Cedex 03

Tél.: (+33) 3 87 55 66 03 – Fax: (+33) 3 87 55 66 18 – E-mail: benjamin.luquet@metz-expo.com – www.metz-expo.fr

17 au 23 novembre 2013

Mission économique au Kazakhstan



La tour Bayterek à Astana, Kazakhstan

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organisera, en étroite collaboration avec ses partenaires de la Grande Région, une mission économique multiseCTORielle au Kazakhstan du 17 au 23 novembre 2013.

Cette mission économique se déroulera à Astana, Karaganda et Almaty. Dans chacune de ces trois villes, le programme prévoit des rendez-vous d'affaires avec des entreprises locales, des

présentations sur les pays et membres de la Grande Région ainsi que des réceptions de networking.

Le Kazakhstan est le deuxième pays le plus peuplé des anciennes républiques soviétiques. Dès son indépendance, le Kazakhstan a adopté la voie des réformes afin de favoriser la libéralisation du pays et de le rendre accessible aux investisseurs étrangers. L'économie du pays repose principalement sur l'exportation de pétrole et sur les

Pour de plus amples informations:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales

Services européens et Grande Région

Personnes de contact: Sohrab Ziai / Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39-360 – Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: kazakhstan2013@cc.lu

industries liées à son exploitation. Cependant, le gouvernement kazakh cherche à diversifier son tissu industriel et technologique, notamment à travers des partenariats avec des entreprises étrangères. Dans ce cadre, des opportunités d'affaires sont nom-

breuses, notamment dans les secteurs des transports et de la logistique, de l'industrie métallurgique et chimique, de la construction, de l'immobilier, de l'énergie et de l'agriculture.

Le présent voyage d'affaires s'inscrit dans le cadre d'une mission «Grande

Région» et accueillera des participants du Grand-Duché de Luxembourg, de la Wallonie, de la Lorraine, de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre.

Manifestation d'intérêt – Merkur Septembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Raison sociale _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

Site web: _____

est intéressé à participer à la mission économique au Kazakhstan.

Date: _____

Signature: _____

Merci de retourner le présent formulaire par courrier ou par fax à l'adresse suivante :

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Affaires Internationales

Services européens et Grande Région

L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: Sohrab Ziai / Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: kazakhstan2013@cc.lu

tudor
PUBLIC RESEARCH CENTRE HENRI TUDOR

Innovating together

RETHINK INNOVATION THINK TUDOR

As a leader in applied research in Luxembourg, Tudor responds to your needs by mobilising its scientific and technological competences in nine innovation programmes, each targeting specific challenges.

MANUFACTURING INDUSTRY

MOBILITY

PUBLIC SERVICES

CONSTRUCTION

TRANSPORT & LOGISTICS

INNOFINANCE

ECOTECHNOLOGY

HEALTH

HUMAN CAPITAL

For further information: www.tudor.lu/innovation-programmes



19-22 novembre 2013

Mission économique dans le cadre de la Visite d'Etat en Turquie



Le programme de la mission comprendra, entre autres, des rencontres b to b, du networking, un séminaire économique et financier à Istanbul

Le 25 juin dernier, la Chambre de Commerce avait organisé un séminaire économique dans le cadre de la visite d'une importante délégation turque emmenée par le ministre de l'Economie de la république de Turquie, Zafer Caglayan. Pour faire suite à ce séminaire et dans le cadre de la visite d'Etat en Turquie de LAARR le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du 18 au 22 novembre 2013, la Chambre de Commerce organisera, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le ministère des Finances, l'Ambassade du Luxembourg à Ankara et les agences de promotion «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance» une mission économique multisectorielle du 19 au 22 novembre.

Avec ses 75,6 millions d'habitants, la Turquie constitue un marché important et un excellent point d'accès aux marchés de l'Asie centrale et du Proche et Moyen Orient. Elle occupe actuellement la 17^e place dans l'économie mondiale en termes de PIB. Après deux années de croissance record (8,9 % en 2010, 8,8 % en 2011), la Turquie s'est efforcée d'organiser un «atterrissage en douceur» de son économie et de la réorienter vers l'exportation.

Le programme de la mission comprendra, entre autres, des rencontres b to b, du networking, un séminaire économique et financier et une réception officielle qui seront organisés les 20 et 21 novembre à Istanbul, en présence de SAR le Grand-Duc. Un accent particulier sera mis sur la finance, le tou-

risme, les énergies renouvelables et le secteur automobile. Aussi, dans le cadre de la mission, le Cluster for Logistics a prévu d'organiser une visite accompagnée au salon LOGITRANS Transport Exhibition qui se tiendra du 21 au 23 novembre à Istanbul. Enfin, en cas d'intérêt de la part des entreprises participantes, un programme pourra être organisé à Ankara.

Cette mission permettra aux entreprises luxembourgeoises non seulement de s'informer sur les développements récents de ce pays, mais également d'identifier de nouveaux débouchés pour leurs produits, services et technologies ainsi que de nouer de nouveaux partenariats.

Pour de plus amples renseignements: Chambre de Commerce – Affaires Internationales

Personnes de contact: Violaine Mathurin / Edith Stein

Tél.: (+352) 42 39 39-481/482 – E-mail: turquie2013@cc.lu

ON N'ARRIVE PAS AU SOMMET
TOUT SEUL.



**ÉQUIPEMENT GRAND CONFORT GRATUIT
SUR TOUTE LA GAMME !
(VALEUR € 1.000 hTVA) ***

* Offre valable pour tout client disposant d'un numéro de TVA, à l'achat d'un véhicule utilitaire Renault neuf, version Grand Confort entre le 01/09/2013 et le 31/10/2013.

www.renault.lu



**RENAULT LE N°1 DES VÉHICULES UTILITAIRES
AU LUXEMBOURG !**

4,3 - 10,9 L/100 KM. 112 - 260 G CO₂/KM.  DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Renault préconise 



2^e semestre 2013

Programme b2fair: 4 événements pour trouver de nouveaux partenaires d'affaires



Les salons professionnels et les bourses de contacts constituent un excellent outil afin de trouver des partenaires potentiels sur les marchés étrangers. Les bourses de contacts b2fair sont des bourses de coopération professionnelles, qui ont pour but de permettre aux entreprises d'accéder à de nouveaux marchés d'échelle ainsi que d'établir des relations d'affaires durables, et ceci par le biais de contacts de qualité et sur mesure soigneusement arrangés au préalable.

En tant que marque déposée à l'échelle internationale, le concept b2fair combine les atouts de ces deux formes de développement de marché, offrant ainsi aux entreprises participantes la possibilité de profiter pleinement de ces deux instruments pour exploiter des nouvelles opportunités de marché, trouver des partenaires de coopération potentiels et échanger des expériences professionnelles à l'échelle internationale.

La Chambre de Commerce et ses partenaires organisent chaque année une dizaine d'événements b2fair.

■ DIGIWAL: le rendez-vous des entreprises qui veulent s'inscrire dans l'économie digitale

La 1^{re} édition du salon professionnel «DIGIWAL» se déroulera le 1^{er} octobre 2013 à l'Aula Magna de Louvain-La-Neuve, en Belgique. Ce nouveau salon b2b s'adresse aux dirigeants d'entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication et a pour objectif de se positionner comme l'événement ICT majeur en Wallonie, tout en étant ouvert sur les régions voisines pour tisser des liens étroits entre tous les acteurs du secteur.

Les organisateurs du salon ont bien compris l'enjeu majeur que représente le monde du numérique pour le développement des entreprises ainsi que l'atout compétitif que constituent les technologies nouvelles. Dès lors, vous y découvrirez, d'une part, un plateau d'entreprises innovantes dans les domaines de la mobilité, du cloud computing, la gestion, l'archivage et la gestion documentaire, et d'autre part, des secteurs clés de l'économie, comme la finance, l'industrie, les transports, les services, la distribution, la construction, l'énergie, la santé et le tourisme.

Dans le cadre de ce salon, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg co-organisera avec Enjeu A.s.b.l. la plate-forme de rencontres b2fair qui vous permettra de rencontrer de manière ciblée des entreprises lors de rendez-vous d'affaires soigneusement arrangés avant le salon.

En plus «DIGIWAL» offre des démonstrations technologiques, des conférences thématiques, des témoignages d'entreprises du «top IT» wallon et des interviews/débats sur le plateau TV événementiel garantiront un programme dense et varié en activités.

De plus amples informations sur l'événement de matchmaking b2fair sont disponibles en ligne sous: www.een-matchmaking.com/digiwal2013. L'inscription est possible à partir du même site web.

■ Micro Enterprise Showroom 2013: Nouvel événement b2fair à Venise

Les 15 et 16 novembre 2013, le salon multisectoriel «Micro Enterprise Showroom» (*Salone delle Microimprese*) accueillera pour la première fois un événement b2fair permettant aux participants à ce salon à Venise de nouer de nouveaux contacts d'affaires au niveau international.

Outre des stands d'exhibition et l'événement b2fair, les participants

peuvent participer à des conférences interactives et à des présentations des micro-entreprises internationales.

De plus amples informations sur l'événement de matchmaking b2fair sont disponibles en ligne sous: www.een-matchmaking.com/microentreprise2013. L'inscription est possible à partir de ce même site web.

■ MIDEEST 2013: La 3^e édition de la convention d'affaires b2fair lors du salon MIDEEST s'étend aussi à Tolexpo!

Du 19 au 22 novembre 2013, la Chambre de Commerce organise pour la 3^e fois consécutive une bourse de contacts internationale lors du salon MIDEEST à Paris.

Le salon MIDEEST est connu comme étant l'un des rendez-vous-clés les plus importants au niveau mondial pour les sous-traitants industriels internationaux et a pour objectif de former un point de rencontre unique, rassemblant l'offre et la demande au sein du secteur de la sous-traitance. 1.700 exposants de 46 pays et 40.000 visiteurs professionnels de 78 pays différents ont participé au salon MIDEEST en 2012.

Pour la première fois, la convention d'affaires b2fair s'étendra au salon «Tolexpo», qui se déroulera en parallèle avec MIDEEST. Tolexpo est le premier événement français spécifiquement dédié à l'industrie des équipements de production pour le travail de la tôle, des tubes et des profilés.

La plate-forme de rencontres d'affaires internationale b2fair a pour but de faciliter et de renforcer le développement du commerce bilatéral au sein de la communauté de la sous-traitance en Europe et au-delà.

De plus amples informations sur l'événement de matchmaking b2fair sont disponibles en ligne sous: www.b2fair.com/mideest2013. L'inscription est possible à partir du même site web.

■ **MIDEST MAROC 2013:
Le salon industriel de
référence au Maroc**

Du 11 au 14 décembre, la Chambre de Commerce organise une bourse de contacts internationale lors du salon «MIDEST MAROC» à Casablanca. En cas d'un intérêt suffisant de la part des entreprises luxembourgeoises, une visite accompagnée sera également proposée.

MIDEST MAROC présente une offre globale centrée sur la sous-traitance et les équipements et les fournitures industriels. Elle est divisée en 6 secteurs majeurs suivants afin de permettre aux visiteurs venus du Maroc et de l'étranger de trouver toutes les réponses à leurs besoins.

↳ Sous-traitance	↳ Machine-Outil	↳ Plasturgie
↳ Tôlerie	↳ Electronique	↳ Services

En 2012, 191 exposants issus d'une quinzaine de pays dont le Maroc, l'Algérie, l'Allemagne, la Belgique, la Chine, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la Tunisie et la Turquie ont présenté leurs produits et services lors du salon.

L'économie marocaine est aujourd'hui l'une des plus dynamiques de la région maghrébine, africaine et arabe. La croissance économique est restée soutenue au Maroc. Elle s'est située à 5 % durant les quatre dernières années (2007-2011) et devrait le rester durant

les prochaines années, et ce, malgré la crise économique mondiale. L'industrie avec 31,6 % est parmi les principaux contributeurs au PIB du royaume (103,5 milliards de dollars). L'indice de la production des industries manufacturières a enregistré une hausse de 3,7 % au cours du premier trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011. Cette évolution résulte de l'augmentation de la production de «l'industrie automobile» de 17,6 %, des «produits du travail des métaux» de 3,2 % et des «produits métalliques» de 1,7 %.

Plus d'informations sur: www.b2fair.com

MANIFESTATION D'INTERET – Merkur Septembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

est intéressée à recevoir de plus amples informations relatives aux événements de matchmaking b2fair suivants:

- Digiwal, Louvain-La-Neuve
- Micro Entreprise Showroom, Venise
- Midest, Paris
- Midest Maroc, Casablanca

Date: _____

Signature: _____

Merci de bien vouloir retourner le présent formulaire à la:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales – Services européens et Grande Région
Enterprise Europe Network – Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg
Personnes de contact : Niels Dickens / Amrita Singh
Tél.: (+352) 42 39 39-370 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: b2fair@cc.lu

8 octobre 2013

Visite accompagnée à l'ANUGA – salon leader de l'industrie de l'agroalimentaire



ANUGA est le plus grand salon commercial du monde consacré aux produits alimentaires et aux boissons. En 2011, plus de 155.000 visiteurs professionnels en provenance de 180 pays ont rencontré à Cologne 6.596 exposants venus de 100 pays différents. En 2011, le nombre de visiteurs originaires des pays d'Europe de l'Est, d'Amérique Centrale, d'Amé-

rique du Sud et d'Asie a considérablement augmenté par rapport à 2009.

L'édition 2013 combine 10 salons commerciaux spécialisés et leaders dans leur domaine, à savoir:

- Anuga Fine Food – Alimentation générale et épicerie fine
- Anuga Drinks – Boissons
- Anuga Meat – Viandes et charcuteries

- Anuga Frozen Food – Produits surgelés
- Anuga Dairy – Produits laitiers
- Anuga Bread & Bakery, Hot Beverages – Produits panifiables, boissons chaudes et pâtes à tartiner
- Anuga Organic – Produits Bio
- Anuga RetailTec – Aménagement des magasins
- Anuga FoodService – Restauration
- Anuga Chilled & Fresh Food – Produits réfrigérés et autres produits frais.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site officiel de l'ANUGA: www.anuga.com.

Afin de faciliter votre déplacement, un voyage collectif en bus vous est proposé au départ de Luxembourg le 8 octobre 2013.

En cas d'intérêt de votre part à participer à la présente visite accompagnée, nous vous invitons à nous retourner le coupon-réponse ci-dessous:

MANIFESTATION D'INTERET – Merkur Septembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

est intéressée à participer à la visite accompagnée au salon ANUGA le 8 octobre 2013 et souhaite recevoir de plus amples informations.

Date: _____

Signature: _____

Merci de bien vouloir retourner le présent formulaire à la:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
 Affaires Internationales – Services européens et Grande Région
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg
 Personne de contact : Amrita Singh
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu

8-9 octobre 2013

Contact-Contract lors du salon MSV à Brno (CZ)

Les 8-9 octobre 2013, la 55^e édition du salon international de la construction mécanique MSV à Brno en République tchèque accueillera l'événement b2b «Contact-Contract» organisé par la Chambre de Commerce Régionale de Brno et son Enterprise Europe Network.

Le salon MSV représente la plus grande foire industrielle d'Europe Centrale, avec l'année dernière plus de 1.886 exposants, soit une hausse de 17 % depuis 2008. Ainsi, avec plus de 75.000 visiteurs venus de 61 pays différents, le MSV constitue une véritable vitrine sur l'Europe centrale et orientale.

Parallèlement au MSV se déroulent plusieurs autres salons, dont notamment:

- IMT – Foire internationale des machines-outils et des machines de façonnage
- FOND-EX – Salon international de la fonderie
- WELDING – Salon international de la soudure
- PROFINTECH – Salon international des technologies de traitement de surface
- PLASTEX – Salon international des matières plastiques, du caoutchouc et des matériaux composites
- INTERPROTEC – Salon international des équipements et produits de protection de l'individu au travail, de sécurité du travail et du milieu de travail

Le secteur phare de l'industrie mécanique mis en valeur cette année est l'automatisation. Depuis 2008, le salon accueille également un pays étranger en tant que partenaire officiel de l'année. En 2013, le pays partenaire est la Turquie.

L'événement «Contact-Contract» vous offre la possibilité de rencontrer de nombreuses entreprises actives dans l'industrie mécanique lors des rendez-vous d'affaires individuels programmés en avance. Près de 300 entreprises sont déjà inscrites à l'événement «Contact-Contract».

De plus amples informations ainsi que le catalogue des participants sont disponibles sur le site web www.kk2013.converve.com. L'inscription est possible sur le même site.

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Affaires Internationales – Services européens et Grande Région

Enterprise Europe Network – Luxembourg – 7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: Niels Dickens / Amrita Singh

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

9 octobre 2013

Fit4Business: lancement d'un nouveau cycle de conférences sur la négociation et la rédaction des accords de partenariats d'affaires internationaux

Dans la continuité du cycle de conférences «FIT-4Fairs», l'Enterprise-europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce s'apprête à entamer un nouveau cycle de conférences «Fit-4Business»: acquérir les bons réflexes pour organiser en toute sécurité ses démarches à l'international.

Le premier volet – Comment bien maîtriser vos contacts de négociation, de

la phase de pourparlers à la rédaction des contrats? – aura lieu à la Chambre de Commerce le jeudi 9 octobre 2013 de 09h30 à 14h30.

Afin de vous permettre de faire aboutir vos contacts de négociation, l'objectif de cette journée de conférence vise, dans le cadre de la Séance inaugurale, à appréhender les fondamentaux pour faire aboutir les négociations: comprendre l'environnement culturel

et juridique de vos contacts d'affaires, s'interroger sur les raisons d'être d'un partenariat et en parcourir les étapes essentielles, pour faire du futur partenariat, un succès.

De plus, dans le cadre de 3 workshops distincts menés en parallèle, vous

- examinerez les plateformes de contact et les formes stratégiques de partenariats ou d'alliances existants

vers lesquels vous orienter, dans le cadre de la recherche de partenaires commerciaux (*workshop n° 1*);

- mesurerez les enjeux juridiques liés à la phase des pourparlers en appréhendant les précautions à prendre

pour se protéger contre les risques inhérents à la conclusion des accords préliminaires (*workshop n° 2*);

- maîtriserez les points – clefs à garder en mémoire lors de la rédaction des futurs contrats de partenariats internationaux (*workshop n° 3*).



© Shutterstock

A l'occasion des deux prochains volets de ce cycle, une attention particulière sera accordée à l'examen plus approfondi des *principaux contrats – types de partenariats* (contrat de vente, contrat de franchise, joint – venture, etc ...) des garanties financières et sûretés permettant d'assurer la bonne exécution de ces contrats, qu'il s'agisse de la prestation de services ou de la livraison de marchandises.

Pour plus de renseignements ou pour toute inscription:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Enterprise Europe Network – Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: Joëlle Benguigui / Sabrina Aksil

Tél.: (+352) 42 39 39-337/374/333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

10 octobre 2013

Ne ratez pas la 18^e édition du Salon à l'Envers!



Salon à l'Envers, 2012

Par la présente, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a le plaisir de vous inviter à participer en tant que visiteur à la 18^e édition du «Salon à l'Envers» qui se déroulera le 10 octobre 2013 à Thionville. Comme chaque année, ce salon constitue pour les entreprises luxembourgeoises et régionales une plate-forme de rencontres «b2b» entre acheteurs et fournisseurs de la Grande Région. En 2012, le salon a réuni plus de 1.500 participants et quelque 170 donneurs d'ordres qui ont présenté leur société et exprimé leurs besoins en termes d'achats. Les donneurs d'ordres ont ainsi pu établir plus de 5.000 contacts avec les visiteurs.

Ce salon, qui se trace dans la continuité du salon «GR Business Days» organisé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg les

12 et 13 juin derniers dans les locaux de Luxexpo, aura pour but de stimuler la compétitivité et la croissance des petites et moyennes entreprises au sein

de la Grande Région et de poursuivre le renforcement et le développement des relations économiques et commerciales interrégionales. Cette année, dans

le cadre du 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée et des relations franco-allemandes, la région de la Sarre sera mise à l'honneur.

Pour de plus amples informations:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Affaires Internationales – Services européens et Grande Région – Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Sohrab Ziai / Mme Annelore Domingos

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: salonenvers@cc.lu

MANIFESTATION D'INTERET – Merkur Septembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Raison sociale: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

est intéressé à participer en tant que

fournisseur (visiteur)

Le Salon à l'Envers sera organisé par « Entreprendre en Lorraine-Nord (ELN) » en collaboration avec différents partenaires régionaux, dont la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

Date: _____

Signature: _____

Merci de retourner le présent formulaire par courrier ou par fax à l'adresse suivante:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales – Services européens et Grande Région
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg

Personnes de contact : Sohrab Ziai / Annelore Domingos
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: salonenvers@cc.lu

19-22 novembre 2013

Milipol Paris, le salon mondial de la sécurité intérieure des Etats

Du 9 au 22 novembre 2013, en parallèle au salon MIDEEST (voir l'article à ce propos à la page ____), Milipol Paris, le salon mondial de la sécurité intérieure des Etats, ouvrira ses portes au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte pour 4 jours de rencontres, de découvertes et

de débats autour de la sécurité publique et industrielle.

Milipol Paris 2013 accueillera, plus de 1.000 exposants et 30.000 visiteurs et est le point de rencontre incontesté en matière d'innovations technologiques pour la sécurité des personnes et des biens. Le salon couvre près de 18 sec-

teurs d'activité et offre ainsi, au fil des stands, un éventail complet des solutions, évolutions et services permettant aux Etats de se protéger.

A l'occasion du salon Milipol Paris 2013, la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Ile-de-France, partenaire d'Enterprise Europe

Network, propose aux entreprises de participer à des rencontres d'affaires commerciales et technologiques. Ces rencontres permettront aux entreprises d'établir un premier contact décisif avec

des entreprises de leur secteur venues du monde entier, ayant des profils d'acheteurs ou vendeurs, et présentes sur Milipol Paris 2013 en tant qu'exposants ou visiteurs. De plus amples informations

de l'événement sont disponibles sous www.milipolbusinessmeetings2013.com. L'inscription est possible à partir du même site web. ■

Pour de plus amples informations: Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg Affaires Internationales – Services européens et Grande Région – Enterprise Europe Network – Luxembourg 7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg – Personne de contact: Mme Amrita Singh
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: +352 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

Reach & Help

Comment être en conformité avec le règlement REACH?



Le règlement REACH impose un certain nombre d'obligations aux entreprises qui utilisent des produits et objets chimiques (substances et mélanges). La réalisation de l'inventaire des produits chimiques

utilisés par les entreprises est une des premières étapes pour pouvoir identifier leurs obligations par rapport aux procédures d'enregistrement, d'autorisation et de restrictions de REACH.

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg a conçu le «REACH Excel Tool», un outil simple et fonctionnel pour collecter et analyser les données, ainsi qu'un guide interactif associé pour aiguiller les entreprises. L'outil et son guide associé sont téléchargeables gratuitement sur www.reach.lu, section «outils». ■

Une session de formation «REACH Excel Tool» est organisée le 3 octobre 2013 de 14h00 à 17h00, à Luxembourg Kirchberg. Cet événement, qui se déroulera sous la forme d'une session de formation interactive (sur poste informatique), s'adresse à ceux qui souhaitent se familiariser avec l'outil, mais il s'agit également d'une bonne approche, pour les entreprises de petite taille, afin de leur permettre de comprendre les obligations dans le cadre de REACH. ■

Évènement gratuit sur inscription préalable, programme détaillé sur www.reach.lu, section «Agenda»

ENQUÊTE: Entraves au fonctionnement efficace du Marché intérieur

Dans la continuité de la conférence du 17 janvier 2013 sur le thème «Le Marché intérieur: Moteur de croissance pour la Grande Région?», nous souhaitons par le biais de cette enquête donner suite à l'invitation lancée par le Commissaire européen au Marché intérieur et aux services, Michel Barnier, pour lui communiquer vos problèmes et préoccupations afin de travailler ensemble à l'amélioration du fonctionnement du Marché intérieur et de ses dispositifs législatifs et réglementaires existants.

À l'issue de cette consultation, nous procéderons à l'analyse des réponses ainsi obtenues. Par la suite, les résultats de la consultation seront communiqués au Commissaire européen. Dans ce contexte précis, nous vous demandons de bien vouloir veiller à préciser dans le questionnaire, si vous souhaitez que votre communication soit traitée de manière confidentielle. Le traitement de votre réponse sera alors effectué dans le respect de la confidentialité des données de votre entreprise.

Le formulaire peut être téléchargé sur le site www.cc.lu/actualités. ■

Merci de cocher la nature de l'entrave dans le domaine et la matière visés:

Marché intérieur

Gouvernance du Marché unique

- Application du droit du marché unique

Marchés publics

- Dimension internationale (ex.: signature électronique, exigence de documents bancaires dans un Etat membre, assurances)
- Législation communautaire
- Marchés publics en ligne

Propriété intellectuelle

- Propriété industrielle
- Lutte contre la contrefaçon et le piratage

Capitaux & entreprises

- Libre circulation des capitaux
- Gouvernance d'entreprise & responsabilité sociale
- Information financière

Marché intérieur & services

Services

- Services aux entreprises (informations de marché/économiques, etc.)
- Accès aux marchés étrangers (démarches & formalités)
- Libre circulation des professions
- Services financiers

Services électroniques

- La législation européenne en matière de services électroniques
- Nouvelles règles TVA 2015 & commerce électronique
- Société de l'information
- Droits d'auteur

Marché intérieur & mobilité des travailleurs

Libre circulation des travailleurs

- Problèmes spécifiques des travailleurs transfrontaliers en Grande Région
- Protection des droits des travailleurs frontaliers (législation sociale et de l'emploi: droit du travail; coordination des systèmes de sécurité sociale)
- Reconnaissance des qualifications professionnelles

Marché intérieur & entreprises

Politique réglementaire

- Marché intérieur et application de l'acquis
- Normalisation, harmonisation technique et marquage CE
- Libre circulation des marchandises (étiquetage et emballage des produits, sécurité des consommateurs, transports de substances dangereuses, ...)
- Droit de douanes à l'importation/exportation
- Environnement et énergies renouvelables

PME & Entrepreneuriat

- Développement de la politique d'entreprise
- Accès aux financements communautaires
- Internationalisation & coopération entre entreprises
- Recherche & innovation
- Fiscalité des entreprises

Marché intérieur & justice

(accès facile et équitable à la justice pour les PME/PMI)

Droits des consommateurs et du marketing

- Vente à distance (pratiques commerciales déloyales affectant les entreprises; arnaques; publicité mensongère et comparative)

Justice civile

- Exécution des plaintes commerciales
- Exécution des arrêts concernant des litiges transfrontaliers
- Recouvrement des dettes transfrontalières
- Procédures d'insolvabilité

Egalité

- Egalité de traitement
- Egalité Hommes-Femmes

Droit des contrats

Protection des données

Formulaire de suivi – Merkur Septembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 Code postal/localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____@_____
 Secteur d'activité: _____

Autres domaines (merci de préciser):

Formulation relative au(x) type(s) d'entrave(s) rencontrée(s): (Mention obligatoire)

- Je souhaite que cette communication soit traitée dans le respect de la confidentialité des données de mon entreprise.

Date: _____

Signature: _____

**Enquête à retourner pour le 30 septembre 2013
au plus tard à:**

Enterprise Europe Network – Luxembourg
 7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: consultation@een-networking.eu

Le réseau Enterprise Europe Network aide les petites entreprises à tirer le meilleur parti du marché européen. Avec près de 600 organisations membres dans plus de 50 pays à travers l'UE et au-delà, l'Enterprise Europe Network est le plus grand réseau du genre en Europe.

L'Enterprise Europe Network-Luxembourg offre aux entreprises un service d'information et d'assistance/conseil dans les domaines communautaires les plus variés et les assiste afin de mieux connaître les opportunités et les enjeux d'un grand marché européen.

Ainsi, même si après la date de clôture de cette enquête vous auriez besoin d'assistance ou si vous avez rencontré des obstacles dans le cadre du Marché Intérieur, l'équipe de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg restera à votre entière disposition.

Textes européens publiés du 7 juillet au 30 août

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner

le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Directives publiées du 7 juillet au 30 août

1	2013/39/UE	Directive 2013/39/UE du Parlement européen et du Conseil du 12 août 2013 modifiant les directives 2000/60/CE et 2008/105/CE en ce qui concerne les substances prioritaires pour la politique dans le domaine de l'eau
2	2013/43/UE	Directive du Conseil du 22 juillet 2013 modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne l'application facultative et temporaire de l'autoliquidation aux livraisons de certains biens et prestations de certains services présentant un risque de fraude
3	2013/42/UE	Directive du Conseil du 22 juillet 2013 modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée, en ce qui concerne un mécanisme de réaction rapide contre la fraude à la TVA

Actes non législatifs publiés du 7 juillet au 30 août 2013

Règlements

4	(UE) N° 753/2013	Règlement d'exécution de la Commission du 2 août 2013 modifiant le règlement (CE) N° 607/2009 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) N° 479/2008 du Conseil en ce qui concerne les appellations d'origine protégées et les indications géographiques protégées, les mentions traditionnelles, l'étiquetage et la présentation de certains produits du secteur vitivinicole
5	(UE) N° 659/2013	Règlement d'exécution de la Commission du 10 juillet 2013 modifiant le règlement (CE) N° 474/2006 établissant la liste communautaire des transporteurs aériens qui font l'objet d'une interdiction d'exploitation dans la Communauté

Décisions

6	2013/425/UE	Décision d'exécution de la Commission du 1 ^{er} août 2013 modifiant la décision d'exécution 2012/782/UE déterminant les limites quantitatives applicables aux substances réglementées et allouant des quotas de ces substances conformément au règlement (CE) N° 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
7	2013/370/UE	Décision du Conseil du 21 juin 2013 mettant la Belgique en demeure de prendre des mesures pour procéder à la réduction du déficit jugée nécessaire pour remédier à la situation de déficit excessif

Actes adoptés par des instances créées par des accords internationaux

8	Eur-Lex L 210 6.08.2013	Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, relatif au financement de l'aide de l'Union européenne au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 conformément à l'accord de partenariat ACP-UE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
9	Eur-Lex L 195 17.07.2013	Accord entre la Communauté européenne et le Royaume de Danemark sur la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Septembre 2013 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand

en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5

6 7 8 9

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Affaires européennes et Grande Région

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le mar-

ché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques. Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays

candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- | | |
|----|---|
| 1 | Société française spécialisée dans la fabrication de boîtes de coffrage en polypropylène alvéolaire pour le secteur de la construction cherche des distributeurs (EEN 20130416033) |
| 2 | Société hongroise spécialisée dans la production de bouteilles en plastique est à la recherche de services d'intermédiaires commerciaux. (EEN 20120508069) |
| 3 | Société allemande de la région de la Sarre, spécialisée dans la production de fenêtres et des portes fabrique ses produits de haute qualité en Pologne. La société est à la recherche d'agents commerciaux à l'international. (EEN 20130219042) |
| 4 | Société polonaise spécialisée dans le traitement de composants en acier est à la recherche d'agents commerciaux à l'international. (EEN 20130321011) |
| 5 | Fabricant italien de vestes classiques d'accessoires et de vêtements recherche des distributeurs. (EEN 20130118006) |
| 6 | Société britannique fournissant des machines pour le traitement de déchets alimentaires est à la recherche d'agents commerciaux. (EEN 20130515015) |
| 7 | Producteur de vin français, spécialisée dans la production de vins biologiques («Côtes du Rhône») est à la recherche de distributeurs à l'international. (EEN 20130104021) |
| 8 | Société française, grossiste de fruits et de légumes est à la recherche de distributeurs au sein de l'UE. (EEN 20130426046) |
| 9 | Société croate, spécialisée dans les produits textiles est à la recherche d'intermédiaires commerciaux. (EEN 20130415026) |
| 10 | Entreprise lituanienne, spécialisée dans la fabrication de produits en bois (maisons de jeux, bacs à sable, jardinières, etc.) est à la recherche d'intermédiaires commerciaux. (EEN 20130503004) |

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Septembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____
 Numéro au RCS: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 Code postal/localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
 Affaires Internationales – Services européens et Grande Région
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

Dernier appel

pour votre contrat d'apprentissage

Secteur	Date
COMMERCE	31.10
INDUSTRIE	31.10
HORECA	31.10
SERVICES	31.10

Intéressé par un apprentissage ?

Profitez des dernières places disponibles ! Donnez-vous la chance d'exercer une profession passionnante, via un cursus professionnalisant. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'ADEM.

Contacts ADEM :

OP Luxembourg | place de l'Etoile | Tél. : 247-85387 et 247-85480

OP Esch/Alzette | 1, bd porte de France | Tél. : 247-75411

OP Diekirch | 2, rue Clairefontaine | Tél. : 80 29 29 511

Entreprises, accueillez un apprenti !

Communiquez votre passion, transmettez vos compétences à un jeune enthousiaste et guidez-le dans sa démarche professionnelle.

Faites-vous connaître en téléchargeant le formulaire de déclaration de postes d'apprentissage sur lsc.lu ou adem.public.lu

Dernier délai : 31 octobre 2013 !

Lancement d'une formation en développement d'entreprise en Grande Région

La Luxembourg School for Commerce lance cet automne un nouveau programme de formation sur le développement d'entreprise à l'international. A cette occasion, Merkur a interviewé Philippe Ledent, vice-président du Conseil Economique et Social de la Grande Région, qui animera le séminaire intitulé: «Les écosystèmes entrepreneuriaux au cœur du développement économique de la Grande Région».

Merkur: La Grande Région est perçue comme un «Laboratoire de l'Europe». Au-delà de son héritage culturel commun, elle est souvent ressentie par ses habitants comme une réalité essentiellement économique. Est-ce également le cas des entrepreneurs de la Grande Région? Et existe-t-il une culture entrepreneuriale commune?

Philippe Ledent: La Grande Région est une réalité socio-économique avant tout. Que serait le Grand-Duché de Luxembourg sans ses travailleurs frontaliers? Et la Wallonie sans ses 45.000 travailleurs qui traversent la frontière vers le Luxembourg? Et la Province de Luxembourg d'où je viens sans les 6.000 travailleurs français qui répondent aux besoins d'entreprises principalement d'Arlon et Virton? Que seraient la Rhénanie et la Sarre sans ses 40.000 travailleurs qui comme les nôtres traversent la frontière vers le Luxembourg, et sans parler de la Lorraine (80.000 travailleurs)? De combien chuteraient les exportations wallonnes si nos voisins de la Grande Région changeaient de politiques d'achats?

Même si les frontières et la langue peuvent constituer des freins au dialogue pour bon nombre de citoyens, la Grande Région présente de magnifiques opportunités pour entreprendre, travailler, étudier, vivre, voyager ...

Il n'existe pas selon moi de culture entrepreneuriale commune. Mais qu'importe. Les acteurs économiques de la Grande Région doivent travailler davantage en réseau. Des nouveaux champs sectoriels s'ouvrent à eux avec

les technologies vertes, les énergies renouvelables, les biotechnologies et les sciences du vivant, la chimie du végétal, les nouveaux matériaux, les nanotechnologies, et les nouvelles technologies informatiques. Co-créons avec les acteurs qui nous entourent. Soyons en «coopétition»!

Il y a sans doute, selon moi, une place pour une politique industrielle plus concertée au sein de la Grande Région. D'abord parce qu'il existe des complémentarités territoriales pour certains secteurs d'activité très développés tels que l'automobile, les services aux entreprises, l'agriculture, la sylviculture, la construction, la santé et les T.I.C. Ensuite parce que l'industrie possède un pouvoir très fortement structurant sur la diffusion des innovations technologiques à l'ensemble de l'économie et, par extension, sur sa productivité globale. Autant de pistes pour une nouvelle révolution productive dans cet espace transfrontalier ... Mais nous en sommes loin!

Merkur: Existe-t-il des projets ou des coopérations transfrontaliers «inter-entrepreneurs» en faveur des entrepreneurs de cette entité supra-régionale?

Philippe Ledent: Les entreprises pensent business et marchés avant de se focaliser sur le mot «Grande Région». Elles ont également besoin de main d'œuvre, et de ce point de vue-là plusieurs initiatives publiques veillent à faciliter la mobilité professionnelle transfrontalière. L'ADÉM, Pôle Emploi, le FOREM et les services de l'emploi des lands de la Sarre et de la Rhénanie ont d'ailleurs signé en ce sens un programme de collaboration à Trèves en mars dernier, au moment où mes pairs partenaires sociaux m'ont élu à la vice-présidence du Conseil Economique et Social de la Grande Région.

Ensuite, il est important d'accroître la mise en réseau d'entrepreneurs et en ce sens des initiatives comme les GR Business Days stimulent et encouragent

les échanges commerciaux et les relations d'affaires dans la Grande Région.

A titre personnel, je connais évidemment beaucoup de patrons des différentes régions qui collaborent. Mais ce n'est pas suffisant. A priori, les entreprises se sentent en compétition, et elles le sont, bien sûr. Mais on devrait parler davantage de «coopétition»: collaborer avec un concurrent pour proposer de nouveaux produits, conquérir de nouveaux marchés et réaliser des économies d'échelle. Le périmètre de la Grande Région est selon moi propice à davantage de «coopétition».

Imaginez une seconde. La Grande Région compte 41 clusters et pôles de compétitivité traitant 7 thématiques. Sans oublier l'Université de la Grande Région qui regroupe six universités. Si on évite le risque de dispersion de l'effort de recherche si la pluridisciplinarité souhaitée est trop large – il y a sans doute moyen de faire plus avec moins aujourd'hui, quel levier pour doper la recherche et l'innovation et l'amener à un niveau parmi les plus élevés d'Europe!

C'est en ce sens que ces organisations doivent être davantage connectées et en réseau avec les entreprises, et à leur service. Et si nous imaginions un Pôle Européen 2.0 ou 3.0. en nous appuyant sur les facteurs clés de succès de la Silicon Valley ...

Merkur: Les changements économiques – notamment la mondialisation des marchés et l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication – ont-ils rapproché ou éloigné les pays de la Grande Région?

Philippe Ledent: Si le monde est un village, la Grande Région est un hameau ... Mais un hameau qui occupe une position stratégique au cœur de l'Europe à proximité de grands centres économiques européens.

Et que d'atouts! De nombreuses TPE et PME dynamiques avec de plus en plus de patrons présents de part et d'autre de la frontière, une forte part de

l'artisanat et un rôle important du marché du travail transfrontalier.

S'inspirer de la Silicon Valley pour créer un écosystème entrepreneurial dans la Grande Région n'est pas une utopie. Dans la Grande Région, nous ne manquons pas de talents. Il existe des pôles de compétitivité pour faire émerger des écosystèmes entrepreneuriaux performants. Il manque quelques ingrédients essentiels pour les faire décoller même si c'est difficile d'établir une recette miracle qui permettrait de justifier une telle réussite ... D'ailleurs, beaucoup ont voulu reproduire le modèle de ce pôle ailleurs sur le globe sans jamais parvenir à l'égaliser. Les observateurs, cependant, relèvent plusieurs facteurs de succès, qui ne sont pas tous liés à l'intelligence humaine.

Les autorités publiques ont établi des «règles du jeu» adéquates, favorables au développement d'un pôle de compétitivité. Le respect de ces règles (droit de la concurrence, de la propriété intellectuelle, etc.) est indispensable au développement économique. La Silicon Valley, par la présence de plusieurs acteurs, favorise à travers de multiples actions la circulation des idées, initiant un processus d'«apprentissage collectif» par des interactions fortes entre le monde des affaires, la recherche et le secteur public. La Silicon Valley sait profiter des savoirs acquis dans toutes les régions du monde, grâce à ses liens au niveau mon-

dial avec d'autres «clusters» industriels, notamment grâce à l'immigration. La Silicon Valley dispose d'un environnement universitaire.

Il existe, sur place, de nombreux services aux entreprises, créateurs de valeur ajoutée, en matière financière par exemple, ou en matière de gestion des ressources humaines. Les sources de financement (capital risque) sont facilement disponibles. Le climat favorable récompense l'audace économique.

La région jouit d'un dynamisme démographique et permet une grande mobilité professionnelle. La population californienne est en constante augmentation. La libre circulation des personnes permet d'employer le personnel le plus qualifié. Beaucoup d'entreprises naissantes sont créées par des migrants de première génération.

La Grande Région peut parfaitement tirer parti de la mondialisation, en développant un «écosystème» propice à l'innovation pour acquérir un avantage comparatif inégalé et tirer parti des synergies du couple innovation-entrepreneuriat. Nos entrepreneurs ont en effet besoin que l'on cultive l'audace.

Merkur: Vous avez vous-même une expérience d'entrepreneur. D'après vous, quelles sont les compétences «transfrontalières» indispensables pour être un bon entrepreneur dans cet environnement transfrontalier?

Philippe Ledent: Les récentes enquêtes sur l'esprit d'entreprendre, et dont les résultats sont valables dans la Grande Région, montrent que la plupart des freins au démarrage et au développement des entreprises sont le manque de confiance en soi et le manque de moyens. Mais c'est avant toute chose d'un état d'esprit, de leadership, de culture de l'audace dont nos futurs entrepreneurs ont besoin dans un terrain fertile. Repartir des principaux facteurs clés de succès de la Silicon Valley n'est sans doute pas inutile ...

Nous avons beaucoup de talents dans la Grande Région. De nombreuses success stories existent. Les pôles de compétitivité et les clusters existent mais il est parfois difficile d'entrevoir la valeur ajoutée créée en termes d'innovations, de business et d'emplois.

De plus en plus d'entrepreneurs créent dans leur pays d'origine et dans un autre, souvent le Grand-Duché de Luxembourg pour des raisons souvent invoquées. La Grande Région et ses pays, régions et provinces sont interconnectés. Tout cela implique une meilleure connaissance entre les personnes, les acteurs et les compétences des territoires voisins. C'est cela et rien d'autre qui fera peut-être émerger une identité économique commune.

Nous avons de la chance, une chance énorme! Et que d'opportunités ... ■

Portrait: Philippe Ledent

- Vice-président du Conseil économique et Social de la Grande Région (CESGR)
- Vice-Président exécutif de l'UCM Luxembourg et vice-président UCM Nationale, organisation patronale
- Fondateur et dirigeant de L.C.M. (Leadership – Consulting – Management), conseil en stratégie opérationnelle, en organisation et en management de TPE et PME
- Fondateur et Président de Challenge SCRL, structure spécialisée dans l'accompagnement d'entrepreneurs starters
- Partner ECOWASH Belgique/Luxembourg
- Consultant agréé par la Région wallonne



Philippe Ledent

Indemnités d'apprentissage

Nouveau barème d'indemnités depuis juillet



Dans le cadre de l'apprentissage, l'apprenti a droit à une indemnité d'apprentissage laquelle est payée mensuellement par l'entreprise-formatrice.

Le Fonds pour l'emploi verse aux employeurs occupant un apprenti des aides de promotion de l'apprentissage d'un montant égal à 27 % de l'indemnité d'apprentissage versée à l'apprenti.

Ce montant s'élève à 40 % pour les formations CCP.

Le Fonds pour l'emploi rembourse également aux employeurs la part patronale des charges sociales se rapportant à l'indemnité d'apprentissage versée à l'apprenti.

Les indemnités d'apprentissage ont été fixées par règlement grand-ducal du 9 juillet 2013 portant fixation des indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (page 1834 du recueil de législation A-N° 117 du 12 juillet 2013).

Les indemnités d'apprentissage ci-dessous sont uniquement valables pour les contrats conclus à partir du 16 juillet 2013.

■ Barème des indemnités d'apprentissage mensuelles – nouveau régime (*minima applicables*)

Valables à partir du 16 juillet 2013

Profession	Indice 756,27	Indice 756,27	Indice 756,27
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
	Année	Année	Année
CCP			
Commis de vente	420,26 €	472,74 €	577,87 €
Cuisinier	525,31 €	651,38 €	893,00 €
Serveur	525,31 €	651,38 €	893,00 €
DAP	Avant PII*	Après PII*	n/a
Agent administratif et commercial	577,87 €	998,05 €	n/a
Agent de voyages	577,87 €	998,05 €	n/a
Assistant en pharmacie	420,26 €	998,05 €	n/a
Auxiliaire de vie	682,91 €	1 050,61 €	n/a
Conseiller en vente	577,87 €	787,88 €	n/a
Cuisinier	735,40 €	1 050,61 €	n/a
Décorateur	577,87 €	998,05 €	n/a
Dessinateur en bâtiment	577,87 €	998,05 €	n/a
Électronicien en énergie	577,87 €	998,05 €	n/a
Gestionnaire qualifié en logistique	577,87 €	998,05 €	n/a
Informaticien qualifié	577,87 €	998,05 €	n/a
Mécanicien d'avions – cat A	807,62 €	n/a	n/a
Mécanicien d'usinage	577,87 €	998,05 €	n/a
Mécanicien industriel et de maintenance	577,87 €	998,05 €	n/a
Mécatronicien	315,21 €	525,31 €	n/a

Profession	Indice 756,27	Indice 756,27	Indice 756,27
	1 ^e	2 ^e	3 ^e
	Année	Année	Année
CCP			
Serveur	735,40 €	998,05 €	n/a
Vendeur-Retouche	577,87 €	787,88 €	n/a
DT	Avant PII	Après PII	n/a
Mécanicien d'avions – cat B	323,08 €	969,16 €	n/a
* PII = Projet intégré intermédiaire			

Lehrlingsentschädigungen für grenzüberschreitende Ausbildungen

Gültig ab dem 16. Juli 2013

Berufsausbildung	Index 756,27	Index 756,27	Index 756,27
	1.	2.	3.
	Année	Année	Année
Grenzüberschreitende Ausbildungsberufe			
Automobilkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Bankkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Brauer und Mälzer	630,34 €	735,41 €	945,57 €
Chemielaborant	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Elektroniker für Automatisierungstechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Elektroniker für Betriebstechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Elektroniker für Geräte und Systeme	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Elektroniker für Maschinen- und Antriebstechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachinformatiker Anwendungsentwicklung	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachinformatiker für Systemintegration	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachkraft für Kurier-, Express- und Postdienstleistungen	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachkraft für Lebensmitteltechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachmann für Systemgastronomie	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Hotelfachmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Immobilienkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Industriekaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Informatikkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für audiovisuelle Medien	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Bürokommunikation	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Gross- und Aussenhandel	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Marketingkommunikation	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Spedition und Logistikdienstleistungen	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Versicherungen und Finanzen	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Mediengestalter für Digital und Print	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Medienkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Sport- und Fitnesskaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Technischer Zeichner	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Tierpfleger	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Veranstaltungskaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Versicherungskaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Verfahrensmechaniker für Beschichtungstechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Verfahrensmechaniker für Kunststoff- und Kautschuktechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Werbekaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Zahnmedizinische Fachangestellte	630,34 €	735,41 €	998,06 €

18 juillet 2013

Workshop «Immersion in a Global Financial Place»



La formation «Immersion in a Global Financial Place» destinée aux 13 étudiants du Executive MBA de l'ICN Business School accueillait 5 étudiants-hôtes du Cameroun et avait pour objectif de les familiariser avec les produits, services et spécificités d'une place financière internationale

La Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en collaboration avec

IFBL-L'institut, a organisé du 18 au 20 juillet 2013 dans les locaux de la Chambre de Commerce le workshop «Immersion in a Global Finan-

cial Place». Cette formation, destinée aux 13 étudiants du Executive MBA de l'ICN Business School à Nancy, accueillait également 5 étudiants-hôtes du Cameroun et avait pour objectif de les familiariser avec les produits, services et spécificités d'une place financière internationale. Elle s'inscrit dans le cadre d'une coopération renforcée en matière d'enseignement supérieur au niveau de la Grande Région, particulièrement soutenue par la LSC et ICN Business School. Grâce à un important réseau de partenaires nationaux et régionaux spécialisés, la LSC est en mesure de proposer aussi des formations de type «Bachelor» et «Master» ciblant à la fois les étudiants, respectivement les actifs professionnels. ■

INFPC

Développer ses compétences: un challenge tout au long de la vie!



infpc



lifelong-learning.lu

observatoire
de la formation

tous les secteurs d'activité de l'économie luxembourgeoise.

Toutes les aides à la formation et les démarches qui s'y rapportent sont synthétisées afin de permettre à l'internaute d'accéder aisément aux informations utiles pour sa recherche de formation.

Le portail **lifelong-learning.lu** a récemment bénéficié de nouvelles évolutions, toujours dans le but d'optimiser son utilisation et d'offrir un accès efficace à l'information recherchée.

Pour répondre aux profils variés des internautes, le site sera disponible en anglais dès la fin novembre, puis en allemand en 2014 et en portugais en 2015. **www.lifelong-learning.lu.**



Se former tout au long de sa vie professionnelle et privée est une réalité à laquelle chaque individu se trouve confronté. Que ce soit pour acquérir de nouvelles compétences, enrichir son expérience ou obtenir un diplôme, la formation constitue une démarche incontournable pour atteindre ses propres objectifs ou participer au succès d'une entreprise.

Le portail **lifelong-learning.lu** a pour vocation de répondre à toutes les recherches d'informations ayant trait à la formation tout au long de la vie au Grand-Duché.

Ce ne sont pas moins de 110 offreurs de formation, privés, institutionnels et associatifs qui y présentent plus de 5.500 offres de formation couvrant

Le Fonds social européen
investit dans votre avenir



Votre formateur pour la réussite

Luxembourg School for Commerce

Découvrez nos formations de l'automne 2013!

Formation	Langue	Date de début	Type
CRÉATION ET GESTION D'ENTREPRISE			
Séance d'information : Management skills pour cadres et dirigeants	FR	08/10/2013	Jour
Excellence stratégique et Balanced Scorecard	FR	15/10/2013	Jour
COMPTABILITÉ ET FINANCE			
E-administration et les liaisons existantes dans BOB 50	FR	18/11/2013	Soir
Accounting System and Software – Introduction to Sage BOB 50	EN	30/09/2013	Soir
Expertise en comptabilité informatisée avancée avec BOB 50 (Module 2)	FR	14/11/2013	Soir
DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE À L'INTERNATIONAL			
Stratégie de développement international			
Réussir la prospection des marchés régionaux, européens et internationaux	FR	03/10/2013	Jour
Business Plan Export : Maîtriser les étapes d'étude et d'analyse des marchés étrangers	FR	12/11/2013	Jour
Les écosystèmes entrepreneuriaux au cœur du développement économique au sein de la Grande Région	FR	05/12/2013	Jour
ÉCONOMIE			
Économie pour non-économistes	FR	26/11/2013	Jour
Mieux comprendre l'actualité économique et financière	FR	21/11/2013	Soir
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
Gestion et développement des ressources humaines			
Gestion et calcul des rémunérations – initiation	FR	24/09/2013	Soir
Leadership et management			
Leadership et management stratégique	FR	21/11/2013	Jour
Formation			
Train the Trainer - Fondamentaux	FR	11/10/2013	Jour
Coaching & mentoring			
Séance d'information : Formation certifiante en coaching	FR	04/10/2013	Jour
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE			
Introduction au rapport RSE selon les lignes directrices du «Global Reporting Initiative»	FR	15/10/2013	Jour
Définir le contenu du rapport selon les lignes directrices du «Global Reporting Initiative»	FR	12/12/2013	Jour

Découvrez notre offre de formation complète sur www.lsc.lu

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820

Sacred Heart University

Nouvelle formation en Risk Management



Dans le cadre du développement de ses activités, la Sacred Heart University (SHU) franchit une nouvelle étape en offrant désormais une formation en Risk Management. Cette formation s'ajoute à la liste des formations déjà existantes telles que les Certificats en Management, Ressources Humaines, Global Investments, Corporate Finance et bien entendu les formations MBA avec ou sans stage.

La formation Risk Management de SHU est sanctionnée par un diplôme de l'université qui bénéficie de l'accréditation AACSB, label d'excellence décerné à moins de 5 % des universités dans le monde. Ce Certificat se compose de 4 cours et s'adresse aux professionnels financiers souhaitant développer ou renforcer leur connaissance dans le domaine du Risk Management. Les cours sont donnés en soirée, à la Chambre de Commerce, de 18h30 à 21h30.

Parmi les Professeurs enseignants: Alfred Steinherr, Directeur Académique de SHU, Christian Schaack, ancien membre du Comité de Direction de BGL BNP Paribas et Thomas Schroeder de la Banque Européenne d'Investissement.

Une session d'information aura lieu en présence des Professeurs le lundi 23 septembre à 18h dans les locaux de Sacred Heart University, Luxembourg-Kirchberg. Cette session est destinée à toutes les personnes intéressées par cette formation et aux professionnels des Ressources Humaines.

Prochaines sessions de formation (MBA & Certificats)

- **Negotiations & Dispute Management** (Septembre)
Professeur: Marcus Mueller, PhD
- **Operations Excellence** (Septembre)
Professeur: Frederic Portal
- **Portfolio Management** (Septembre)
Professeur: Bernard Herman
- **Entrepreneurship** (Novembre)
Professeur: Hedda Pahlson-Moller
- **Corporate Finance** (Décembre)
Professeur: Bridget Lyons, PhD



Le partenaire des petites et moyennes entreprises



Fiduciaire
Comptable
Tibolt
s.à r.l.
www.tibolt.lu

3, rue du Village, L-6140 JUNGLINSTER, ☎ 78 88 75

Tous les cours enseignés par Sacred Heart University
peuvent aussi être pris de façon individuelle
Pour toute information complémentaire: www.shu.lu.

Contact: Antoine Rech

Tél.: (+352) 22 76 13 31 – E-mail : arech@shu.lu

Cycle de formation 2013-2014 pour le secteur de la construction

A la rentrée, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) et le Centre de Recherche Public Henri Tudor proposent aux professionnels du secteur de la construction, une nouvelle édition du cycle de formation qu'ils organisent conjointement.

En novembre 2013, débute la 10^e édition du cycle de formation dédié aux membres OAI, aux cadres et dirigeants du secteur de la construction, ainsi qu'à toute personne intéressée des secteurs étatique et communal. Mis au point par l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) et le Centre de Recherche Public Henri Tudor, en partenariat avec le Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, les Services des sites et monuments nationaux, le Centre national de recherche archéologique et le Centre de Ressources des Technologies de l'Information pour le Bâtiment (CRTI-B), le programme s'étend sur une année académique, jusqu'en juin 2014, et comprend vingt-quatre modules et une visite regroupés en quatre thématiques:

- Histoire de l'architecture, de novembre à décembre 2013;
- Management de bureau et gestion de projets, de décembre 2013 à février 2014, avec deux nouveaux modules «Recommandations et bonnes pratiques pour l'établissement d'un dossier de soumissions» et «Conduire une démarche de programmation architecturale»;
- Confort et bien-être, de février à mars 2014, avec trois nouveaux modules: «La qualité de l'air», «L'inertie thermique» et «Le confort visuel et l'éclairage naturel»;

- Construction durable, d'avril à juin 2014, avec quatre nouveaux modules: «Cradle-to-Cradle: une démarche d'eco-conception de bâtiments et de quartiers», «Projektmanagement von nachhaltigen Bauvorhaben (integrated Management von stadtplanerischen Bauvorhaben)», «Analyse du Cycle de Vie (ACV): intérêts et apports pour le secteur de la construction et «L'autonomie énergétique des bâtiments».

Les personnes intéressées peuvent, selon leur besoin, composer leur formation en choisissant parmi l'ensemble des modules proposés, la ou les thématiques qui l'intéressent et lui permettront d'évoluer dans son métier. Ouverts à

tous les professionnels du secteur de la profession, ce cycle de formation offre à tous ceux membres de l'OAI l'avantage d'avoir une formation complémentaire à celle de base qui leur est attribuée dans ce cadre.

Le cycle de formation, qui se déroule principalement à Luxembourg dans les locaux du CRP Henri Tudor et au siège de l'OAI, est éligible pour l'obtention du congé formation auprès du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et se termine chaque année par la remise de certificats qui aura lieu cette année, pour les participants au cycle OAI 2012-2013, le lundi 16 septembre 2013 au siège de l'OAI en présence d'Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur. ■



© Shutterstock

Le programme détaillé et les informations pratiques de ce cycle de formation sont à découvrir sur: www.tudor.lu/training/OAI



NEW!

LEVEL 2

TECHNIQUES DE MANAGEMENT DE L'INNOVATION FORMATION DE PERFECTIONNEMENT

TREND ANALYSIS AND ROADMAPING FOR STRATEGY DEVELOPMENT

Les 17 octobre / 7 et 21 novembre / 5, 17 et 18 décembre 2013 / 08h30 - 17h30

LUXEMBOURG
SCHOOL FOR COMMERCE
LUXEMBOURG - KIRCHBERG

Luxinnovation, la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, et le Centre de Recherche Public Henri Tudor s'associent pour vous faire vivre une nouvelle expérience de formation au management de l'innovation.

L'intense pression concurrentielle impose depuis des années aux entreprises de raccourcir le temps de développement et le cycle de vie de leurs produits et services, favorise une versatilité grandissante de leurs clients, et accroît ainsi le risque d'échec de leur projet d'innovation.

Afin de limiter ce risque, savoir anticiper les tendances technologiques, économiques, sociétales, et environnementales de demain qui modèleront l'environnement des entreprises, et les intégrer dans une feuille de route stratégique à court, moyen et long terme, constitue un indéniable avantage concurrentiel.

À cette fin, nous vous invitons à développer et appliquer pratiquement ces nouvelles compétences au travers des cinq modules de perfectionnement suivants qui vous seront enseignés par les meilleurs spécialistes européens.

CALENDRIER DES FORMATIONS

MODULE 1	TREND MONITORING : S'initier au décodage des tendances pour nourrir l'innovation
INTERVENANTE → Catherine CHAMPEYROL	Directrice associée BeauTemps Stratégies & Créativité
	17 octobre 13 (08h30 – 17h30)
	
MODULE 2	CROSS-INDUSTRY INNOVATION
INTERVENANT → Marc TOBIAS	Senior Consultant - BGW AG Management Advisory Group, Spin-off of the Institute of Technology Management - University of St. Gallen
	7 novembre 13 (08h30 – 17h30)
	
MODULE 3	VALORISER SON PORTEFEUILLE DE TECHNOLOGIES : Quels produits, quels marchés pour ma technologie ?
INTERVENANT → Xavier DELECROIX	Program Manager Centre de Recherche Public Henri Tudor
	21 novembre 13 (08h30 – 17h30)
	
MODULE 4	IDENTIFIER LES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES AVEC L'ANALYSE DES BREVETS
INTERVENANTE → Séverine PERBAL	Ingénieur R&D Senior Centre de Recherche Public Henri Tudor
	5 décembre 13 (08h30 – 17h30)
	
MODULE 5	STRATEGIC ROADMAPING
INTERVENANT → Dr. Robert PHAAL	Principal Research Associate in the Engineering Department University of Cambridge
	17 et 18 décembre 13 (08h30 – 17h30)
	

LES INTERVENANTS

Catherine CHAMPEYROL

Directrice associée - BeauTemps Stratégies & Créativité

- Plusieurs années d'expérience au sein de Carlin International, une des agences françaises les plus réputées d'anticipation de tendances
- Enseignement du décodage des tendances dans les écoles de commerce suivantes : ESSEC, ESCP Europe, EDHEC
- Accompagnement de nombreuses entreprises de secteurs différents : Tegaz groupe Total, Dorchester group, Yves Rocher, Conseil Supérieur du Notariat, Nelly Rodi...

Marc TOBIAS

Senior Consultant - BGW AG Management Advisory Group, Spin-off of the Institute of Technology Management - University of St. Gallen

- Several years of research in the context of SMEs and Innovation Management
- Former Head of Unit, Enterprises and International Markets, Fraunhofer Gesellschaft
- Former project manager, Enterprise Development, United Nations Development Programme

Xavier DELECROIX

Program Manager - Centre de Recherche Public Henri Tudor

- 15 ans d'expérience en recherche et traitement de l'information stratégique ainsi qu'en Propriété Industrielle
- Manager du programme d'innovation "Competitive Intelligence and Intellectual Property"

- Coordinateur des prestations de services et des formations au Centre de Veille Technologique du CRP Henri Tudor

Séverine PERBAL

Ingénieur R&D Senior - Centre de Recherche Public Henri Tudor

- Chef du projet "Scientific Excellence" au CRP Henri Tudor
- Services de support aux collaborateurs internes du Centre ainsi qu'aux départements R&D des entreprises privées
- Formatrice en gestion de l'information et veille concurrentielle, technologique et stratégique
- Interventions régulières dans les universités, entreprises privées et administrations publiques

Dr. Robert PHAAL

Principal Research Associate in the Engineering Department - University of Cambridge

- One of the world's most distinguished experts in the field of strategic roadmapping
- Research in the context of strategic technology management, with focus on technology roadmapping and evaluation
- Support services provided to governments, multi-national companies and public sector organizations including: Airbus, AkzoNobel, BASF, BOC-Linde, BP, BT, Caterpillar, GE Healthcare, Mars, Microsoft, Rolls-Royce, Royal Mail, Schlumberger, Siemens and the UK Department of Transport

LES PLUS DE LA FORMATION

DES PROFESSEURS-PRATICIENS EXERÇANT DANS LES MEILLEURES BUSINESS SCHOOLS EUROPÉENNES

UN ENSEIGNEMENT MÊLANT THÉORIE ET APPLICATION PRATIQUE

UNE FORMATION MODULABLE

Choisissez un ou plusieurs modules selon vos besoins.

DES PRIX PARMIS LES PLUS COMPÉTITIFS EN EUROPE

Droit d'inscription pour le cycle complet : 2.500€.

Droit d'inscription par module : 450€ (excepté pour module 5 : 900€)

DES OPPORTUNITÉS DE NETWORKING

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Dirigeants de PME, CTOs, CIOs, Innovation Managers.

COMMENT S'INSCRIRE ?

www.lsc.lu/tmi

LIEU

Centre de Formation de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg



Luxembourg School for Commerce

Mme Doris MULOMBE

Conseillère en formation

Tél.: (+352) 42 39 39 - 220

doris.mulombe@lsc.lu



PUBLIC RESEARCH CENTRE HENRI TUDOR

Centre de Recherche Public Henri Tudor

M. Frédéric GIRS

Training Officer

Tél.: (+352) 42 59 91 - 2330

frederic.girs@tudor.lu



Luxinnovation,

Agence nationale pour la promotion
de l'innovation et de la recherche

M. Lionel CAMMARATA

Chef de projet

Tél.: (+352) 43 62 63 - 1

lionel.cammarata@luxinnovation.lu

Journées création, développement et reprise d'entreprises 2013

Le rendez-vous annuel des créateurs, repreneurs et entrepreneurs à ne pas manquer!

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer votre entreprise? Vous ne savez pas par où commencer et vous avez besoin de conseils? Trouvez toutes les réponses à vos questions lors des Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises 2013!

Les différentes structures de conseil, d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise guideront et répondront à toutes les questions, du 2 au 19 octobre 2013.

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, avec le soutien du ministère de l'Economie et du Commerce

extérieur et du ministère des Classes moyennes et du Tourisme, les Journées création, développement et reprise d'entreprises seront marquées par la traditionnelle Nocturne, qui se tiendra le mercredi 2 octobre de 17h00 à 21h00, dans les locaux de la Chambre de Commerce.

La nocturne est un concept d'entretiens personnalisés préprogrammés de vingt minutes permettant aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, ainsi qu'aux entrepreneurs déjà établis, de rencontrer des conseillers de tous domaines d'activité. Le principe est simple: l'entrepreneur peut, en un rapide clic sur le formulaire de ren-

dez-vous du site www.journees.lu, exposer sa problématique, choisir le domaine (accompagnement, création d'entreprise, fiscalité, démarches administratives, financement, juridique, recherche/innovation, transmission) dans lequel il souhaite être conseillé et la plage horaire qui lui convient. Il sera alors mis en relation avec un des conseillers compétents en la matière.

La nouveauté cette année est que l'entrepreneur a également la possibilité de prendre rendez-vous directement avec un ou plusieurs exposants afin de rencontrer les acteurs clés de la création d'entreprise lors d'un rendez-vous individuel et personnalisé.

Parallèlement, un espace stands divisé en six pôles distincts (finance, accompagnement, démarches administratives, innovation, formation et internationalisation) sera également aménagé, pour faciliter les rencontres entre entrepreneurs et exposants.

Pendant ces deux semaines, une dizaine de conférences, workshops et tables rondes seront proposés, couvrant des thèmes aussi incontournables que la gouvernance d'entreprise au fil des générations que se succèdent, la TVA intracommunautaire, le financement des entreprises innovantes, la formation continue, mais aussi des thèmes d'actualité tels que les meilleurs moyens pour se prémunir contre les retards et les défauts de paiement ou les opportunités de développement en temps de crise.

Les Journées création, développement et reprise d'entreprises seront également l'occasion de découvrir les parcours de nombreux entrepreneurs à succès comme Steve Darné, associé du groupe Icom (IKKI, YOYO, AKA ...) et de Marco Peretti (Fondateur de Cluris (I), NeoValens (L) et SecureWave (L) et co-fondateur de BeyondTrust (I & US) qui témoigneront le 8 octobre, dans le cadre d'une conférence organisée à Belval.



Programme complet et inscriptions obligatoire aux événements et à la nocturne sur www.journees.lu.

Contact: info@journees.lu

Journées
Création,
Développement
et Reprise
d'entreprises 2013



LE RENDEZ-VOUS DES CRÉATEURS, REPRENEURS ET ENTREPRENEURS

DU 2 AU 19/10/2013

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS:

WWW.JOURNEES.LU

NOCTURNE & STANDS D'INFORMATION LE 2 OCTOBRE DE 17H À 21H



Focus sur le parcours de deux «serial entrepreneurs»



Marco Peretti
Fondateur de Cluris (I),
NeoValens (L) et SecureWave
(L) et co-fondateur de
BeyondTrust (I & US)

Merkur: With almost half a dozen company creations one could call you a 'serial entrepreneur'. Could you say a few words about the companies that you created or co-created?

Marco Peretti: Not all startups worked out, but two in particular did, and both took off from Luxembourg. The first one, SecureWave, was born around 2000 when Microsoft introduced Plug & Play, that is, the ability for users to plug a multitude of devices onto corporate computers, to the dismay of the IT department. We jumped at the opportunity and quickly realized that the product had a great potential, worldwide.

After SecureWave I had the chance to hit another winner. I created yet another innovative security solution for which there was great demand and no competition, and soon joined forces with a larger organization with a sales team in place and thousands of customers to upsell the product to.

Both startups proved rather successful, with products currently in use on several millions endpoints. After 17th years abroad, I eventually moved back to my own country, and started a couple more companies.

Merkur: How did you become entrepreneur? Did this spirit already exist in your family or did you develop it?

Marco Peretti: Totally in my DNA: my father owned a company, and my brothers and sisters ended up owning their own businesses too. Although mostly indirectly, when we were kids, we have lived through many of the issues that owning and running a business brings. Given the choice, a sensible person would have taken a different path, but no me. I just can't stop thinking about new products, all the time.

Merkur: Since several years the crisis is in every mind. Did this economic context change your way of seeing things, did it help you or hinder you in the development of your activities?

Marco Peretti: It has affected me, but I also see opportunities. Changes in spending habits, mean room to sell new product and services. Businesses of all sizes must adapt, and not only by cutting expenses. Startups, due to their limited size and lean organization structure, can adapt to external changes much quicker than traditional businesses. It is not a recipe for success, but a necessity, and also a matter of attitude. Don't complain about it: take advantage of it.



Steve Darné
Associé du groupe 1Com
(IKKI, YOYO, Le Set, AKA...)

Merkur: Avec plus d'une dizaine de créations de sociétés à votre actif, vous êtes ce que l'on pourrait appeler un «serial entrepreneur». Pourriez-vous nous dire quelques mots sur les sociétés que vous avez créées? La restauration semble être un de vos secteurs de prédilection...

Steve Darné: Le groupe 1COM s'illustre dans des domaines d'activité divers et variés: l'Horesca, le night life, les loisirs, les services aux entreprises et à la personne ainsi que l'immobilier. Nous avons débuté notre aventure entrepreneuriale par un restaurant, puis deux pour en arriver à 8 à ce jour.

Tous nos établissements sont complémentaires et ne se font pas concurrence, car ils ont été développés sur des concepts et des cuisines bien distincts (asiatique, traditionnelle française, bavaroise...).

La diversité de nos activités ainsi que la multiplicité de nos entités est primordiale pour créer de la richesse. En atteste le constat établi par le magazine Forbes. Sur les 1426 entrepreneurs milliardaires recensés dans leur classement annuel, seuls 130 ont fait fortune grâce à un seul et unique business. Le proverbe «il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier» prend alors tout son sens.

Merkur: Comment est né votre esprit d'entreprendre? Existait-il déjà au sein de votre famille ou est-il apparu plus tard?

Steve Darné: J'ai fait mes études aux Etats-Unis, pays où la possibilité de créer sa richesse est donnée à tout un chacun. C'est sans doute de là que m'est venue cette fibre entrepreneuriale que je compte bien transmettre à mes enfants.

Merkur: Depuis plusieurs années, la crise est dans tous les esprits. Ce contexte économique a-t-il changé votre façon de voir les choses, vous a-t-il aidé ou au contraire freiné dans le développement de vos activités?

Steve Darné: La crise a été fatale pour certains et salutaire pour d'autres. Nous avons décidé de la prendre comme un atout, convaincus que seuls les mieux préparés ou ceux qui se sont le mieux adaptés sauront en profiter. Elle nous a poussé à porter une certaine réflexion sur l'évolution de nos marchés et s'il fallait reconsidérer ou non notre stratégie de développement. Nous sommes plus vigilants aux dépenses et aux investissements.

Néanmoins, même en période incertaine comme celle que nous traversons, et dans l'attente d'un contexte économique plus favorable, si une belle opportunité se présente, il faut la saisir!

Merkur: La gestion quotidienne d'autant de sociétés prend énormément de temps... Comment parvenez-vous à concilier cette vie professionnelle trépidante avec votre vie privée?

Steve Darné: Il est primordial, avant tout, de bien compartimenter sa vie privée et professionnelle afin que l'une n'empiète pas sur l'autre. Il faut aussi savoir s'entourer de collaborateurs fiables et compétents afin d'obtenir une structure efficace et autonome à qui déléguer. Mais ceci prend aussi un certain temps.

Le temps passé à consolider les fondations du groupe est une nécessité afin de pouvoir ensuite se consacrer pleinement et sereinement à sa vie privée.

Conférence

La gouvernance – un outil de dialogue au service de l'entreprise

Le 3 octobre prochain, dans le cadre des Journées de la création et du développement organisées par la Chambre de Commerce, la présentation des différents outils de la gouvernance que ceux-ci soient traditionnels ou originaux, la combinaison de ceux-ci et leur mise en œuvre feront l'objet d'une conférence intitulée: La gouvernance – un outil de dialogue au service de l'entreprise – «Gouverner» pour assurer la pérennité de l'entreprise au fil des générations qui se succèdent».

«La vie des institutions est plus longue que celle des hommes et les institutions peuvent ainsi, si elles sont bien construites, accumuler et transmettre la sagesse des générations successives.»¹

Tout chef d'entreprise, au moment de la passation de son entreprise, c'est-à-dire au moment d'une vente ou d'une transmission, espère avoir réussi à créer une telle institution qui saura lui survivre et se développer de façon pérenne. La réalisation de cette espérance passe par la mise en place d'une bonne gouvernance.

La gouvernance, qu'est-ce que c'est?

La gouvernance, c'est tout d'abord un ensemble de valeurs, de principes et de règles que l'on va écrire dans différents documents. La gouvernance a pour but de créer une synergie entre les différents acteurs de l'entreprise, particulièrement entre les membres d'une famille lorsque l'entreprise est familiale. Plus précisément, la gouvernance doit être organisée entre les membres de la famille mais aussi au niveau des actionnaires, des administrateurs et gérants et des employés. La gouvernance est également un outil de rassemblement qui doit permettre de créer une dynamique de groupe soit familiale, soit entre des tiers.

Elle doit avoir pour finalité de définir une stratégie à long terme pour l'entreprise, et d'en assurer le respect à tous les niveaux décisionnels de l'entreprise au travers de la mise en œuvre d'un processus de direction, de suivi et de contrôle. Enfin, elle doit permettre d'associer tous les acteurs à la réussite de l'entreprise et de faire converger leurs intérêts personnels vers celui de l'entreprise. La vision

et les objectifs doivent donc être clairement identifiés et formulés.

La mise en place d'une bonne gouvernance, quels sont les outils?

A côté des outils traditionnels de la gouvernance (tels que charte familiale, pacte d'actionnaires, règlement intérieur, etc.), plusieurs outils originaux peuvent être utilisés: la stratégie Responsabilité Sociale Entreprise, la valorisation différenciée, la rétention des éléments clés et le conseil de famille. Parmi ceux-ci, les deux premiers retiendront particulièrement notre attention.

Concernant la conception d'une stratégie Responsabilité Sociale Entreprise «RSE»: transmettre une société ne se limite pas seulement à la transmission des actifs financiers qui la constituent, il y a lieu également de prendre en considération le capital social, culturel et humain qui la compose, son ancrage local dans le tissu économique ...

Par la conception d'une stratégie d'engagement de responsabilité sociale au sein de l'entreprise, il est possible d'influer sur la longévité de l'entreprise

¹ Jean Monnet, Mémoires (1976)

(en termes de décennies et de générations), c'est-à-dire non seulement sur la production de base et les processus de prestations de services, mais aussi sur le traitement des employés, d'autres parties prenantes et la communauté locale. Pour autant, tout ceci doit être cohérent avec les valeurs des acteurs de l'entreprise, leurs engagements responsables et leur stratégie d'entreprise.

Concernant la valorisation différenciée: le départ d'un chef d'entreprise constitue le plus souvent une réelle perte de valeur. En effet, un grand nombre de sociétés performant grâce à une implication forte du propriétaire-dirigeant. Ce dernier, au fil du temps, a imprégné de son empreinte entrepreneuriale la gestion de son entreprise. La transmission de l'entreprise s'accompagne alors trop souvent d'une

latence dans l'organisation du remplacement de ce profil «one man show». L'adage selon lequel nul n'est irremplaçable, trouve ici son exception qui vient à confirmer la règle. C'est pourquoi, lorsque le propriétaire-dirigeant vient à cesser totalement son activité, par décès ou vente, la valeur de marché de cette entreprise peut subitement perdre de sa valeur. La valorisation différenciée doit permettre d'optimiser cette perte de valeur en la transformant en immobilisation bénéficiant d'un amortissement. On considèrera alors que cet amortissement disparaît pour ainsi le soustraire du compte de résultat.

La gouvernance, le bon moment pour la mettre en place?

«Prévenir vaut mieux que guérir». Si l'importance de mettre en place une

gouvernance ne fait aucun doute, il convient encore de déterminer le meilleur moment pour sa mise en place.

Si, à juste titre, la problématique de la gouvernance apparaît traditionnellement au moment de la transmission ou de la cession de l'entreprise, la mise en place peut s'effectuer bien en amont et même dès la création d'une société.

Par ailleurs, même en présence d'un associé unique, la mise en place d'une gouvernance bien en amont d'une transmission ou d'une cession permet d'anticiper l'arrivée d'un aléa de la vie.

Enfin, même s'il est préférable d'anticiper, la mise en place à titre palliatif d'un système de gouvernance reste possible. Il conviendra alors de comprendre les problèmes et les raisons des dysfonctionnements rencontrés pour y remédier sans tarder. ■

Programme

La gouvernance – un outil de dialogue au service de l'entreprise

«Gouverner» pour assurer la pérennité de l'entreprise au fil des générations qui se succèdent

Objectifs: faire découvrir le concept de la gouvernance, son intérêt et ses enjeux.

Thèmes abordés:

Gouvernance au fil des générations qui se succèdent
Concept, risques et enjeux de la (non-) gouvernance
Outils pour la mise en place d'une gouvernance
Le bon moment pour sa mise en place

Intervenants:

- Agnès Llorca, Directrice, PwC Luxembourg
- Valérie Ballouhey-Dauphin, Senior Manager, PwC Luxembourg
- François Mousel, Directeur, Réviseur d'entreprise, membre de l'équipe de coordination PwC Entrepreneur
- Benno Vegers, Administrateur-délégué, Koener's Excellence Hotels S.A.
- Animateur: Laurent Koener, Conseiller, Chambre de Commerce Luxembourg

Public cible: Entrepreneurs et dirigeants d'entreprise

Date: 3 octobre 2013

Horaire: 18h00-20h00

Adresse: Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi

Participation gratuite

Langue: française + traduction anglaise simultanée

inscription obligatoire via www.journees.lu

Bee balanced



Online & Offline

trouve ton équilibre / finde deine Balance

www.bee-secure.lu



HELPLINE
26 64 05 44



Ministère de la Santé



Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports



Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale



Service National de la Justice



INP



INP



financé par l'Union Européenne

Mentorat entrepreneurial

Gagner en sérénité et en efficacité

« Mon mentor me fait prendre conscience de l'ajustement constant que je dois opérer entre mes aspirations les plus profondes et la réalité du quotidien. »

David Sibaud, Mentoré 2012



DÉCOUVREZ LES MENTORÉS DE LA PROMOTION 2013!

SAVE THE DATE: CÉRÉMONIE DE LANCEMENT, SAISON 4
LE 28 NOVEMBRE 2013 DÈS 18H30, À LA CHAMBRE DE COMMERCE
INSCRIPTION EN LIGNE À PARTIR DU 28/10/13
WWW.BUSINESSMENTORING.LU



BusinessMentoring, un programme piloté par le Business Support G.I.E.
Certifié ISO 9001

BusinessMentoring

David Sibaud: regagner du mordant dans sa gestion

C'était il y a une quinzaine d'années ... David Sibaud, alors jeune ingénieur en mécanique, conception et fabrication assistées par ordinateur, s'installait au Grand-Duché de Luxembourg. Après avoir contribué à l'implémentation d'outils numériques de conception, de simulation et de fabrication au sein de l'entreprise familiale Gottschol Alcuilux S.A., cet ingénieur de projet devient finalement responsable de département, mobilisant plus volontiers ses «soft skills» pour nouer des partenariats et identifier des opportunités commerciales plutôt que de se perfectionner dans un domaine technique pointu, dans lequel il commençait à se sentir trop étriqué. C'est ce même sens de l'initiative et cet esprit novateur qui le conduiront finalement à suivre sa propre voie, dans la filière numérique dentaire. Rencontre.

Merkur: Tout d'abord, racontez-nous ce qui vous a mené à l'entrepreneuriat?

David Sibaud: En 2005, Gottschol Alcuilux SA souhaitait diversifier ses activités et son comité de direction m'a mandaté pour mener à bien son projet de diversification. Je me suis orienté vers le secteur médical, par intuition et conviction, et me suis focalisé sur le

domaine orthopédique, branche de la médecine qui faisait appel aux compétences numériques que nous avons déjà acquises dans la conception et la fabrication de pièces industrielles. En 2007, la spin off Simeda est née. J'ai reçu toute la confiance de l'actionariat de la maison mère qui m'a alors donné l'autonomie nécessaire à la réalisation de ce projet d'entreprise.

Merkur: Votre activité implique un processus complexe qui va de la conception à la production en usine. Décrivez-nous cette approche.

David Sibaud: Simeda est une société luxembourgeoise spécialisée depuis 7 ans dans la conception et l'usinage de prothèses dentaires et implantaires numériques personnalisées par Conception et Fabrication Assistée

par Ordinateur. Nous disposons d'un centre de production certifié ISO9001 et ISO13485 pour la réalisation de travaux implanto-portés (prothèses visées sur des implants) et dento-portés (prothèses scellées sur dents naturelles) personnalisés. L'équipe technique se compose d'ingénieurs, de prothésistes dentaires, de techniciens qui travaillent en synergie afin de fournir des prothèses de haute qualité. Notre cœur de métier est la fabrication en série de pièces personnalisées à l'aide de moyens de production standards. Simeda développe ainsi une filière numérique complète qui permet l'échange et le traitement d'informations entre les trois acteurs mobilisés lors d'un traitement dentaire nécessitant une prothèse (dentistes, prothésistes, centre d'usinage), depuis la phase de numérisation de la bouche du patient jusqu'à la production et la pose de la prothèse.

Merkur: Après plusieurs années d'existence, vous avez revendu votre entreprise à la société Anthogyr. Pourquoi ce choix?

David Sibaud: Anthogyr est une marque reconnue dans le domaine dentaire. Créée en 1947, la société est spécialisée dans la conception et la fabrication d'implants et d'instruments dentaires. Elle bénéficie d'équipements de toute dernière technologie sur un site ultra moderne de 10 000 m². Avec plus de 300 collaborateurs, le groupe est présent dans plus de 100 pays dans le monde, notamment grâce à 7 filiales implantées aux Etats-Unis, au Brésil, en Italie, en Espagne, au Benelux, en Chine et en Allemagne.

J'ai choisi de revendre Simeda à Anthogyr car au bout de ces 7 ans, nous avons atteint la limite de nos possibilités en termes de développement: sans force commerciale conséquente, nous aurions fait du sur place. En effet, nous avons consacré toutes ces années à la recherche et développement, au cadrage technique de nos processus et à la constitution de nos équipes... autrement dit, il nous aurait fallu au moins autant d'années pour constituer des équipes commerciales spécifiques à chaque marché. Tous les ingrédients étaient donc réunis pour une synergie parfaite avec Anthogyr: son savoir faire technique, son envergure commerciale internationale, sans

oublier son dirigeant, Eric Genève, en faisait le partenaire idéal. Notre association permet ainsi d'offrir une solution unique à l'heure actuelle, à destination des professionnels dentaires. En axant notre stratégie autour d'une solution globale en implantologie, nous nous positionnons aujourd'hui comme un fournisseur de choix pour la restauration complète de la dent, avec une maîtrise du procédé de fabrication dans son intégralité.

Merkur: Vous parlez de la vision d'entreprise que vous partagez avec votre associé. Comment la définiriez-vous?

David Sibaud: Ma vision d'entreprise est intimement liée à la gestion et à la maîtrise de la croissance soutenue que connaît Simeda depuis sa création – le CA double d'une année à l'autre et les prévisions pour le 4 prochaines années s'inscrivent dans la même tendance. L'objectif est donc de poursuivre notre développement à l'international – notamment en Europe, Asie et Amérique latine – sans engager notre niveau d'excellence et tout en préservant notre esprit «startup», qui repose sur le bien-être et la valorisation des collaborateurs.

Merkur: Au vu de cette progression très favorable, qu'êtes-vous venu chercher dans le mentorat?

David Sibaud: Comment rester pertinent tout au long du développement d'une entreprise? Sur quoi dois-je me remettre en question? Qu'est ce qu'une bonne décision? Existe-t-il une équation, une recette pour assurer le succès? Telles sont les questions qui m'ont amené au mentorat. J'étais sûr d'y trouver la réponse. Une intuition qui ne se dément pas, puisque la relation que j'entretiens avec mon mentor et les ateliers de travail organisés dans le cadre du programme BusinessMentoring m'apportent un éclairage nouveau sur ma gestion.

Merkur: Concrètement, que vous a apporté votre mentor jusqu'ici et quels objectifs vous êtes-vous fixés avec lui?

David Sibaud: Concrètement, des mots, des pistes de réflexion. Nous définissons des thématiques de travail pour nos rencontres, que nous préparons à l'avance chacun de notre côté.

La préparation est primordiale car elle permet de gagner en efficacité. Puis vient le moment de l'échange autour de scénarii et du partage de nos points de vue, où s'expriment nos subjectivités et sensibilités. Cette confrontation des points de vue est d'ailleurs un processus qui enrichit considérablement les contenus initiaux et fait naître de nouveaux questionnements. Avec mon mentor, nous travaillons aussi beaucoup sur la structuration et l'organisation quotidienne qui incombent au chef d'entreprise, sur la définition et le partage d'une vision, sa compréhension et naturellement l'adhésion des collaborateurs à cette dernière. Il me fait ainsi prendre conscience de l'ajustement constant que je dois opérer entre mes aspirations les plus profondes, mes motivations, et la réalité du quotidien, notamment les imprévus et contretemps qui sont susceptibles de générer contrariétés et frustrations. J'opère également grâce à lui une mutation au niveau de la conduite des équipes, de leur accompagnement, étant plus par nature – et de part ma formation – axé sur le lancement et le développement de projets que sur l'opérationnel.

Pour conclure, je dirais que les objectifs que nous nous sommes fixés s'inscrivent surtout dans une démarche de gain de confiance en soi, favorisée par une prise de recul qui amène une certaine forme de sérénité, propice à la prise de bonnes décisions. Je recherchais depuis longtemps cette forme d'apaisement. Et cela me permet d'ores et déjà de savoir mieux appréhender les sollicitations permanentes qui sont parfois difficiles à gérer.

Merkur: Enfin, quel enseignement ou fait marquant reprenez-vous après 10 mois d'accompagnement?

David Sibaud: Ces dix mois ont vu naître une relation qui est régie par des règles peu communes dans le monde professionnel. Je crois d'ailleurs que notre relation ne s'inscrit pas dans le domaine professionnel. Elle se situe aux périmètres de nos différentes vies sociales, professionnelles, familiales, amicales car l'intime est souvent mobilisé lorsqu'il s'agit de remettre son «formatage» intellectuel en question.

Il est rare en effet de vivre un accompagnement libre de tout enjeu ou intérêt dans le monde des affaires. Ici, il s'agit

de partage d'expérience et de don de son temps, des ressources rares et précieuses pour celui qui est d'habitude seul face à lui-même. Je me sens redevable d'une certaine façon, redevable intellectuellement, et cela me donne l'énergie et l'envie de tenter de modifier certains aspects de mon management, en toute humilité. C'est ma façon d'intégrer les

conseils qui me sont prodigués et ma façon de remercier une personne qui me consacre du temps et de l'attention.

Le fait marquant relève plutôt d'une prise de conscience par rapport à ma conduite quotidienne des équipes. Moins d'improvisation, plus de discipline et de préparation, aurais-je tendance à dire. Aussi, plus de patience

et moins de précipitation, plus d'anticipation et moins de craintes. En bref, cet accompagnement me décomplexé et me permet d'appréhender plus sereinement l'avenir, de prendre conscience des progrès réalisés, même si beaucoup de choses restent à faire et à apprendre. ■

1,2,3 GO Social

La mesure de l'impact social



Uli Grabenwarter

Judi 12 septembre 2013 a eu lieu à la Chambre de Commerce Luxembourg le Business Plan Booster du parcours 1,2,3 GO Social, lors duquel les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire ont pu confronter leur Business Plans Sociaux à des experts du réseau. L'activité a été suivie par une conférence sur «La mesure de l'impact social» tenue par Ulrich Grabenwarter du Fonds Européen d'Investissement.

La fin de la 2^e édition du parcours 1,2,3 GO Social approche à grands pas: en effet, il ne reste plus que quelques jours aux porteurs de projets pour finaliser leurs Business Plans Sociaux, la date limite de remise étant fixée au 29 septembre 2013. Pour soutenir les futurs créateurs d'entreprises à finalité sociale ou solidaire dans cette tâche, 1,2,3 GO Social a organisé sa séance de Business

Plan Booster traditionnelle. Le concept est simple: lors de rendez-vous individuels de trois fois une heure, les porteurs de projets ont pu présenter leurs Business Plans Sociaux à des experts du réseau 1,2,3 GO Social. Ces coachs – des entrepreneurs confirmés et spécialistes dans différents domaines – ont alors donné leurs avis, conseils et suggestions sur l'ébauche des Business Plans Sociaux présentés.

Par la suite, les participants ont pu assister à la conférence «La mesure de l'impact social» tenue par Uli Grabenwarter. Lors de celle-ci, M. Grabenwarter a donné une définition de l'impact social pour ensuite examiner comment l'impact social est actuellement mesuré par les investisseurs sociaux et philanthropes de risque. Selon l'approche exposée, la définition de la mesure d'impact doit être basée sur une théorie de changement visée par l'entreprise sociale. Pour la définir, il faut s'orienter vers des objectifs concrets définis au préalable et basés sur une analyse des parties prenantes et sur la manière dont elles sont affectées par le problème social et la solution à y apporter. Une telle approche permet d'évaluer les résultats obtenus et de mettre en évidence la performance sociale de l'entreprise par rapport aux objectifs sociaux qui ont séduit l'investisseur dans sa décision d'investissement.

Uli Grabenwarter est chef de développement stratégique-fonds propres au Fonds Européen d'Investissement (FEI). Dans ce contexte, il contribue à construire une nouvelle ligne d'activité au FEI dédié à l'investissement social. Avant cela, il a dirigé pendant

20 mois un programme de recherches sur l'investissement en impact social en collaboration avec l'IESE University of Navarra à Barcelone et la Family Office Circle Foundation basée en Suisse. Il est également professeur invité en Private Equity et Venture Capital à l'IESE University et enseigne le module sur Alternative Investments pour le programme d'études supérieures de Sacred Heart University. Avant son projet de recherche sur l'investissement en impact social, Uli était en charge de l'activité d'investissement en fonds de capital-risque du FEI, après avoir travaillé pendant plusieurs années à la Banque européenne d'investissement et chez PwC en financement d'entreprises et de projets, conseil financier et audit. Il a partagé beaucoup de ses réflexions et observations sur le capital-investissement et sur le capital-risque dans le livre best-seller Euromoney «*Exposed to the J-curve – Understanding and Managing Private Equity Fund Investments*» et dans de nombreux articles et livres blancs. Il est par ailleurs co-auteur de la récente publication de la recherche «*In search of gamma – an unconventional perspective on Impact Investing*» (IESE Publishing 2011). Uli est titulaire d'une maîtrise en économie et finances de l'Université de Graz.

L'événement du 12 septembre a été clôturé par un cocktail-networking, rassemblant experts du réseau 1,2,3 GO Social, porteurs de projets à finalité sociale et solidaire, partenaires et différentes personnalités du monde de l'économie sociale au Luxembourg afin d'approfondir les échanges et nouer des contacts.

Jusqu'à présent, 28 projets à finalité sociale ont soumis leurs candidatures au parcours 1,2,3 GO Social depuis le début de l'édition 2012-2013, dont

13 projets ont été acceptés. A cela se rajoutent 9 projets de l'édition passée qui se sont réinscrits pour continuer à bénéficier d'un accompagnement. Ces

22 projets admis couvrent des secteurs aussi variés que l'habitat, la formation, le commerce, la culture et le développement durable.

1,2,3 GO Social offre un coaching gratuit et personnalisé dans l'élaboration de business plans pour les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire. En fin de parcours, les projets avec les meilleurs business plans sociaux seront révélés au public lors d'une Soirée de Clôture qui a lieu chaque année en novembre, et récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue.

1,2,3 GO Social est soutenu par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Luxembourg et son département de l'économie solidaire, la Chambre de Commerce Luxembourg, la Ville d'Esch-sur-Alzette, la Fondation Tremplin sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, ING, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, et des partenaires méthodologiques tels que Uni.lu, le CRP Tudor, Etika a.s.b.l. et l'Impactory.

SAVE THE DATE

Grande Soirée de Clôture 1,2,3 GO Social

LE 28 NOVEMBRE 2013

à la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette

Informations: www.123gosocial.lu

ENTREPRENEURS INNOVANTS EN GRANDE RÉGION :

PARCOURS 1,2,3 GO

DES ENTREPRENEURS AIDENT DES ENTREPRENEURS!



1. Vous avez un PROJET INNOVANT

2. Bénéficiez de COACHING GRATUIT pour élaborer votre BUSINESS PLAN

3. Développez votre RÉSEAU PROFESSIONNEL

GO. Créez votre START-UP!

Grande Soirée de Clôture 1,2,3 GO
le 25 septembre 2013 à Kaiserslautern (DE)
Découvrez les lauréats du parcours 1,2,3 GO!



INSCRIPTION GRATUITE & en toute confidentialité sur :
www.123go-networking.org

MERCI À NOS PARTENAIRES!

NOS PARTENAIRES FINANCIERS:



TAUX ASSURANCE



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:



NOS PARTENAIRES MÉDIAS:



ORGANISÉ PAR:



Guichet Unique Virtuel: s'adapter aux attentes des utilisateurs

ESPACE ENTREPRISES

Depuis quelques années, le «Guichet Unique Virtuel» (www.guichet.lu) est considéré comme le portail Internet de référence pour les citoyens et entrepreneurs qui vivent, travaillent ou s'établissent au Luxembourg. Conçu dans un esprit évolutif, il s'inscrit durablement dans la stratégie du gouvernement luxembourgeois en matière de simplification administrative.

Le portail comprend un espace informatif, qui prend la forme d'un guide virtuel administratif. Le citoyen peut y retrouver toutes sortes d'informations pratiques regroupées par grands thèmes dont la famille, l'enseignement, le logement, la citoyenneté ou encore le transport.

De son côté, l'entrepreneur, le salarié ou l'indépendant peut s'informer sur des thèmes aussi variés que la création et la reprise d'entreprise, les outils de financement et aides étatiques disponibles, la fiscalité des entreprises, les pratiques commerciales, le marché

international, la gestion des ressources humaines, juridique et comptable ainsi que la santé-sécurité. Chaque thématique fait l'objet de fiches d'information qui la resituent dans le contexte entrepreneurial et identifient l'ensemble des démarches administratives ainsi que la législation qui y sont rattachées. Depuis janvier 2013, le Portail est également optimisé pour la navigation et la lecture sur tablettes tactiles et smartphones.

D'autre part, son espace interactif, dénommé «MyGuichet», permet désormais d'effectuer des démarches administratives d'une manière dématérialisée – par voie électronique – en toute sécurité et transparence. L'utilisateur de cette interface a ainsi la possibilité de créer un espace de travail privé sécurisé et d'y stocker ses formulaires, pièces justificatives ainsi que ses données personnelles, qui seront réutilisables lors de procédures ultérieures.

Il est important de noter que seul l'utilisateur a accès aux données personnelles stockées dans son espace privé,

qui servent à pré-remplir tous les formulaires intelligents destinés à être échangés avec les administrations.

Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des entreprises, «MyGuichet» permet aussi de créer des espaces professionnels partagés, facilitant le travail collaboratif entre plusieurs collègues, les droits d'accès pouvant être gérés par un administrateur désigné.

Pour pouvoir accéder aux services proposés par «MyGuichet», les usagers doivent être munis d'un certificat LuxTrust, garantissant la protection des données échangées.

Conçu comme une plateforme centrale, le Guichet, dans sa version actuelle, donne l'opportunité à l'utilisateur de consulter quelque 800 fiches informatives et de réaliser 33 démarches en ligne, et ce désormais en trois langues. La grande nouveauté en cette rentrée 2013 est en effet la mise en ligne de la version allemande du Portail Entreprises, en plus des versions françaises et anglaises, ce qui permettra de répondre aux nombreuses demandes émanant des entreprises du nord du pays et des entreprises germanophones implantées au Luxembourg. ■

Luxinnovation

Révolutionner le travail des designers et architectes grâce aux matériaux innovants et aux nouvelles formes de production

Le red dot design museum d'Essen (D) a servi, début juillet, de lieu de réflexions aux 50 designers, architectes, ingénieurs et concepteurs venus participer au séminaire sur l'importance des nouveaux matériaux et leurs applications créatives pour développer des produits innovants.

■ Des matériaux toujours plus innovants

Quelles sont les nouvelles formes de production pour révolutionner le design et l'architecture? Comment les nouvelles techniques de fabrication, telles que l'im-

pression 3D, peuvent-elles influencer sur le processus de conception de produits innovants? Et dans quelle mesure peuvent-elles contribuer à l'amélioration de la qualité de vie ou au respect de l'environnement?

Telles ont été, par exemple, les discussions menées entre les neuf orateurs et les participants du séminaire au red dot design museum. Venu des quatre coins du globe, les intervenants ont partagé leurs expériences en matière de nouveaux procédés de conception. Aujourd'hui, accroître la fiabilité, alléger le poids, augmenter la recyclabilité, faciliter la maintenance ou encore proposer de nouvelles fonctionnali-

tés, sont des enjeux auxquels sont confrontés les concepteurs lorsqu'il s'agit de choisir des matériaux pour leurs nouveaux produits. «*Les composites renforcés de fibres de carbone continues sont parfaitement adaptées pour l'aéronautique. Alors que les avions doivent être toujours plus légers pour réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂, les matériaux thermoplastiques offrent de nouvelles options pour répondre à ces exigences*», explique Arnt Offringa, ingénieur aéronautique et directeur du département de Recherche et Développement à Fokker Aerostructures (NL) depuis 2003. Les intervenants ont été unanimes

sur le fait que de nouveaux matériaux comme les composites, les céramiques ou le polypropylène expansé, de par leurs structures sont plus légers, plus résistants et même plus «intelligents» pour les matériaux à mémoire de forme, permettraient de concevoir des produits innovants.

■ Réinterpréter les procédés de production

L'innovation n'est pas seulement liée à l'introduction et l'intégration d'un nouveau matériau. Les techniques de conception jouent également un rôle majeur dans la création d'un nouvel objet. Le bambou est une matière première qui se démarque par sa durabilité et le fait qu'il soit facilement recyclable. Sa robustesse ne l'empêche pas d'être à la fois léger et flexible. Cependant, le plein potentiel de la matière est possible grâce à de nouvelles techniques de transformation et de traitement. Sujet à l'humidité, aux champignons et aux parasites, la surface de bambou peut être fragile si elle n'est pas suffisamment bien traitée. Pour Li Bo, l'un des fondateurs du bureau d'études Cimax Design (Hong Kong), «avoir recours à de nouveaux procédés de traitement, permettrait de résoudre ces problèmes en transformant les matières en matériaux solides, durables et respectueux de l'environnement». Pour preuve, le toit de l'aéroport international de Madrid, composé de bambou, montre qu'il existe des options de conception uniques qui définissent de nouveaux procédés de fabrication ou qui réinterprètent des pratiques existantes.

■ Les nouveaux matériaux, un potentiel considérable au Luxembourg

La deuxième partie du séminaire a été modérée par Luxinnovation, invitée en tant que partenaire du réseau PROUD. «La manière dont les nouveaux matériaux et les technologies innovantes

peuvent changer notre façon de concevoir les produits et d'interagir avec eux est impressionnante. Elle ouvre de nouvelles perspectives aux acteurs du design et de l'architecture pour développer des produits toujours plus créatifs et innovants», assure Jan Glas, responsable de la promotion du design chez Luxinnovation.

Luxinnovation anime aussi le Luxembourg Materials Cluster, un réseau qui soutient activement les acteurs du domaine des technologies des matériaux au Luxembourg. L'objectif est de créer et de développer des opportunités d'affaires nouvelles et durables au travers de projets collaboratifs de R&D et d'innovation. Actuellement, le Luxembourg Materials Cluster représente plus de 60 entreprises et instituts de recherche publics dans le domaine des technologies des matériaux. Ses activités comprennent l'organisation d'événements réguliers de mise en réseau, ainsi que des conférences et des ateliers thématiques. Les différents porteurs de projets pourront être accompagnés par Luxinnovation dans le développement de leurs idées de projets, l'identification de partenaires potentiels, la recherche d'un soutien financier ou encore pour la protection de leur propriété intellectuelle. www.materialscluster.lu.

■ Collaboration, accompagnement, échanges grâce au projet PROUD

Fondé par le programme INTERREG IVB, le projet PROUD (People Researchers and Organisations Using Design for co-creation and innovation) est une action collaborative européenne visant à stimuler les projets de co-création



Li Bo, co-fondateur du bureau d'études Cimax Design (Hong Kong)



Jan Glas, responsable de la promotion du design, Luxinnovation

à haute valeur ajoutée pour notre société. Luxinnovation en est le partenaire luxembourgeois. Permettre l'échange européen de bonnes pratiques et de méthodes de co-création de produits, services et procédés, telle est la mission que se sont fixés les membres du réseau. ■

Plus d'information sur: www.proudeurope.eu – Contact: Jan Glas, Innovation Management, Creativity & Design Promotion – Tél.: (+352) 43 62 63-1, E-mail: jan.glas@luxinnovation.lu

ILCC

Innovation Contest 2013

The Ireland Luxembourg Chamber of Commerce (ILCC), together with The Impactory, launched an Innovation Contest on 4 June at the Abbaye de Neumun-

ster. The contest will culminate with a Pitching Event at Thursday 10 October at the premises of The Impactory. A range of tailored prizes in the form of cash, training and support are on offer.

The 10 October event format is based loosely on the Dragon's Den concept of pitching ideas to potential investors with market experience. Other than that the project should be operated from



L to R: Conor Sweeney (ILCC), Per-Fredrik Hagermark (The Impactory) and Geoff Thompson (ILCC)

Luxembourg, there are no restriction as to business sector and whether it is product- or service-based. Entrants do not have to be members of the ILCC or the Impactory.

Applicants will need to demonstrate that they have covered: (1) market research; (2) product prototype; (3) (financial) business plan; and (4) have the ability to deliver a pitch. The closing date for applications was 15 September 2013. A number of applicants/entrepreneurs will then be invited to pitch

their ideas in front of the “Dragons” on 10 October.

Each pitch will be for a maximum 5 minutes followed by 10 minutes of questions by the “Dragons”. When all pitches have finished, the “Dragons” will deliberate to choose the best pitch(es) and awarding of prizes. Judging criteria will be along the lines of the four basics detailed above, with the individual “Dragons” bringing their own market expertise to their critiques and decisions.

See www.ilcc.lu and <http://theimpactory.com> for further details

Rapport d'activités

Le CRP – Gabriel Lippmann poursuit sur sa lancée

Le CRP – Gabriel Lippmann a dévoilé son rapport d'activités 2012, en présence de Pierre Decker, représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'annonce, le 19 avril 2012, de l'intention des conseils d'administration du CRP – Gabriel Lippmann et du CRP Henri Tudor de regrouper les deux centres a été l'événement qui a le plus marqué l'année 2012. « Cette initiative, élaborée au cours des premiers mois de l'année 2012 par les deux conseils d'administration en dialogue étroit avec le ministère de tutelle, est la contribution des conseils des deux centres à la restructuration en profondeur du paysage de la recherche publique au Luxembourg dans les années à venir », espère Georges Bourscheid, Vice-président du CRP – Gabriel Lippmann. Le projet de loi portant sur la réorganisation des CRPs, visant à donner un cadre légal à cette déclaration d'intention par le regroupement des deux centres au 1^{er} janvier 2015 au sein d'un nouveau dénommé « Luxembourg Institute for Science and Technology », devrait être voté d'ici la fin de l'année.

L'envergure de ce projet de regroupement et le nouveau timing ambitieux fixé par le ministère de tutelle constituent un véritable défi pour les deux centres, tant pour les organes de gouvernance et

les cadres que pour tout le personnel. Un défi qui a déjà poussé bon nombre de collaborateurs du centre à investir pas mal de temps pour travailler sur les fondations du nouvel institut de recherche. Cela ne les a cependant pas empêchés de mener à bien la mission générale du CRP – Gabriel Lippmann mentionnée dans son second contrat de performance: « Conjuguer finalité socio-économique et excellence scientifique dans ses domaines de compétence en privilégiant une approche pluri- et interdisciplinaire ». Ce contrat prévoit de renforcer la visibilité scientifique du centre en focalisant les activités de recherche sur un nombre plus restreint de thématiques scientifiques choisies pour leur fort potentiel d'innovation et de valorisation à moyen terme.

Cette focalisation a abouti en 2012 à la définition d'un nombre limité de projets de recherche dits « backbone » qui donnent le cadre méthodologique et financier des activités de recherche plus focalisées. Ils devront permettre aux équipes d'atteindre, à moyen terme, un niveau d'excellence international dans les domaines choisis.

■ Une première spin-off créée

Comme prévu dans le plan 2011-2013, le CRP – Gabriel Lippmann a continué à porter en 2012 une atten-

tion toute particulière à l'aspect « valorisation » de ses activités et à leur finalité socio-économique.

Le département « Informatique, Systèmes et Collaboration » (ISC) a permis au CRP – Gabriel Lippmann de créer sa première spin-off: ABACUS Consulting & Solutions S.A. née en juillet 2012. Fondée par trois membres d'ISC, cette nouvelle entreprise luxembourgeoise réutilisera des concepts et approches qui ont été étudiés, testés et validés dans divers projets de recherche appliquée et qui sont maintenant mûrs pour une utilisation pratique à large échelle. Un transfert de compétences a été organisé par le biais de la migration progressive vers la spin-off de plusieurs membres du personnel d'ISC, permettant ainsi à ces chercheurs de mettre en œuvre leurs compétences en matière d'entrepreneuriat.

Les exemples de valorisation des activités scientifiques sont nombreux au sein du département « Science et Analyse des Matériaux », dont la direction scientifique a été reprise par le Prof. Jens Kreisel suite au départ à la retraite du fondateur du département, le Prof. Henri-Noël Migeon. Dans le cadre de la collaboration du département avec la firme Zeiss, un premier prototype permettant d'obtenir une imagerie ionique avec information chimique à résolution

nanométrique pour microscope à ions hélium, a été développé et installé sur un ORION® dans le centre R&D de Zeiss à Peabody (USA). Par ailleurs, le département a développé un nouveau détecteur de composés organiques volatils de taille réduite. Il devrait être commercialisé prochainement par la société Sensotran. Enfin, une autre équipe de chercheurs a mis au point un traitement de surface permettant de faire adhérer de façon réversible une feuille métallique et un ruban polymère. Des contacts sont en cours avec une compagnie américaine pour transposer cette solution au cas de l'adhésion de feuille de cuivre sur panneaux en verre.

■ Green Innovation Award

Le département «Environnement et Agro-biotechnologies» a vu aboutir

positivement le dépôt des premiers brevets issus de travaux de ses chercheurs et un projet permettant d'optimiser la production de biogaz a par ailleurs reçu le «Green Innovation Award» lors du «Luxembourg Green Business Summit». En outre, l'assistance technique pour les gestionnaires de stations de production de biométhane connaît toujours un grand intérêt au niveau de toute la Grande Région, voire au-delà. La surveillance de la qualité de l'air au moyen du véhicule d'analyses environnementales pour les administrations et les communes, le suivi des maladies et des ravageurs des principales cultures agricoles et viticoles, ainsi que la mise en place d'un programme de surveillance et de monitoring de la biodiversité au Luxembourg sont autant d'autres activités de valorisation du

département qui connaissent un succès croissant.

Au cours de 2012, les scientifiques ont mené simultanément 143 projets, dont 43 financés par le Fonds National de la Recherche. Les chercheurs ont publié 141 articles dans des journaux internationaux de renom. Un tel bilan, complété par les compétences aussi bien humaines que techniques du centre, confirme donc la place du CRP – Gabriel Lippmann en tant qu'acteur majeur de la recherche au Luxembourg, ainsi que sa capacité à être à l'écoute des besoins actuels et futurs de l'économie. Une position qui sera, à n'en pas douter, renforcée encore en 2015 suite au regroupement prévu avec le CRP Henri Tudor.

Ministère de la Santé

Prix santé en entreprise édition 2013: les candidatures sont ouvertes

Le ministre de la Santé a lancé le 4 juin 2007 le premier Prix Santé en Entreprise. Ce prix s'adresse à toutes les entreprises qui se situent sur le territoire luxembourgeois et vise à encourager les entreprises à lancer et renforcer des initiatives en matière de bien-être au travail. Les entreprises qui investissent pour améliorer les conditions de travail et promouvoir la santé sur le lieu de travail méritent d'être montrées comme exemple. Le

ministère de la Santé souhaite, avec le Prix Santé en Entreprise, encourager les entreprises, qui dans un souci de responsabilité sociale et de bon management, vont au-delà de leurs obligations légales et prennent de réelles initiatives en matière de bien-être au travail.

L'édition 2013 est sur les rails et l'appel à candidature est lancé. Placée sous le thème «Mieux-être au travail, les entreprises et la Santé de leurs collaborateurs» cette nouvelle édition va mettre l'accent

sur les besoins spécifiques des travailleurs âgés, leurs conditions de travail et l'aménagement du temps de travail. Les entreprises qui souhaitent faire connaître leurs projets innovants et rejoindre les 37 lauréats des années précédentes peuvent dès à présent se lancer dans la compétition.

Les dossiers de participation, le règlement et toutes les informations supplémentaires concernant le prix se trouvent sur le site Internet: www.prix-sante-entreprise.lu.

**WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTEN
FORDERUNGSEINZUG**

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES**

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/d depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns

SuperDrecksKëscht

Nettoyer intelligemment avec les produits «Clever akafen»

La propreté compte parmi les besoins fondamentaux d'une société moderne et est, par ailleurs, une condition essentielle à l'hygiène et, par là même, à la prévention sanitaire. Nettoyer une entreprise comporte les mêmes impératifs que faire le ménage chez soi. Les exigences auxquelles doivent satisfaire les produits de nettoyage modernes sont très complexes et diversifiées. Ils doivent être écologiques, d'un prix avantageux et performants en matière de nettoyage et d'hygiène, être doux pour la peau et n'avoir aucun impact négatif sur la santé,

ménager et entretenir les matériaux, présenter des avantages supplémentaires, par exemple une odeur agréable, et être d'utilisation facile.

Dans les entreprises de petite et de moyenne taille notamment, les travaux de nettoyage et d'entretien sont souvent réalisés par le personnel de l'entreprise. Les propriétaires et responsables de l'entreprise décident donc eux-mêmes des produits de nettoyage achetés et utilisés. Mais même si des entreprises prestataires sont chargées du nettoyage des locaux commerciaux, le mandant peut

exercer une influence. Il est donc préférable de choisir des entreprises labellisées par la «SuperDrecksKëscht fir Betriber».

Le choix de produits de nettoyage et de détergents dans les supermarchés et les magasins spécialisés est très grand. On distingue les produits multi-usages, les produits vaisselle, les produits d'entretien toilettes, les détartrants et lave-glace, le savon noir et bien d'autres produits. Les produits spéciaux ne sont pas toujours nécessaires.

Dans le cadre de la campagne «Clever akafen» de la SuperDrecksKëscht, des lessives et produits de nettoyage écologiques sont mis en évidence dans les magasins qui participent à l'action; ils portent le logo «Clever akafen – produits recommandés par la SuperDrecksKëscht». Cette campagne a pour objectif d'attirer l'attention des consommateurs sur les produits écologiques d'usage courant et de les aider à acheter des produits durables. Les produits recommandés par la SuperDrecksKëscht doivent satisfaire à des critères rigoureux quant aux composants: agents tensio-actifs, agents de blanchiment, adjuvants de lavage, solvants, plastifiants, additifs, etc. Les critères choisis permettent de minimiser l'impact du nettoyage sur l'environnement, notamment sur le milieu aquatique, et sur la santé des consommateurs. Quelques composés utilisés dans les lessives et produits de nettoyage conventionnels peuvent fortement polluer les eaux et déclencher des allergies (cutanées) chez les consommateurs. Il est très important de respecter les consignes de dosage et conseils d'utilisation des fabricants. En utilisant trop de produit, les utilisateurs portent atteinte à l'environnement, à leur santé et gaspillent leur argent.



La campagne «Clever akafen» de la SuperDrecksKëscht a pour objectif d'attirer l'attention des consommateurs sur les produits écologiques d'usage courant

Plus d'informations dans les dépliants – «Clever akafen – laver dans le respect de l'environnement» et «Clever akafen – nettoyer dans le respect de l'environnement» ou sur le site internet www.clever-akafen.lu avec la liste des magasins participant à la campagne «Clever akafen». Tél.: (+352) 488 216-1, E-mail: info@sdk.lu

editus
BUSINESS day

Salon B2B / Networking

3^{ème} édition

JEUDI 3 OCT. 2013 • TRAMSSCHAPP

49, rue Ermesinde
L-1469 Luxembourg/Limpertsberg

www.editusbusinessday.lu



EDITUS BUSINESS DAY, C'EST BIENTÔT !

Ne manquez pas cet évènement B2B incontournable !

Inscrivez-vous dès maintenant sur :
www.editusbusinessday.lu

 megaram

 Networking.lu

 faber[®]
Print services & solutions

 P&T
LUXEMBOURG

Organisé par:

 Paulus
TRAITEUR

 reachthefirst
Innovation - Commitment - Performance



 Davin

 CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

 editus[®]
Hei & Elo!

EUROSTAT

Une pénible sortie de récession pour la zone euro



■ Un contexte européen qui reste mitigé ...

Au cours du deuxième trimestre 2013, le PIB a augmenté de 0,3 % dans la zone euro ainsi que dans l'Union européenne des 28 (UE28) par rapport au trimestre précédent, selon les estimations rapides publiées par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, en date du 14 août 2013.

Au cours du premier trimestre 2013, les taux de croissance avaient été respectivement de -0,3 %, pour la zone euro, et de -0,1 %, pour l'UE dans son ensemble. En comparaison avec le

même trimestre de l'année précédente, le PIB corrigé des variations saisonnières a enregistré une baisse de 0,7 % dans la zone euro et de 0,2 % dans l'UE28 au cours du deuxième trimestre 2013, contre respectivement -1,1 % et -0,7 % au trimestre précédent.

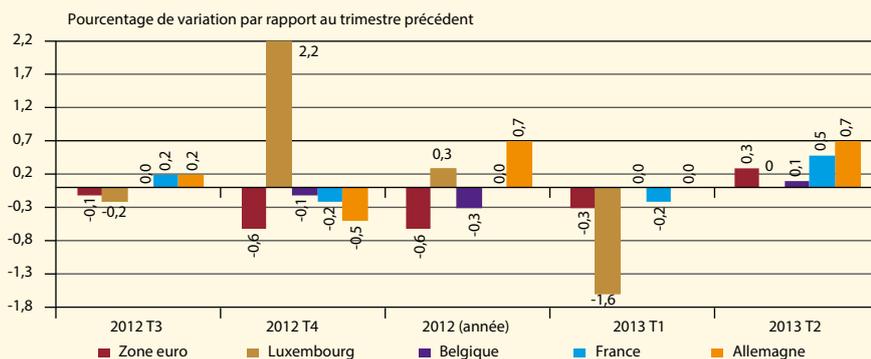
Au cours du deuxième trimestre 2013, le PIB des Etats-Unis a augmenté de 0,4 % par rapport au trimestre précédent (après +0,3 % au premier trimestre 2013). Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB a augmenté de 1,4 % (après +1,3 % au trimestre précédent).

■ ... et une économie luxembourgeoise qui ne parvient pas à renouer avec ses performances passées

Le graphique ci-après montre l'évolution économique récente au Luxembourg, dans ses trois pays voisins, ainsi qu'en moyenne de la zone euro. En ce qui concerne le Luxembourg, les données relatives au 2^e trimestre 2013 ne sont pas encore disponibles. Au premier trimestre 2013, le PIB luxembourgeois a accusé un repli de -1,6 % par rapport au dernier trimestre de l'année 2012, soit un recul nettement plus prononcé qu'en France (-0,2 %) ainsi qu'en Belgique ou en Allemagne (stagnation au 1^{er} trimestre 2013).

Rappelons toutefois que le dernier trimestre de l'année 2012 fut «exceptionnellement positif» pour le Grand-Duché, avec une progression de +2,2 % en comparaison avec le troisième trimestre de la même année, contre un recul moyen de 0,3 % dans les trois pays limitrophes au cours de la même période. Cette hausse du PIB luxembourgeois au 4^e trimestre – élevée en comparaison internationale mais somme toute faible par rapport aux performances historiques du Grand-Duché – a permis de «sauver les meubles» de l'année médiocre que fut 2012; le PIB annuel ayant progressé de +0,3 % l'an dernier, ce qui est, grosso modo, en ligne avec la moyenne des pays voisins (-0,3 % pour la Belgique, 0 % pour la France et +0,7 % pour l'Allemagne). Ainsi, ni en 2012, ni début 2013, l'économie luxembourgeoise a su superperformer ses consœurs européennes. La forte variation du taux de croissance entre le dernier trimestre de l'année 2012 et les trois premiers mois de l'année en cours souligne, par ailleurs, la très grande volatilité des performances macroéconomiques luxembourgeoises.

Evolution du PIB en volume basée sur des données corrigées des variations saisonnières



LES NOCTURNES de l'Espace Entreprises

**Votre conseil personnalisé gratuit
après les heures de bureau !**

Vous avez besoin de conseils pour votre projet de création, développement ou reprise d'entreprise?

Les conseillers de l'Espace Entreprises vous accueillent deux fois par mois de 17h00 à 20h00 sur rendez-vous!

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

FISCALITÉ

FINANCEMENT

CRÉATION-TRANSMISSION

ACCOMPAGNEMENT

De 17h00 à 20h00 à la Chambre de Commerce
Inscription obligatoire en ligne sur:
www.espace-entreprises.lu
(rubrique Nocturnes)

ESPACE  **ENTREPRISES**

Dans le présent article, la Chambre de Commerce reproduit les principales conclusions et recommandations adressées au Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de l'Union européenne à la fin du «Semestre européen» 2013. L'extrait est tiré de la publication «*European Economy 4/2013: Report on Public finances in EMU 2013*», édité par la Commission européenne. ■

European Semester

Overview of Council recommendations relating to Luxembourg's fiscal policy



■ Summary assessment

The Council is of the opinion that the macroeconomic scenario underpinning the budgetary projections in Luxembourg's growth and stability programme is plausible. In particular, the programme scenario for 2013 is very close to the 2013 Commission spring forecast, while for 2014 it is slightly more optimistic. Medium-term deficit projections are made under a slightly optimistic growth scenario, above potential growth. The objective of the budgetary strategy outlined in the programme is to bring the deficit from 0.8% of GDP in 2012 to 0.6% of GDP in 2014. However in the outer years of the programme period, the deficit is forecast to deteriorate to 1.3% of

GDP both in 2015 and 2016. This is the result of the introduction of the new VAT rules regarding electronic services, entering into force on 1 January 2015, which will bring Luxembourg into compliance with EU rules.

According to these rules, the VAT revenues generated from e-commerce activities will be transferred from the country where the supplier is located to that of the residence of the customer. The impact of the new rules is estimated by the authorities to lower tax revenues from VAT by 1.4% of GDP. The government has already announced that the standard VAT rate will be increased, with a view to make up a part of the revenue loss. The 2013 Stability Programme confirms the previous medium-term budgetary objective (MTO) of a structural surplus of 0.5% of GDP. The MTO is in line with the requirements of the Stability and Growth Pact. Based on both the 2013 Commission spring forecast as well as on the (recalculated) structural budget balance in the programme, Luxembourg is expected to be at a structural surplus of 0.1% of GDP, which is below the MTO, in 2012, and is projected to achieve its MTO in 2013. However, Luxembourg is projected to depart again from its MTO starting from 2014 by 0.3% of GDP and even further in

2015 and 2016. The national authorities have reiterated their objective to return to the MTO at the latest in 2017 so as to provide greater room for manoeuvre. At 20.8% of GDP in 2012, gross government debt is well below the Treaty reference value.

■ Main recommendations

- Preserve a sound fiscal position and remain at the MTO so as to ensure the long-term sustainability of public finances, in particular by taking into account implicit liabilities related to ageing. Strengthen fiscal governance by adopting a medium-term budgetary framework covering the general government and including multi-annual expenditure ceilings, and by putting in place the independent monitoring of fiscal rules.
- Curb age-related expenditure by making long-term care more cost effective, in particular through a stronger focus on prevention, rehabilitation and independent living, strengthening the recently adopted pension reform, taking additional measures to curb early retirement and increasing the effective retirement age by aligning retirement age or pension benefits to change in life expectancy. ■

SNCI

La SNCI baisse la plupart de ses taux d'intérêt

En tant que banque de développement, la SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement), vise la diversification économique et la consolidation du tissu économique

du Grand-Duché de Luxembourg. Afin d'accompagner les efforts du gouvernement visant à assurer le développement économique et l'amélioration de la compétitivité, le conseil d'administration de la

SNCI, lors de sa réunion du 27 juin 2013, a pris les décisions suivantes:

Le taux d'intérêt du prêt à long terme (durée 10 ans) a été baissé de 0,50 point de pourcentage pour le porter à 3,50 % net par

an. Cette formule de prêt sert au financement des équipements de production ainsi que des immeubles et terrains professionnels d'entreprises industrielles et de services.

Le taux du prêt à moyen terme (durée 5 ans) a été porté à 3,00 % net par an.

Le taux du prêt de création/transmission est ramené à 5,00 % p.a.. Pour rappel, cet instrument introduit en 2002 est destiné à financer des projets de création ou de reprise de PME par des entrepreneurs disposant d'une autorisation d'établissement de la part du ministère des Classes moyennes et, dans le cas des créations, n'ayant pas encore été établis antérieurement.

Le taux applicable aux crédits d'équipement réservés au financement des petites et moyennes entreprises artisanales, commerciales, hôtelières ou industrielles, remplissant les critères de PME fixés par l'Union européenne, a été maintenu à son niveau actuel qui est le plus bas depuis son existence, à savoir 2,5 % p.a.

■ **Les taux applicables aux nouveaux contrats de prêts à signer à partir du 1^{er} juillet 2013 sont donc:**

Prêt de création/transmission	5,00 %
Prêt à moyen terme (5 ans) (taux de base)	3,00 %
Prêt à long terme (6-10 ans) (taux de base)	3,50 %
Crédit d'équipement	2,50 %

Pour les prêts à l'étranger, destinés à cofinancer des projets d'investissement réalisés par les PME luxembourgeoises à l'étranger dans le cadre de leur développement tant à Luxembourg qu'à l'international, le taux applicable est fonction du taux d'intérêt du prêt à long terme augmenté d'une prime de risque à définir de manière individuelle pour chaque projet.

Il est rappelé que les taux de la SNCI sont des taux fixes sur toute la durée du prêt, ne comportent ni frais ni commissions et sont anticipativement remboursables pendant toute la durée du prêt et ceci sans pénalités. Les clients de la SNCI bénéficient donc d'une prévisibilité en

matière de coûts de financement combinée à une flexibilité totale.

Le conseil d'administration de la SNCI est convaincu que ces décisions vont contribuer au développement des entreprises luxembourgeoises qui désirent investir. Par ailleurs, il s'est engagé de suivre de près l'évolution générale des taux sur les marchés des capitaux, de faire usage de son droit d'adaptation des taux au cas où cela s'avérerait nécessaire et de procéder dans les mois à venir à une réflexion plus générale sur la panoplie des instruments de la SNCI.

Communiqué par la SNCI ■

MEET IN LUXEMBOURG!

luxembourg
convention bureau

Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean
© 2013 Architecture Design
Photo: Carlo Pommi



www.lcb.lu

**ENJOY BREATHTAKING MEETING FACILITIES AND TAKE YOUR EVENT
TO A NEW LEVEL OF EXCELLENCE!**

Your partner on site
Luxembourg Convention Bureau
Tel.: (+352) 22 75 65
convention.bureau@lcto.lu



Enquête Eurochambres 2014 (EES2014): lancement de la 21^e édition au mois d'octobre

Eurochambres, l'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes, procède cette année à la 21^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Au Grand-Duché, cette enquête est dirigée et réalisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec TNS-ILRES, qui effectuera la collecte des données par téléphone auprès de quelque 1.000 entreprises au cours des deux premières semaines d'octobre 2013. Les entreprises faisant partie de l'échantillon retenu (à savoir les entreprises ayant plus de 10 salariés) vont recevoir pour information le questionnaire afférant à la fin du mois de septembre.

L'enquête Eurochambres vise à capter l'évolution entre 2012 et 2013 des principaux indicateurs de la vie économique des entreprises. De plus, les dirigeants d'entreprises sont amenés à s'exprimer sur leurs perspectives et leurs attentes pour l'année 2014.

Au Grand-Duché de Luxembourg, cette enquête est actuellement la seule à prendre en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'économie (hormis l'agriculture, la santé et l'administration publique). De surcroît, les résultats qui en découlent sont statistiquement significatifs et représentatifs.

Le succès de l'enquête dépend largement de la participation des entreprises questionnées. Au cours des précédentes éditions, près de 70 % des entreprises luxembourgeoises choisies ont participé à l'enquête, faisant ainsi de l'enquête Eurochambres un succès au Luxembourg.

Les résultats de l'enquête EES2014 seront publiés dans le Merkur 10/2013 et pourront être consultés à partir de décembre prochain sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu) et d'Eurochambres (www.eurochambres.be).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'équipe des Affaires Economiques de la Chambre de Commerce (Tél.: 42 39 39 – 350, e-mail: eco@cc.lu).



A community for business angels and entrepreneurs

LOOKING FOR INVESTORS

Claudine, 28, ambitious and creative is looking for serious businessmen or businesswomen to believe in her ideas and to invest and finance her business plan.
Contact: www.lban.lu

LOOKING FOR ENTREPRENEURS

Bernard, 52, a serious businessman with a great reputation is looking for young start-ups who have promising ideas with a well-thought business plan to invest in.
Contact: www.lban.lu

DECHMANCOMMUNICATION

Do you have great business ideas, but not the means to realise them ?
Or are you an investor who has the financial background to help great business ideas become real ?

If so, join the Luxembourg Business Angel Network. LBAN is a non-profit organisation dedicated to promoting angel investing and supporting early-stage investments in Luxembourg. LBAN strives to create an ecosystem that helps support industry by bringing together private investors, early-stage funds and promising entrepreneurial ventures. With its direct links to Government, LBAN ensures that the requirements of companies seeking for early-stage investments are not only heard but acted upon. LBAN is driven by a board of high-calibre individuals from within the industry and is supported by the Luxembourg Chamber of Commerce.



LUXEMBOURG
BUSINESS ANGEL NETWORK

Luxembourg Business Angel Network
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg-Kirchberg
 +352 42 39 39 - 346
 lban@cc.lu - www.lban.lu



Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013 (p)	2014 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	2,9 %	1,7 %	0,3 %	1,0 %	2,3 %
	33,2	33,7	33,8	34,1	34,9
Taux de chômage	5,8 %	5,6 %	6,1 %	6,6 %	6,8 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,1 %	1,7 %	1,3 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,9 %	1,8 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,9 %	-0,2 %	-0,8 %	-0,7 %	-1,0 %

Sources: STATEC, Note de conjoncture 01/2013/Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

FEU VERT POUR L'EFFICACITÉ.
**ÉCONOMISEZ
À FOND LA CAISSE.**

Plus il roule, plus il est rentable : le Canter Eco Hybride vous fera réaliser jusqu'à 23 % d'économies de carburant grâce à son système de récupération d'énergie et sa fonction start/stop de série.

Vous apprécierez aussi la boîte de vitesses à double embrayage DUONIC®, encore plus économique et

plus confortable. Surtout en ville. Ajoutez-y une charge utile en hausse, un rayon de braquage adapté à la ville, et vous obtenez le mélange idéal de confort, d'efficacité et de rentabilité. Qu'attendez-vous pour le tester ?

Au Garage Binsfeld, votre partenaire Fuso.

www.fuso.lu

All for you



Garage Binsfeld
15, rue de Noertzange - L-3860 Schifflange
Tél. 54 50 55-1
www.garage-binsfeld.lu

2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

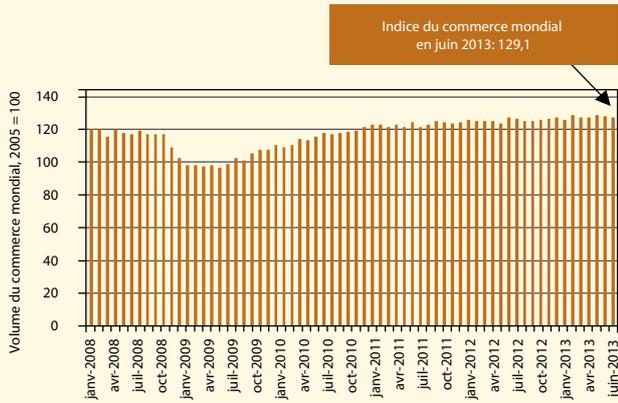
Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



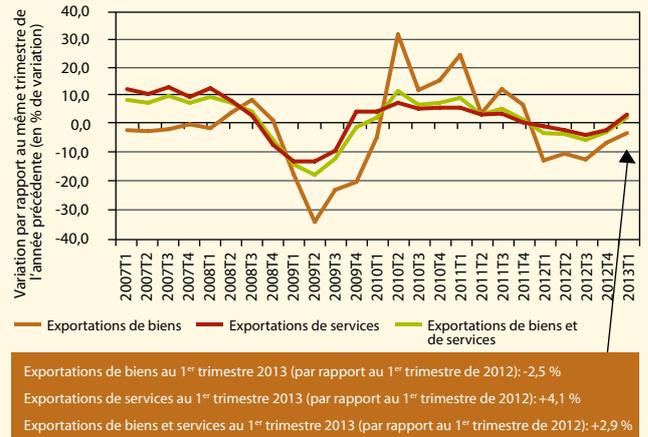
Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



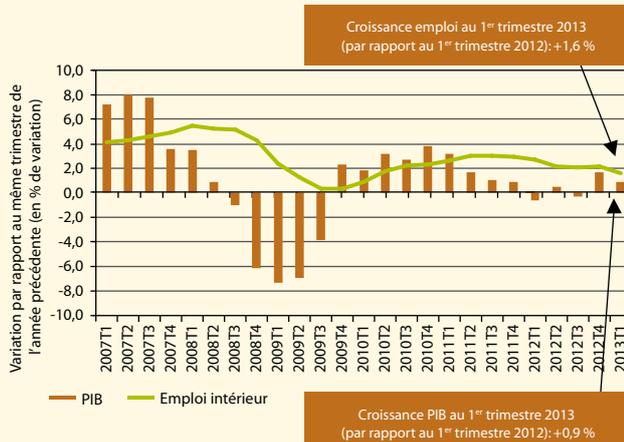
Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



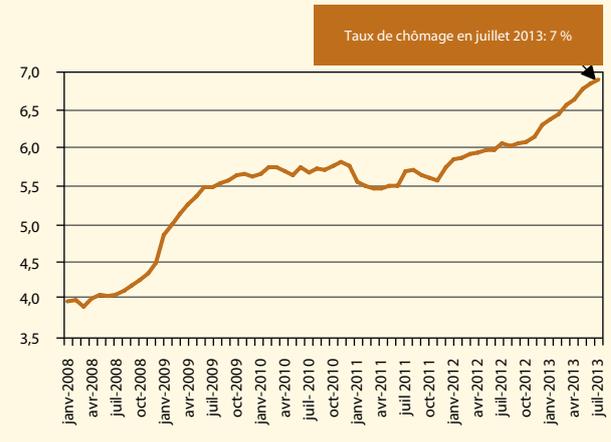
Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



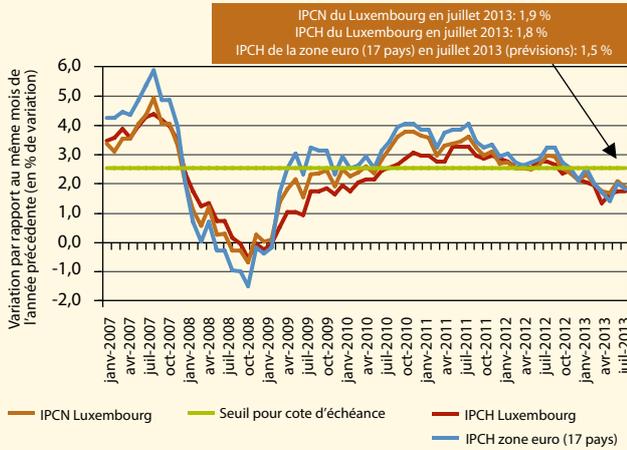
Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)

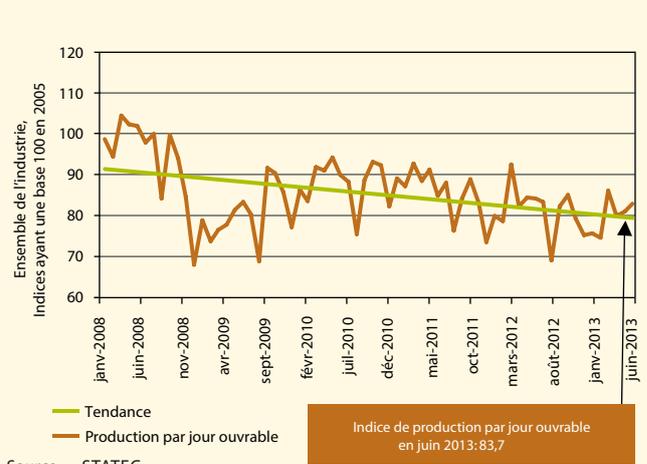


Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



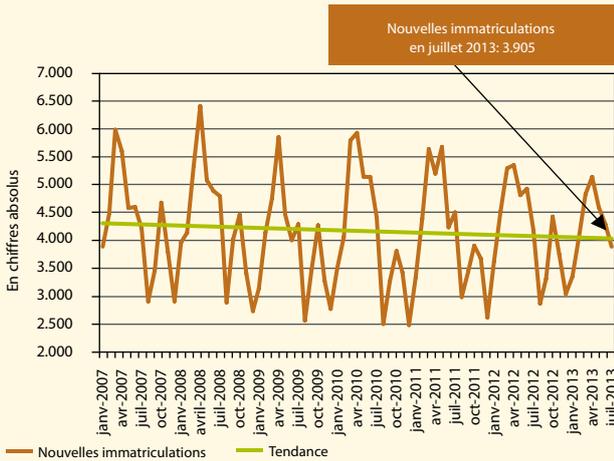
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



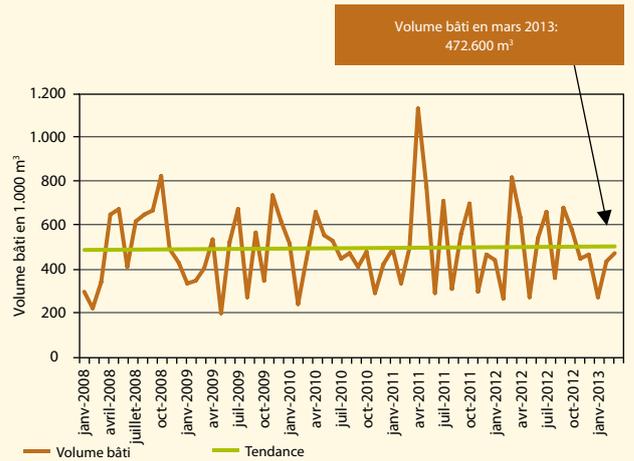
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



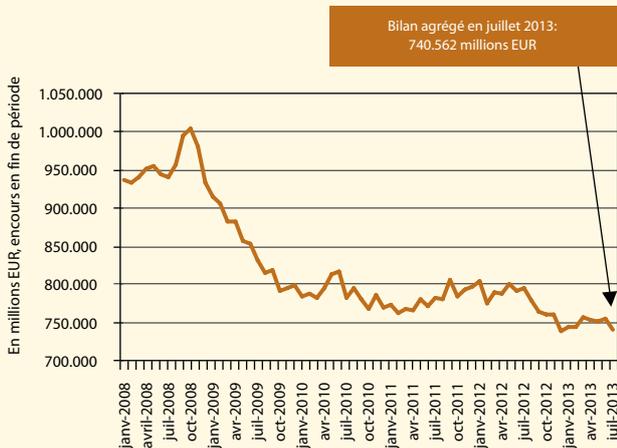
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



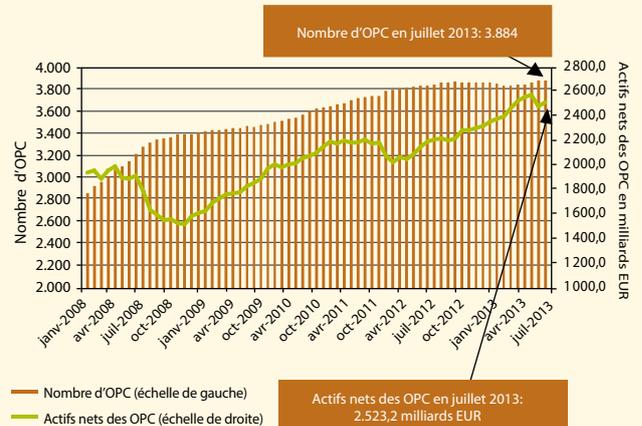
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Tanja Lahoda

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Tanja Lahoda a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur votre secteur d'activité

De façon générale, après une longue période de crise, le PIB est en légère augmentation et nous constatons une reprise de l'activité.

Cependant, le dumping des prix dans le secteur de construction impacte aussi les honoraires de notre secteur à savoir, celui de l'ingénierie-conseil.

En outre, la complexité administrative et les délais d'obtention des autorisations représentent, parfois, un «coût temps» important et non valorisable.

Dès lors, nous espérons que la «simplification administrative» annoncée par le gouvernement permettra un gain de compétitivité pour notre secteur très lié à celui de la construction.

L'équilibre de cet ensemble est rompu, et pèse par conséquent lourd sur la croissance du PIB, l'augmentation du chômage et donc finalement sur l'inflation.

D'autre part, le secteur de l'ingénierie-conseil peine à se développer en raison de la pénurie de jeunes ingénieurs sur le marché.

En effet, les inscriptions universitaires stagnent voire diminuent depuis quelques temps déjà.

Il s'agit pourtant d'une branche innovatrice, multilatérale et passionnante qui permet d'obtenir un emploi pérenne à la fin de son cursus universitaire.

Si cette branche était plus prisée par les étudiants, cela pourrait être bénéfique à l'emploi intérieur, puisque les perspectives d'embauche y sont bonnes, pour les jeunes ingénieurs qualifiés.

Enfin, nous constatons une augmentation du nombre de femmes qui embrassent la carrière d'ingénieurs-conseils; une tendance positive à suivre et à encourager.

En résumé, les prévisions économiques sont plutôt bonnes et il y a un potentiel de développement certain dans notre secteur. Les activités commerciales, en général, doivent être portées par une politique économique intelligente.



Tanja Lahoda,
HLG Ingénieurs-Conseils

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2,5	3
Taux de chômage	2	2
Emploi total intérieur	3	3
Inflation	3	4

■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce



L'été 2013 aura été le premier été depuis 2010 sans «phase aigüe» de la crise des dettes souveraines que traverse la zone euro. Cette accalmie, dont il faut certes se réjouir, a suscité une vague d'optimisme chez certains. Ainsi le président de la République française déclarait au mois de juin «la crise dans la zone euro est terminée». Le redressement du PIB de la zone euro au 2^e trimestre 2013 qui marque la sortie d'une récession d'un an et demi est un élément qui est venu conforter cet optimisme ambiant. Si toute bonne nouvelle concernant la situation économique de la zone euro est à accueillir avec satisfaction, la sortie de récession de la zone euro au 2^e trimestre n'est toutefois nullement suffisante pour crier victoire.

Tout d'abord, la récession repose sur une définition technique à savoir deux trimestres consécutifs de recul du Produit Intérieur Brut. Alors, dès que la croissance redevient positive, comme ce fut le cas au 2^e trimestre dans la zone euro (+0,3 %), d'un point de vue technique la récession est terminée. Mais on comprend aisément à l'aune de cette définition, qu'une sortie de récession n'est pas une reprise économique à proprement parler.

Le taux de chômage dans la zone euro (12,1 % au mois de juillet) est là pour nous rappeler que si la récession est finie, la crise elle, dure encore; la croissance économique attendue pour l'année prochaine (1,2 % selon les prévisions économiques de la Commission européenne) sera d'ailleurs insuffisante pour sérieusement inverser la courbe du chômage. A la situation dégradée sur le marché de l'emploi, s'ajoute le troisième plan d'aide à la Grèce qui se profile et qui, le cas échéant, viendra nous rappeler que la zone euro n'est toujours pas définitivement sortie d'affaire.

Aux Etats-Unis, s'il est vrai que les récents discours de l'actuel président de la Federal Reserve Bank concernant une diminution prochaine des mesures d'aides à l'économie américaine donnent à croire que l'économie se porte mieux, les récents chiffres concernant la consommation (+0,1 % au mois de juillet) et l'emploi (hausse de la durée moyenne du chômage, création de postes inférieure aux attentes) sont venus doucher l'idée que l'économie américaine pourrait sous peu renouer avec une croissance vigoureuse.

Élément nouveau dans la macro-économie mondiale, les pays émergents marquent le pas. Alors qu'ils affichaient malgré la crise des taux de croissance insolents et semblaient relativement épargnés par les malheurs des pays développés (théorie du découplage), depuis quelques mois, ils commencent à fournir de sérieuses raisons d'inquiétudes¹. Ainsi pendant l'été, ils ont connu des sorties conséquentes de capitaux et ont vu leurs taux de change dévisser sur fond de perspectives de croissance faibles et de contestations politiques d'envergure. Par conséquent, les pays européens avec des marchés importants dans les pays émergents pourraient en pâtir et aux vieux risques qui subsistent (faible croissance dans les pays de l'OCDE, crise de la dette dans la zone euro, falaise budgétaire aux Etats-Unis) s'ajoutent de nouveaux (panne de croissance et risque de crise de change dans les pays émergents).

Dans un tel contexte d'incertitudes, l'économie luxembourgeoise peine à montrer des signes encourageants. Ainsi, le taux de chômage continue de progresser et atteint désormais les 7 %², la somme des bilans des banques continue de diminuer (-6 % sur un an au mois de juillet) et la production industrielle ne se redresse toujours pas. A cela s'ajoute un «retard dans les réformes à entreprendre» pour cause d'élections qui pourrait à terme constituer un handicap, alors que le Luxembourg pointe toujours à la 22^e place du classement des économies les plus compétitives du World Economic Forum (WEF).

Au total à la reprise économique à trois vitesses avancée par le FMI en avril 2013³, semble se substituer une situation de «croissance molle généralisée». Cela impose de faire des choix en termes de politiques économiques reposant sur des hypothèses de croissance réaliste et non plus basées sur des taux de croissance observés par le passé. Dans un tel environnement, faire mieux avec moins devient un impératif pour le Luxembourg.

¹ Voir «panne de croissance», FMI (juillet 2013)

² Chiffre du mois de juillet

³ Voir «The World's Three-Speed Economic Recovery», O. Blanchard (avril 2013)



Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise

advantis Votre assurance Vie Groupe

Foyer Vie, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension.

Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés.

Avec **advantis**, votre entreprise est unique. www.advantis.lu



Äert Vertrauen a sécheren Hänn

Commerce extérieur et logistique

Le Luxembourg doit saisir les opportunités



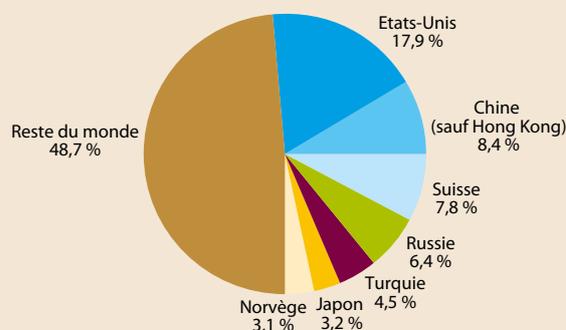
Le port de Mertert est relié aux ports de Rotterdam et d'Anvers (photo) par voie fluviale avec la Moselle et le Rhin

L'Union européenne est à la fois le plus grand exportateur et le plus grand importateur mondial. Un cinquième de toutes les exportations mondiales provient d'Europe. Le commerce extérieur hors Union européenne est pour le moment le vecteur de croissance le plus important en Europe. Sans la forte demande du commerce extérieur, la récession en Europe aurait été encore plus importante que celle que nous avons connue.

Après la crise en 2009, le commerce intra-UE-27, mesuré du point de vue des expéditions, s'est développé de 16 %, tandis que les exportations extra-UE ont progressées de 23 %. Il apparaît donc clairement que les pays qui ont su mieux développer leur commerce extérieur sont ceux qui sont moins touchés par la crise actuelle.

Le bilan est très nuancé selon les différents pays européens et est étroitement lié à la compétitivité de l'industrie nationale. Cette relation entre la compétitivité d'un pays d'une part et leur tendance à exporter d'autre part est évidente et a également un impact important sur l'emploi dans ces pays. Ainsi, on peut constater que des pays comme la France ou l'Italie, où les exportations sont en baisse depuis plusieurs années, accusent également des taux de chômage croissants. A l'inverse, des pays qui ont développé leurs exportations, tels que l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas, ont des taux de chômage inférieurs d'environ 5 %.

Les partenaires du commerce extérieur européen ont peu changé depuis les dernières années. Malgré le dynamisme de certains pays, notamment dans les pays du



Source : Eurostat (code des données en ligne: ext_lt_maineu)

BRIC, la première destination pour les produits européens reste les Etats-Unis.

■ Tendances logistiques

Actuellement, le niveau du commerce extérieur européen et mondial est globalement stagnant. Bien que les chiffres de juin 2013 de l'index «RWI/ISL-Containerumschlag» mesurant la manutention des conteneurs maritimes au niveau mondial, affiche une légère amélioration par rapport au mois précédent, l'index reste en dessous du niveau de janvier 2013. Cet index précurseur d'un index de commerce extérieur reflète assez bien la morosité économique actuelle.

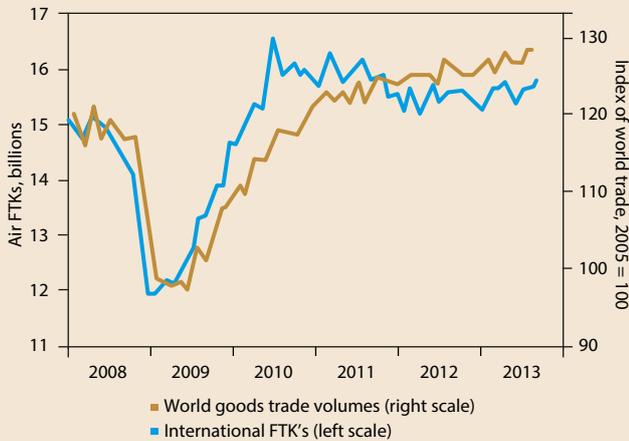
La tendance observée est la même en matière de fret aérien. Les marchés restent faibles malgré le fait que l'in-

RWI/ISL-Containerumschlag-Index
2008 = 100



Eigene Schätzung nach Angaben für 73 Häfen, Juli 2013: Schnellschätzung

Air FTKs and World Trade Volumes



FTK = freight tonne kilometers

Source: Netherlands CPB and IATA

dex du mois de juin 2013 soit supérieur de 0,8 % par rapport à mai 2013. Les index des volumes transportés et des tonnes-kilomètres parcourus indiquent une tendance à la hausse et ont atteint leur meilleur niveau depuis 2011. Cette tendance se manifeste surtout dans les pays industrialisés et plus particulièrement en Europe. Un quart de l'augmentation du volume a été opéré par des compa-

gnies européennes. Toutefois, vu les incertitudes économiques dans la zone Euro, cette amélioration repose sur des bases fragiles.

En considérant les variations de croissance des lignes aériennes par région, l'Europe profite du retour de la croissance dans le secteur aérien, mais les grands gagnants sont les compagnies du Moyen Orient comme Emirates, Qatar et autres. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: entre 2008 et 2012 le tonnage de fret aérien a augmenté de 72 % à Doha, de 67 % à Dubai et de 43 % à Istanbul et ce surtout au détriment des compagnies européennes. Pendant la même période, le volume de fret à Francfort, principal hub en Europe, a progressé de 7,5 % tandis qu'à Luxembourg le volume a régressé de 20 %! Notons au passage que les aéroports qui ne sont pas soumis à des interdictions de vol de nuit, ont su progresser malgré la crise: Liège + 11 %, Cologne + 31 % et Leipzig + 95 %!

■ Une opportunité pour le Luxembourg

Dans un contexte de légère reprise des marchés, de positionnement contre les tendances du marché de certains sites et d'entrée rapide de nouveaux opérateurs sur le marché, il est primordial pour le Luxembourg de se positionner clairement sur le marché logistique international et d'attirer de nouveaux flux et de nouveaux opérateurs. Heureusement, le Luxembourg a su développer à temps ses infrastructures logistiques et devancer ainsi les nouveaux entrants sur le marché.

Port de Mertert

Le port de Mertert peut être utilisé pour le transport et l'entreposage de matières premières tel que l'acier ou la ferraille, les produits pétroliers et les produits agricoles. Le port est relié aux ports de Rotterdam et d'Anvers par voie fluviale avec la Moselle et le Rhin.

Des investissements pour la modernisation du port sont en cours: accès pour les bateaux de 135 mètres de long, agencement de la route d'accès et modernisation du réseau ferroviaire. Une extension du dépôt pétrolier est en cours d'autorisation.

Luxembourg : when location matters

**Global logistics.
Tailor-made solutions.**

Cluster for Logistics
Luxembourg
ADDING VALUE IS THE KEY
www.clusterforlogistics.lu

**CLUSTER
MARITIME**
Luxembourgeois
www.cluster-maritime.lu

Cargo-center Findel

Avec sa capacité de plus d'un million de tonnes par an, l'aéroport offre des services de haute qualité et sécurité pour les compagnies aériennes. Avec son centre moderne de manutention, il propose des moyens sûrs, efficaces et rapides permettant aux avions cargo d'être chargés et déchargés en un temps record.

Un nouveau centre pharmaceutique a été inauguré au début de l'année et est pleinement opérationnel. Il permet à Luxembourg de se positionner ambitieusement dans la logistique des produits pharmaceutiques.

La construction du Freeport permettant la logistique d'objets de très haute valeur viendra compléter l'offre de services spécifiques à l'aéroport.

Rail-Road terminal de Bettembourg

Des trains combinés connectent Luxembourg à Anvers, Lübeck (avec une connexion vers la Scandinavie, les États baltes et la Russie), Helsingborg, Le Boulou, Milan et Trieste (avec une connexion vers la Turquie).

Le hub de Bettembourg offre des connexions multimodales efficaces avec les ports maritimes et les centres industriels pour tous types de conteneurs et semi-remorques routières préhensibles. Par ailleurs, la connexion

Lorry Rail Bettembourg – Le Boulou offre aux semi-remorques standards un trajet de plus de 1.000 km à fréquence et durée garantie.

Le financement de la construction du nouveau terminal a été voté et permettra au nouveau terminal de développer à l'horizon 2015 ses capacités annuelles pour passer de 100.000 à 300.000 conteneurs et de 45.000 à 300.000 semi-remorques.

Parc Logistique Eurohub

Le Luxembourg bénéficie d'un positionnement idéal en tant que centre de distribution européen avec ses raccordements routiers et ferroviaires vers toute l'Europe. Les connexions aériennes internationales complètent idéalement le réseau terrestre existant. Sa proximité avec le terminal de Bettembourg permettra de développer des synergies logistiques rail-route. Les travaux de constructions des premiers opérateurs ont commencé et le site sera opérationnel pour la deuxième moitié de l'année 2014.

Afin de dresser un tableau complet du Luxembourg comme hub logistique international, une série d'articles détaillant le développement de ces différentes plateformes logistiques suivra lors des prochaines parutions. ■

www.clusterforlogistics.lu

Le Cluster for Logistics revoit sa présence web



Le Cluster for Logistics Luxembourg A.s.b.l. a pour mission de développer le secteur de la logistique au Luxembourg. Afin de renforcer la présence du Cluster for Logistics au niveau national et international, le site du a été entièrement revu et offre une panoplie de nouveaux services à ses membres et aux visiteurs du site. ■

Parmi les nouveautés, une section publique est consacrée aux activités du Cluster for Logistics et aux projets logistiques luxembourgeois. Une section «événement» permet aux visiteurs du site de s'informer quant aux événements organisés par le Cluster et de s'inscrire en ligne. La section «média» regroupe des articles et des vidéos du Cluster et de ses membres. Une newsletter dédiée aux actualités logistiques et aux changements réglementaires au niveau national et international peut également être souscrite en ligne. Par ailleurs, la liste des membres du Cluster for Logistics présente de façon concise les activités et services des entreprises affiliées.

Le site web est basé sur le système de gestion de contenu Quilium 2 de la société luxembourgeoise e-connect. ■

www.clusterforlogistics.lu

LU-CIX

The Smart Alternative

End of the year event

22nd November 2013

Internet, Datacentre & Security event

Luxembourg | Chamber of Commerce | a LU-CIX event



event.lu-cix.lu

End of the
year event

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des semences de céréales. (4148AAN)

■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Projet de règlement grand-ducal portant modification

- a) du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires
- b) du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien. (4149TRO)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi portant modification de l'article L. 122-10 du Code du travail et prolongation de certaines adaptations temporaires du Code du travail. (4150SMI/SBE)

Projet de règlement ministériel fixant la date pour le renouvellement des délégations du personnel pour la période de 2013 à 2018. (4161SBE)

■ Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur. (4151JJE)

■ Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de loi n° 6410 portant modification de la loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse

Projet de loi n° 6409 modifiant la loi du 30 novembre 2007 portant réglementation de l'activité d'assistance parentale

Projet de règlement grand-ducal concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services d'éducation et d'accueil pour enfants. (3963bisAAN)

Projet de loi portant modification:

1. de la loi du 16 juin 2004 portant réorganisation du centre socio-éducatif de l'Etat
2. de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat
3. de la loi modifiée du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique et
4. de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire.

Projet de règlement grand-ducal portant organisation de l'unité de sécurité du centre socio-éducatif de l'Etat

Projet de règlement grand-ducal déterminant les conditions d'admission, de nomination et de promotion des cadres des différentes carrières du centre socio-éducatif de l'Etat. (4152AAN)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages. (4153WMM)

Projets de règlements grand-ducaux relatifs au «commodo» (prescriptions pour les établissements d'élevage ou d'engraissement de volailles et de production d'œufs; pour le stockage de déchets aux points de collecte: pour l'utilisation de déchets inertes dans des remblais; des étables pour ovins et caprins; pour les silos à fourrages verts, y compris les balles à fourrages verts; pour les écuries et centres équestres; pour les déjections animales et le digestat; pour les lapins; pour les installations de valorisation de déchets biodégradables par compostage; pour les étables de bovins. (4156KLA)

Projet de règlement grand-ducal relatif

- a) aux installations de combustion alimentées en combustible solide ou liquide d'une puissance nominale utile supérieure à 7 kW et inférieure à 20 MW;
- b) aux installations de combustion alimentées en combustible gazeux d'une puissance nominale utile supérieure à 3 MW et inférieure à 20 MW. (4162MJE)

■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal portant exécution de l'article 6 (3) de la loi modifiée du 11 août 2006 relative à la lutte antitabac. (4154BLU)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant modification de l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (Directive 2013/41/UE) (4158AAN)

■ Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme

Projet de loi relatif au classement des établissements d'hébergement touristique.

Projet de règlement grand-ducal relatif au classement des établissements d'hébergement touristique. (4155BLU)

■ Ministère des Finances

Projet de loi relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques. (4157TCA/WMM)

■ Ministère de l'Intérieur et de la Grande Région

Projet de règlement grand-ducal portant fixation de la taxe de rejet des eaux usées pour l'année 2013. (4159SMI)

Projet de loi relatif

1. au titre d'artiste;
2. aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle;
3. à la promotion de la création artistique. (4160SMI)



mikado

les très petites entreprises méritent des solutions dignes des très grandes

avec **Smart Pro**, vous bénéficiez d'appels, de sms et d'un accès internet très haut débit illimités en national, de communications vers et depuis l'Europe, d'une redistribution du volume data non-consommé, d'un accompagnement personnalisé et de nombreux autres services. Une solution complète, adaptée spécialement aux artisans, aux indépendants et aux petites entreprises.

entreprendre change avec Orange

Rendez-vous dans l'un de nos 7 Espaces Pro en shop ou contactez l'un de nos commerciaux par téléphone au +352 27 888 288 ou par email à corporate@orangeluxembourg.lu

le business change avec **orange™**



Chronique juridique

Comment un commerçant peut-il s'assurer que ses conditions générales de vente s'appliquent à sa clientèle?

La plupart des commerçants disposent aujourd'hui de leurs propres conditions générales de vente, instrument utile pour sécuriser et optimiser au mieux leurs relations commerciales. Cependant, de nombreux commerçants ignorent que cet instrument se trouve encadré par des exigences légales qui doivent impérativement être respectées afin de garantir l'applicabilité des conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente se définissent comme un ensemble de clauses établies par un commerçant et visant à encadrer les relations contractuelles entre lui et ses clients, commerçants ou consommateurs. Ces conditions générales de vente figurent généralement sur différents supports (contrats, bons de commande, factures, etc...) et contiennent un certain nombre de clauses «standard» relatives notamment aux modalités de livraison, aux modalités de paiement, aux intérêts de retard, à l'étendue de la responsabilité du vendeur, aux limitations concernant

les garanties légales et contractuelles, ou bien encore à la loi applicable au contrat ou aux juridictions compétentes en cas de litige. Ces conditions standardisées s'appliquent à l'ensemble des clients du commerçant, et ne sont donc pas librement négociées entre parties mais au contraire, préétablies dans des contrats dits «d'adhésion», le client n'ayant que le choix d'accepter ou de refuser les conditions générales de vente imposées par le commerçant.

C'est lorsque survient un litige dans le cadre de l'exécution d'un contrat que la question de l'opposabilité des condi-

tions générales du commerçant au client, c'est à dire de l'applicabilité des clauses figurant dans les conditions générales de vente, se trouve contestée. Il convient dès lors de rappeler les principes en la matière afin de s'assurer de l'effectivité des conditions générales de vente.

L'article 1135-1 du Code civil prévoit que «*les conditions générales d'un contrat préétablies par l'une des parties ne s'imposent à l'autre partie que si celle-ci a été en mesure de les connaître lors de la signature du contrat et si elle doit, selon les circonstances, être considérée comme les ayant acceptées*». Les dispositions de cet article

sont d'application générale et régissent par conséquent tant les relations entre commerçants que les relations entre commerçants et consommateurs.

Il résulte de l'article 1135-1 du Code civil précité que l'opposabilité au client des conditions générales de vente se trouve subordonnée à la réunion cumulative de deux conditions: la connaissance par le client des conditions générales lors de la signature du contrat, et l'acceptation par le client de ces conditions générales.

Concernant la première condition relative à la connaissance des conditions générales lors de la signature du contrat, elle implique que les conditions générales soient communiquées au client au plus tard lorsque celui-ci s'engage. *Il en résulte que c'est au moment de la commande, et non au moment de la livraison que les conditions générales de vente doivent être transmises au client.* Ainsi, des conditions générales de vente apposées au dos d'une facture remise à la livraison de la marchandise se verront déclarées inopposables au client¹, c'est à dire inapplicables à la relation contractuelle entre le commerçant et son client. Il est dès lors fortement recommandé de faire figurer les conditions générales de vente sur les bons de commande, les devis, les contrats, ou tout autre document formalisant l'accord entre parties.

Concernant la seconde condition relative à l'acceptation de ces conditions par le client, il est revenu aux tribunaux

de préciser dans quelles circonstances le client devait être considéré comme ayant accepté les conditions générales de vente. *La jurisprudence a ainsi précisé qu'il faut une mention expresse du client selon laquelle il a pris connaissance des conditions générales et a les acceptées*². Il est par conséquent indispensable de faire figurer dans tout bon de commande ou contrat qui sera signé par le client, une mention selon laquelle le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les avoir acceptées. En présence d'une telle mention signée, le client ne pourra alors plus s'opposer à l'application des conditions générales³.

Dans l'hypothèse où ces deux conditions ne seraient pas cumulativement réunies, les conditions générales de vente se verront privées de tout effet. Ceci n'affectera en rien la validité du contrat conclu entre le commerçant et son client mais la relation contractuelle entre parties sera alors exclusivement régie par les règles du droit commun des contrats.

Enfin, il convient encore de préciser que le respect des conditions précitées ne dispense pas le commerçant de s'assurer que les clauses figurant dans ses conditions générales de vente ne sont ni abusives au sens des dispositions de l'article L 211-3 du code de la consommation, ni contraires à l'ordre public.

En effet, entre un professionnel et un consommateur (le consommateur se

définissant comme «*toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale*»⁴), toute clause ou combinaison de clauses entraînant dans le contrat un déséquilibre des droits et obligations au préjudice du consommateur sera considérée comme abusive, partant réputée nulle et non écrite⁵, c'est-à-dire inapplicable au consommateur. Sera par exemple réputée nulle et non écrite toute clause limitant ou excluant la garantie de conformité à laquelle est tenue le vendeur ou toute clause autorisant le professionnel à modifier sans raison les conditions du contrat.

Entre professionnels, la législation relative aux clauses abusives ne sera pas d'application de sorte que les parties seront en principe libres d'insérer ce qu'elles souhaitent dans leur contrat et les conditions générales de vente y afférentes, dans les limites toutefois du respect de l'ordre public sous peine de nullité de la clause concernée. Serait par exemple déclarée contraire à l'ordre public et donc nulle une clause des conditions générales par laquelle une partie se verrait exonérée de son éventuelle responsabilité même en cas de faute lourde⁶.

Clause de non-responsabilité: la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées. ■

¹ TA 10/06/2005 N°94999 du rôle

² Cour d'appel 14/10/1998 N° 18228 du rôle affirmant qu'en l'absence de mention spéciale, et même si les conditions se trouvent au dos du contrat, l'acceptation des conditions n'est pas prouvée

³ Cour d'appel 23/10/1990 N° 12562 du rôle

⁴ Article L 010-1 du code de la consommation

⁵ Article L 211-2 du code de la consommation

⁶ Cour d'appel 07/05/1929, P.12, page 28

Retrouvez régulièrement les
chroniques juridiques
de la Chambre de Commerce

www.cc.lu/services/publications



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE

www.cc.lu



Elections des délégations du personnel du 13 novembre 2013

Comment l'employeur doit-il se préparer?

Les prochaines élections sociales, qui se dérouleront le **13 novembre 2013**, doivent permettre l'élection et le renouvellement intégral des délégations principales et des délégations des jeunes salariés dans les entreprises luxembourgeoises. A quelques semaines de cette échéance importante, le présent article entend faciliter la compréhension des législations et réglementations applicables en la matière¹ et fournir des éléments réponses synthétiques et pragmatiques aux questions que se posent les employeurs.

■ Qui est responsable de l'élection d'une délégation du personnel?

Il est important de savoir que l'élection d'une délégation du personnel incombe à l'employeur – plus spécialement à la direction de l'établissement – quelque soit la nature de ses activités, sa forme juridique et son secteur d'activité. Toute entrave qui serait apportée à la constitution ou à la libre désignation d'une délégation du personnel est sanc-

tionnée par une amende pouvant aller jusqu'à 15.000 EUR (le montant peut être doublé en cas de récidive).

■ Quand un employeur doit-il procéder à des élections?

L'employeur est tenu de faire désigner une **délégation principale** «dans les établissements occupant régulièrement au moins quinze salariés liés par un contrat de travail», c'est-à-dire dans les établissements qui occupent de façon permanente quinze salariés au cours des douze derniers mois précédant le mois d'affichage annonçant la tenue des élections. Ainsi, un employeur sera tenu d'organiser des élections sociales le 13 novembre 2013 si, à la date du 1^{er} octobre 2013, son personnel compte quinze salariés et que ces derniers sont entrés en service depuis le 1^{er} octobre 2012 au plus tôt. Précisons que pour le calcul de cet effectif, tous les salariés occupés par l'employeur – c'est-à-dire les salariés en CDI, en CDD et à temps partiel – sont pris en compte, à l'exception des apprentis.

Lorsque l'employeur est tenu de faire désigner une délégation principale et

qu'il occupe cinq jeunes salariés de moins de 21 ans au cours des douze derniers mois précédant le mois d'affichage annonçant la tenue des élections, il devra en outre faire désigner une **délégation de jeunes salariés**.

Afin de permettre à chaque employeur de déterminer s'il a l'obligation de faire élire une délégation du personnel et quel type de délégation il doit élire, il est recommandé d'identifier les établissements composant l'entreprise et de rassembler les informations relatives au personnel de manière à mettre en évidence:

- le nombre de salariés ayant au moins douze mois d'ancienneté au 1^{er} octobre 2013,
- ainsi que le nombre de salariés de moins de 21 ans au 1^{er} octobre 2013.

■ Que devra faire l'employeur dans une phase préparatoire?

- **Déterminer le nombre de délégués effectifs et suppléants à élire au sein des délégations.**

Le nombre de délégués à élire au sein de la **délégation principale** dépend de l'effectif de l'établissement:

- effectif entre 15 et 25 = 1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant,
- effectif entre 26 et 50 = 2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants,
- effectif entre 51 et 75 = 3 délégués titulaires + 3 délégués suppléants,
- effectif entre 76 et 100 = 4 délégués titulaires + 4 délégués suppléants,
- etc².

Il est important de souligner que le dénombrement de l'effectif de l'établissement se fait sur base d'une *méthode de calcul particulière* selon laquelle:

- les *salariés à temps plein* comptent intégralement,
- les *salariés à temps partiel* comptent intégralement si la durée de travail hebdomadaire est au moins égale à 16 heures (sinon, ils seront pris en compte de manière proportionnelle³),



© Shutterstock

¹ Articles L.411-1 et suivants du Code du travail et règlement grand-ducal modifié du 21 septembre 1979

² Voir l'article L.412-1 du Code du travail

³ Dans ce cas, les salariés à temps partiel doivent être pris en compte selon la formule «masse des heures de travail inscrites dans le contrat de travail/durée légale ou conventionnelle de travail»

- les *salariés engagés sous CDD*, les *salariés intérimaires* et les *salariés mis à disposition de l'entreprise* sont pris en compte au prorata de leur temps de présence au cours des douze mois qui précèdent, soit entre le 1^{er} octobre 2012 et le 30 septembre 2013 (sauf ceux qui remplacent un salarié absent ou un salarié dont le contrat de travail est suspendu).

Quant au nombre de délégués à élire au sein de la **délégation des jeunes salariés**, il dépend de l'effectif des jeunes salariés au sein de l'établissement:

- Effectif entre 5 et 25 = 1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant,
- Effectif entre 26 et 50 = 2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants,
- Effectif entre 50 et 100 = 3 délégués titulaires + 3 délégués suppléants,
- Effectif supérieur à 100 = 4 délégués titulaires + 4 délégués suppléants.

En vue de déterminer l'effectif des jeunes salariés, sont pris en compte les salariés n'ayant pas 21 ans accomplis au jour de l'élection et liés par un contrat de travail avec l'employeur (les apprentis sont donc exclus).

• Déterminer le système électoral applicable

Le système électoral applicable à la désignation de la **délégation principale** dépend également de l'effectif de l'établissement:

- means dans les entreprises occupant entre 15 et 100 salariés au 1^{er} octobre 2013, les délégués du personnel sont élus selon le système de la majorité relative;
- dans les entreprises occupant au moins 101 salariés au 1^{er} octobre 2013, c'est le système de la représentation proportionnelle qui s'applique.

Quant à la **délégation des jeunes salariés**, elle est élue suivant le système de la majorité relative.

• Etablir les listes électorales

Il s'agit ici d'établir la liste alphabétique de l'électorat actif et passif en vue de la désignation des délégués du personnel et, le cas échéant, une liste alphabétique séparée en vue de la désignation des délégués des jeunes salariés, en tenant compte des critères suivants:

Est *électeur*, tout travailleur, sans distinction de nationalité qui:

- est âgé de 18 ans accomplis au jour de l'élection⁴,
- est lié à l'établissement par un contrat de travail ou d'apprentissage et y occupé depuis au moins six mois au jour de l'élection.

Peut être *candidat*, tout travailleur qui, sans considération de nationalité⁵:

- est âgé de 18 ans accomplis au jour de l'élection⁶,
- est occupé dans l'établissement de façon ininterrompue depuis un an au moins le jour de l'élection⁷,
- n'est pas parent ou allié jusqu'au 4^e degré de l'employeur,
- n'est pas gérant, directeur ou responsable du service du personnel.

L'établissement des listes électorales requiert le plus grand soin et peut susciter des interrogations concernant notamment l'appréciation de l'ancienneté et du caractère ininterrompu de l'occupation du salarié au sein de l'établissement. Ainsi, les périodes de congés de maladie et de congé parental sont prises en compte pour le calcul de l'ancienneté. De même, les salariés engagés sous CDD et ceux effectuant leur préavis au jour de l'élection peuvent, s'ils remplissent les conditions ci-dessus, être électeurs et éligibles. Le fait que de tels salariés soient, le cas échéant, élus membres de la délégation du personnel n'aura aucune incidence sur l'échéance normale de leur contrat (terme du CDD ou du préavis) et ils seront remplacés par leur suppléant. ■

Toutes les informations pratiques concernant tant la phase préparatoire que les phases pré-électorale et électorale des élections sociales peuvent être retrouvées sur le site de l'ITM (www.itm.lu) qui y consacre un dossier spécial ainsi que sur le site www.electionssociales.lu

⁴ Lorsqu'il s'agit de désigner la délégation des jeunes salariés, l'électeur doit en outre avoir moins de 21 ans

⁵ Pour les étrangers ressortissants d'un Etat non membre de l'Accord sur l'Espace Economique Européen, la possession d'une autorisation de séjour est requise

⁶ Voir note de bas de page 4 ci-dessus

⁷ Cependant, l'ancienneté de tout candidat au poste de délégué des jeunes salariés est de six mois seulement

Lutte contre le blanchiment d'argent

Dispositions légales et obligations professionnelles des agents immobiliers établis ou agissant au Luxembourg

Par une circulaire du 29 avril 2013, l'Administration de l'enregistrement et des domaines précise les dispositions légales et les obligations professionnelles de lutte contre le blanchiment d'argent auxquelles sont soumises les agents immobiliers éta-

blis ou agissant au Luxembourg. Par la loi 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, l'Administration de l'enregistrement et des domaines a été désignée autorité de surveillance

des agents immobiliers (et autres professionnels non contrôlés). Dans ce contexte, l'Administration veille à ce que les agents immobiliers soient sensibilisés et mettent en œuvre correctement leurs obligations professionnelles anti-blanchiment.



La circulaire N° 764 du 29 avril 2013 vient ainsi définir (i) l'infraction de blanchiment et du financement du terrorisme, (ii) les obligations professionnelles incombant aux agents immobiliers ainsi que (iii) les sanctions encourues. En particulier, elle précise la portée des obligations de vigilance à l'égard de la clientèle, des obligations d'organisation interne adéquate et des obligations de coopération avec les autorités. La circulaire précise que «les agents immobiliers ne peuvent se décharger de leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sur le Notariat. Chaque acteur dans la chaîne de la transaction est responsable de ses propres obligations de vigilance et est tenu de les exécuter».

La Chambre de Commerce s'associe pleinement à l'effort de sensibilisation de l'Administration de l'enregistrement et des domaines en organisant et participant régulièrement à des conférences sur cette thématique. Elle assure par ailleurs le cours de lutte contre le blanchiment d'argent dispensé tout spécialement aux agents immobiliers et promoteurs dans le cadre de l'accès à leur profession.

En complément de la circulaire, la Chambre de Commerce renvoie à son dossier juridique publié dans le Merkur d'octobre 2009 et qui donne un aperçu des grandes lignes de la législation anti-blanchiment applicable au Luxembourg (et que la loi du 27 octobre 2010 est venue préciser). ■

La circulaire N° 764 du 29 avril 2013 est disponible en suivant le lien:

http://www.aed.public.lu/actualites/2013/05/Circulaire_764/Circulaire_N__764_du_29_04_2013.pdf

Simplification administrative

Accès en ligne au compte TVA



Dans le cadre des initiatives de modernisations de ses services, l'Administration de l'enregistrement et des Domaines met à disposition, depuis le 1er septembre, un accès en ligne à la situation du compte TVA à tous les assujettis à la TVA. Cette nouvelle application, accessible via l'es-

pace professionnel en ligne MyGuichet de guichet.lu, permet une consultation en temps réel de toutes les données relatives au compte TVA. Elle constitue un atout essentiel en matière de modernisation de la gestion d'entreprises et est une étape significative dans le processus de simplification administrative. ■

Propriété intellectuelle

Lancement du site internet www.aippi.lu



Le groupe luxembourgeois de l'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle (AIPPI) a mis en

ligne son site internet www.aippi.lu à la rentrée 2013. Ce site a pour vocation d'informer le public luxembourgeois sur les activités de cette plateforme regroupant l'ensemble des secteurs intéressés par la propriété intellectuelle (avocats et des juristes, représentants des offices de marques et brevets et de sociétés de gestion collective, représentants de sociétés et d'organismes détenteurs de marques et brevets), ainsi que de fédérer le développement de la législation tant au niveau national qu'international.

Le groupe luxembourgeois est le représentant national de l'AIPPI, leader mondial des organisations internationales dédiées au développement, l'amélioration et l'harmonisation des régimes nationaux et internationaux de protection de la propriété intellectuelle. Cette organisation sans but lucratif, créée en 1897, politiquement neutre, compte près de 9.000 membres représentant à ce jour plus de 100 pays. La Chambre de Commerce est membre fondateur du groupe luxembourgeois de l'AIPPI et soutient ses activités depuis 40 ans. ■

TVA: focus sur l'actualité jurisprudentielle communautaire

L'ouvrage reprend une sélection de différents articles de Bruno Gasparotto publiés dans la revue ACE (éditions Kluwer) depuis 2010 et ayant comme tronc commun l'analyse de l'actualité de la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) dans le domaine de la TVA. Cette sélection d'articles – avec l'insertion de mises à jour pour tenir compte de l'actualité de la CJUE – se focalise volontairement sur les sujets les plus pertinents et est présentée selon les trois secteurs d'activité suivants: opérations bancaires et financières, opéra-

tions immobilières et opérations intra-communautaires.

Figure également dans cet ouvrage un article inédit qui traite spécifiquement des arrêts fondamentaux de la CJUE en matière de TVA financière, bancaire et d'assurance. Ces affaires ont été classifiées selon les types d'activités qu'elles impactent et les problématiques qu'elles visent, à savoir: les activités de gestion de portefeuille, les activités de paiement et de recouvrement, les opérations sur titres et les opérations financières, la déduction partielle de TVA et les services d'assurances. ■



158 pages, disponible au prix de 61,48 EUR aux éditions Kluwer, numéro gratuit: 80048034 ou en ligne: shop.kluwer.lu/TVA-communautaire et www.promoculture.lu

Votre partenaire informatique au Luxembourg depuis + de 26 ans !



Gestion Commerciale

- Gestion des achats
- Gestion des stocks
- Documents commerciaux
- Facturation
- ...



Ressources Humaines

- Gestion des candidatures
- Suivi des formations
- Gestion des présences/absences
- Calcul des salaires
- ...



Informatique Mobile

- Fleet Management
- Pointage Mobile
- Géolocalisation
- Eco-conduite
- ...



Finances

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- e-TVA - eCDF - FAIA
- SEPA SDD - SCT
- ...



Chantiers / Projets

- Calcul des ressources
- Métrés / Etats d'avancement
- Rapports Journaliers
- Prix de revient et comparatifs
- ...



Service Technique

- Analyse infrastructures
- Fourniture hardware
- Administration réseau
- Backups en ligne
- ...



© Andres Lejona

Propositions de réformes

L'UEL appelle les partis politiques à un véritable renouveau

En vue des élections législatives 2013, l'UEL a présenté aux partis politiques lors des semaines écoulées des propositions de réformes reprises dans le précis «Les Essentiels de la Compétitivité» lequel se veut une invitation à oser le changement, le renouveau, à prendre à bras-le-corps les véritables problèmes dont souffre le pays et à préparer, de concert avec les parties prenantes, l'ensemble de nos citoyens à l'avenir en toute ouverture et transparence.

Depuis l'avènement des crises financière et économique successives en 2007 et 2008, notre pays connaît un taux de croissance zéro. Le chômage est en train d'exploser et semble difficile à contenir, d'autant plus qu'un grand nombre de chômeurs sont peu qualifiés et difficilement réinsérables. Malgré cette situation, la création de nouveaux emplois reste soutenue sans toutefois être capable d'absorber un nombre suffisant de chômeurs. En parallèle, la compétitivité de l'économie nationale continue de se dégrader, les finances publiques sont en déficit structurel, le pays est en situation de blocage politique et souffre par ailleurs d'une image ternie.

Plus que jamais, le pays a besoin de se repositionner pour veiller au main-

tien du niveau de vie et de la qualité de vie de ses citoyens, et ce dans le respect des générations futures. Ce repositionnement a un prix. Il ne pourra se faire sans une transformation en profondeur de ses axes déficitaires: gouvernance, finances publiques, simplification administrative, logement, systèmes sociaux, marché de l'emploi, éducation. Heureusement, tout n'est pas à refaire: le pays peut s'appuyer sur les piliers qui font sa richesse et son attractivité, à savoir la paix sociale, la multiculturalité et une politique fiscale attrayante. Il s'agira d'utiliser ces forces à bon escient pour maintenir la stabilité du pays.

Si le Luxembourg veut se développer, retrouver ses niveaux de compétitivité d'avant 2008, redonner confiance

aux citoyens, mais aussi aux investisseurs d'ici ou d'ailleurs, il faudra être résolu à innover pour le sortir de sa léthargie politique, lever les barrages qui mettent un frein aux réformes et transformations dont il a besoin, le faire émerger d'une myopie à vocation électorale et être à l'écoute des mouvements citoyens, pour le repositionner comme un endroit qui donne envie d'y vivre, d'y demeurer ou de s'y implanter, durablement. Bref, il faudra se recentrer sur l'essentiel.

Le présent article reprend les recommandations de l'UEL concernant un des thèmes clés abordés dans le précis «Les Essentiels de la Compétitivité» adressé aux partis politiques, à savoir celui de la compétitivité. En effet, du niveau de compétitivité dépend le dynamisme de l'économie et partant le

niveau de l'emploi ainsi que les recettes étatiques et de la sécurité sociale dont sont tributaires les prestations et transferts sociaux. En d'autres termes, les richesses générées par l'économie et le bien-être général dépendent du niveau de compétitivité.

La compétitivité se décline en compétitivité-coût et compétitivité hors-coût (infrastructures, innovation, recherche et développement etc.). La compétitivité-coût mesure les performances de l'économie luxembourgeoise en termes d'inflation, de coûts salariaux unitaires, de productivité globale des facteurs, de termes de l'échange, de charges sociales, d'attractivité fiscale et de coût de l'énergie.

Pour améliorer la compétitivité-coût/prix du Luxembourg qui

s'est beaucoup dégradée au cours des années écoulées, il s'agit de mener une politique impactant les éléments qui pèsent sur la compétitivité des entreprises luxembourgeoises, à savoir une inflation élevée et la hausse des salaires. En effet, un taux d'inflation trop élevé porte préjudice à la croissance économique et en particulier à notre économie très ouverte. La maîtrise de l'inflation constitue un défi que le futur Gouvernement, mais aussi toutes les parties concernées devront relever pour assainir les finances publiques et rétablir la compétitivité de l'économie nationale. Le niveau de l'inflation du Luxembourg devra être ramené en dessous de celui de nos pays voisins et principaux partenaires économiques.

Pour l'avenir, il s'agit de rendre l'économie moins dépendante de la prédominance de certains secteurs, notamment du secteur financier. Pour ce faire, une combinaison optimale des forces économiques existantes s'impose pour développer de nouvelles niches, créatrices de richesse et d'emplois et offrant de nouvelles perspectives au pays.

Seule la mise en place de mesures structurelles permettra d'atteindre cet objectif.

Le précis «Les Essentiels de la Compétitivité» qui reprend l'ensemble des propositions de l'UEL sur les différents axes de réformes (gouvernance, finances publiques, fiscalité, simplification administrative, marché du travail et chômage, éducation et formation, sécurité sociale, ...) est téléchargeable sur le site www.uel.lu.

Que faire pour renforcer la compétitivité?

- Renforcer et allier les atouts économiques existants pour développer de nouvelles niches et diversifier le tissu économique.
- Encourager l'entrepreneuriat.
- Assurer une concurrence saine entre entreprises tout en protégeant leur capital intellectuel.
- Coordonner davantage, dans les campagnes de prospection, les efforts de promotion du site économique luxembourgeois pour représenter à l'étranger l'économie dans son ensemble.

Compétitivité-coût

- Procéder à une désindexation générale de l'économie, c'est-à-dire des contrats de service, des loyers, des salaires et prestations de tous genres.
- Lier l'évolution des salaires à l'évolution de la productivité; veiller à ce que les hausses du coût salarial ne dépassent pas les gains de productivité.
- Respecter davantage les mécanismes de marché en matière de formation des salaires et surtout en ce qui concerne le SSM pour éviter de fragiliser les travailleurs peu ou non qualifiés du marché du travail.
- Adopter des critères de productivité dans les services sujets à des tarifs publics pour éviter une augmentation de l'inflation et réduire le coût de l'Etat.
- Maintenir les charges sociales à leur niveau actuel.
- Réduire le coût de l'énergie au profit du développement de l'activité économique.
- Diminuer la pression sur les salaires en réduisant le coût du logement.

Compétitivité hors-coût

- Investir dans les infrastructures qui permettront d'asseoir les futurs développements de l'économie et de la société dont le pays a besoin.
- Développer les infrastructures d'approvisionnement en énergie et en facteurs de production en général (transports, mobilité etc.).
- Mettre en place les plans sectoriels, particulièrement le plan sectoriel «Zones d'activités économiques».
- Soutenir l'économie du savoir alors que la Recherche & Développement et l'Innovation (RDI) sont un facteur crucial de la compétitivité, notamment
 - en assurant une utilisation optimale des instruments soutenant la RDI au niveau des entreprises et incitant les entreprises à investir davantage dans la RDI,
 - en définissant les axes prioritaires de recherche pouvant impacter positivement l'économie nationale,
 - en renforçant les collaborations entre les différentes institutions de la recherche publique et en rapprochant le monde académique de la recherche appliquée.

Communiqué par l'UEL ■

U.E.L.: nouvelle direction



Nicolas Henckes, nouveau secrétaire général de l'U.E.L.

Après le départ annoncé en juillet dernier de son directeur Pierre Bley, l'U.E.L. présente son nouveau secrétaire général, Nicolas Henckes, qui reprend les rênes de l'organisation faïtière du patronat à partir de ce 16 septembre.

A 38 ans, Nicolas Henckes peut se prévaloir d'une expérience professionnelle des plus intéressantes pour intégrer ses nouvelles fonctions au sein de l'U.E.L. Dernière en date, la société Legitech, PME de 36 personnes, qu'il a créée en 2006, développée et dirigée jusqu'en septembre 2013. Avant de devenir entrepreneur, Nicolas Henckes a entre autres revêtu les fonctions de chef de cabinet du président de la Banque centrale du Luxembourg et d'avocat au Barreau de Paris.

Parmi ses multiples missions à l'U.E.L., Nicolas Henckes est appelé à diriger le secrétariat de l'U.E.L., à coordonner les travaux des différents groupes de travail, à préparer les dossiers thématiques et à élaborer les prises de position patronales dans le but de défendre au mieux les intérêts des entreprises luxembourgeoises. Pour mener à

bien ces tâches multiples et souvent complexes, il bénéficie du soutien du nouvel administrateur délégué, Jean-Jacques Rommes, qui préside le Comité exécutif, et de Michel Wurth, président du Conseil d'administration. Diplômé d'HEC Paris en 2000, Nicolas Henckes a obtenu la même année un DESS Juriste d'affaires de l'Université Paris XI et un Master in international management de la Community of European Management Schools.

Communiqué par l'U.E.L. ■

clc

«Des crises, des opportunités»



En vue des élections à la Chambre des Députés en octobre 2013, la clc a présenté son catalogue de revendications à la presse

La clc défend les intérêts des entreprises issues des secteurs commerce, transport et services représentant 22 % du PIB national. Dans le cadre d'une conférence de presse, la fédération a présenté un catalogue de demandes et revendications aux partis politiques, intitulé «Des crises, des opportunités». Depuis le début des années 80, le Luxembourg est confronté à des mutations

majeures, profondes, de plus en plus rapides et imprévisibles. Ces phénomènes impactent durablement la vie des entreprises et des citoyens.

Face à des tendances lourdes, notre pays doit imaginer son futur «souhaité» et opérer des choix! La clc a identifié ces défis majeurs qui ne dépendront pas de décisions isolées, mais qui sont le fruit d'un ensemble cohérent de mesures et d'arbitrages. ■

Le catalogue des revendications de la clc est consultable en ligne sur www.clc.lu

Inspiring Wo-Men

Cinq ans déjà!

Inspiring Wo-Men Business Club, une initiative fondée par Clara Moraru, a fêté ses 5 ans au «Mer-

cure Kikuoka Golf Hotel» à Canach. La journée s'est déroulée sous forme de networking professionnel autour d'ate-

liers de découverte des activités professionnelles des 125 femmes mises à l'honneur par le Club depuis 2009. Le

business club d'affaires privé Inspiring Wo-Men compte actuellement une centaine de membres. Sa mission est d'inviter les femmes et les hommes qui sont des «role models» dans leurs domaines d'activité, afin d'inspirer les plus jeunes. Dans ce contexte, le but de l'initiative de Clara Moraru est d'offrir de la visibilité aux membres et de les aider à augmenter leur influence au sein de la communauté. Ainsi, Inspiring Wo-Men Business Club a lancé ces dernières années des projets qui ont eu un grand impact social et qui mobilisent de nombreuses personnes, comme par exemple les trophées Inspiring Woman of the Year qui sont attribués chaque année à l'occasion de la Journée internationale de la femme et sont placés sous le patronage de la Vice-présidente de la Commission européenne, Viviane Reding, et sous le parrainage du Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Xavier Bettel.



Les trophées Inspiring Woman of the Year sont attribués chaque année à l'occasion de la Journée internationale de la femme

Inspiring Wo-Men devrait encore prendre de l'envergure avec l'organisation en octobre prochain du Forum européen des meilleures pratiques de l'égalité des genres. Une première édition, organisée en janvier 2013 avait attiré 150 personnes venues de plusieurs

pays européens. Pour cette nouvelle édition, le club a reçu le soutien de l'Institut pour le mouvement sociétal (IMS).

En cinq ans, Inspiring Wo-Men a su animer et développer son réseau et s'imposer dans le paysage économique au Luxembourg. ■

Prochains évènements

Du 3 au 5 octobre 2013:

2^e Forum européen des meilleures pratiques dans l'égalité des genres qui aura lieu à la Chambre de Commerce sous le haut patronage du ministre du Travail et de l'Immigration, Nicolas Schmit, et qui inclura le dîner de Gala et la Cérémonie de Remise du trophée Top Company for Gender Equality le 4 octobre 2013 au Sofitel, Kirchberg.

Du 4 au 5 décembre 2013:

Leadership Academy qui aura lieu avec des ateliers professionnels permettant aux participants de mieux connaître leur potentiel, d'améliorer leur confiance en eux, leurs compétences communicatives et de leadership et de se donner les moyens nécessaires pour avancer dans leurs carrières.

Informations et inscriptions: www.inspiringWo-Men.eu, E-mail: info@inspiringWo-Men.eu ou téléphone: (+352) 26 47 85 03, (+352) 621 77 51 22. ■

ADAL

Les Distributeurs Automobiles Européens (EDC) attendent un traitement équitable des constructeurs automobiles

Depuis la relance du processus CARS 21 en octobre 2010 – maintenant suivi par

CARS2020 – les Distributeurs Automobiles Européens (ECD), une division du Conseil Européen du Commerce et de la

Réparation Automobiles (CECRA), dont fait partie l'ADAL, ont essayé d'améliorer les relations verticales dans le secteur



automobile en soumettant des propositions concrètes aux constructeurs. Suivant l'approche promue par la Commis-

sion européenne, le secteur automobile devrait prendre des mesures d'autorégulation. Dans son Plan d'action Cars2020, la Commission a retenu: *Les changements dans le cadre législatif du droit de la concurrence pour la distribution des véhicules automobiles en Europe (suite à l'expiration du Règlement d'exemption automobile 1400/2002) peuvent avoir un impact sur l'organisation des relations verticales entre les constructeurs automobiles et les distributeurs. Afin de gérer cette transition de manière équilibrée, une initiative d'autorégulation est encouragée par la Commission.* Le CECRA n'est pas satisfait des constructeurs qui refusent d'entamer des négociations en ce qui concerne ses trois priorités:

- La liberté de transférer un contrat de distribution à un membre du réseau agréé.
- La liberté de vendre différentes marques sur un même site (multi-marques).
- La rémunération des investissements non amortis après la résiliation uni-

latérale du contrat de vente par le constructeur.

Les concessionnaires n'ont pas la possibilité de transférer leurs activités de vente à d'autres marchés. Les concessionnaires qui représentent des milliers de PME en Europe, ont besoin d'un cadre légal qui leur permette de s'adapter librement à un environnement économique changeant. Il est dans l'intérêt des consommateurs, des concessionnaires et de leurs salariés que la fermeture inutile de concessions automobiles soit évitée. Par conséquent, le CECRA lance un nouvel appel aux fabricants à engager une discussion sérieuse sur les aspects des accords verticaux qui font partie de l'ensemble du Plan d'action CARS2020.

Communiqué par l'ADAL – Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois Association sans but lucratif affiliée à la clc (Confédération luxembourgeoise du commerce) ■

IMS Luxembourg

Lancement du guide pratique sur la gestion de la diversité de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg



Netty Klein, conseillère de Direction (Laboratoires Ketterthill) et référente du groupe de travail Diversité de la Charte, Christiane Martin, directrice de l'OLAI et Christian Scharff, président de l'IMS Luxembourg (de gauche à droite), ont présenté le Guide pratique Gestion de la diversité

Le Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg présente son Guide pratique Gestion de la diversité. Cet ouvrage de 118 pages a été rédigé par le groupe de travail de la Charte, composé de salariés d'entreprises luxembourgeoises, avec l'appui d'experts. La réalisation de ce guide a nécessité 8 mois de travail. Il constitue un outil pour accompagner les entreprises luxembourgeoises dans leur mise en œuvre d'une politique de gestion de la diversité. Le guide est composé de 7 chapitres qui feront l'objet de workshops ouverts à tous, entre novembre 2013 et décembre 2014.

Plus d'informations sur: www.chartediversite.lu

16 & 17 OCTOBRE
CK BUSINESS CENTER
LEUDELANGE



GLOBAL OFFICE 2014

LE TEMPS DES SOLUTIONS EST VENU

VENEZ DÉCOUVRIR TOUTE NOTRE GAMME DE SERVICES AUTOUR DES SYSTÈMES D'IMPRESSION,
DU SCANNING, DU FAÇONNAGE, DE L'AUDIOVISUEL ET DE L'IMAGE.



FUJITSU



evolis



IDEAL



Panasonic



Nikon

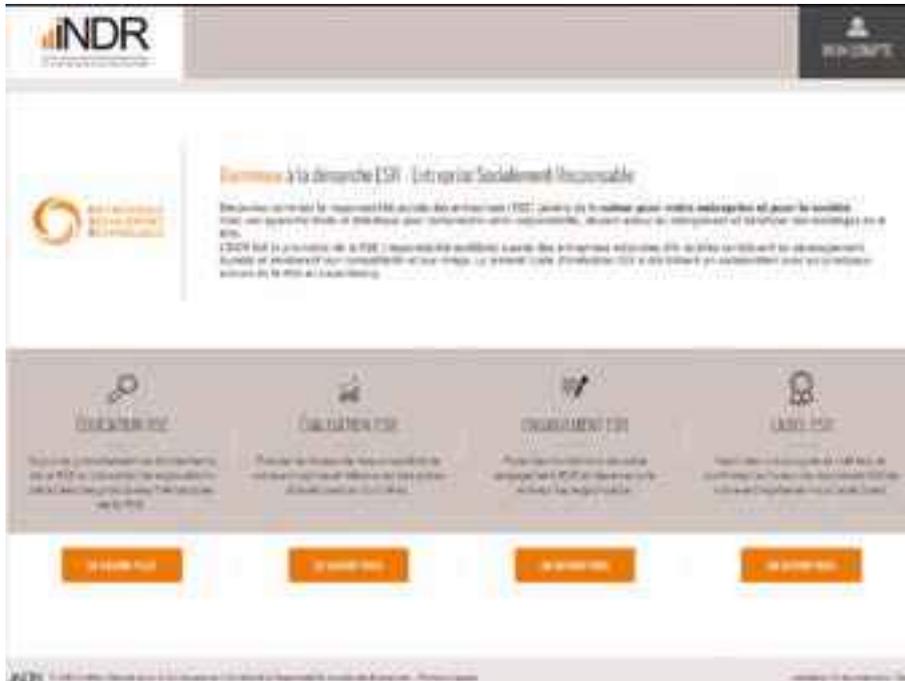
G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
Fax : 26 380-380
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu

INSCRIVEZ-VOUS
avant le **13 octobre 2013**
sur notre site **www.ck-online.lu**

INDR et «Entreprise Socialement Responsable – ESR»

Le nouveau Guide d'évaluation ESR est disponible



L'INDR promeut la RSE auprès des entreprises luxembourgeoises afin qu'elles contribuent au développement durable et améliorent leur compétitivité et leur image. L'INDR encourage depuis 3 ans les entreprises à confirmer leur comportement responsable en obtenant le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR». L'intérêt des dirigeants luxembourgeois pour le Label ESR a permis de confirmer une prise de position visible et un engagement réel en matière de RSE de leur part. Il permet de certifier et de valoriser les entreprises luxembourgeoises responsables. Ce sont actuellement 600 entreprises qui ont été sensibilisées à la RSE et 66 qui ont été labellisées «Entreprise Socialement Responsable».

■ Le nouveau Guide d'évaluation ESR

En collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL, l'INDR a développé le nouveau Guide d'évaluation ESR. Directement accessible, facile d'utilisation et disponible gratuitement sur www.esr.lu, le Guide d'évalua-

tion ESR répond aux nouvelles attentes de la société et à l'évolution des pratiques RSE.

Le Guide d'évaluation ESR répond aux attentes principales des entreprises:

- L'«**Education RSE**» permet à l'entreprise de comprendre les bienfaits de la RSE. Elle en explore les fondements et consulte les explications détaillées des principales thématiques de la RSE.
- Par le biais de l'«**Evaluation ESR**», l'entreprise évalue son niveau de responsabilité et découvre des pistes d'amélioration concrètes.
- L'«**Engagement ESR**» permet à l'entreprise d'affirmer son engagement RSE. Elle pose ainsi les fondations de son engagement, ce qui lui permet de devenir une entreprise responsable.
- Enfin, en obtenant le «**Label ESR**», l'entreprise valorise ses progrès et mérites et confirme son niveau de responsabilité.

Le Guide d'évaluation ESR accompagne les entreprises luxembourgeoises dans leurs démarches de responsabi-

lité sociale en reprenant une centaine de thématiques de la RSE. Il démontre à travers 4 chapitres comment la RSE crée de la valeur pour l'entreprise et pour la société:

- Dans le chapitre «**Stratégie RSE**», l'entreprise découvre comment développer une stratégie RSE. Elle crée ainsi de la valeur pour elle-même et pour la société, en limitant ses impacts négatifs et en générant des effets positifs dans les 3 piliers de la RSE.
- Dans le pilier «**Gouvernance**», l'entreprise est encouragée à intégrer les principes essentiels de la RSE dans son entreprise pour améliorer sa gouvernance et la gestion de ses parties prenantes.
- Dans le pilier «**Social**», l'entreprise est invitée à intégrer les principes essentiels de la RSE dans sa stratégie RH et à adopter un comportement responsable tout au long du cycle de vie de ses employés.
- Dans le pilier «**Environnement**», l'entreprise est incitée à développer une chaîne de valeur éco-responsable en limitant ainsi ses externalités négatives et en augmentant l'efficacité de ses activités.

Pour chacune des thématiques de la RSE, le Guide d'évaluation ESR permet de situer le comportement de son entreprise selon les **niveaux de maturité ESR** développés par l'INDR. Répondant à une logique d'amélioration continue, l'échelle d'évaluation se décline en 5 niveaux de progression successifs qui permettent à l'entreprise de mesurer son engagement RSE.

■ Comment évaluer le niveau de maturité ESR de l'entreprise?

- **Pas d'action:** L'entreprise n'a pas encore engagé d'action significative.
- **Sensibilisation:** L'entreprise s'est informée rigoureusement sur la thématique RSE pour être sensibilisée.
- **Mise en œuvre:** L'entreprise a décidé et mis en place des actions pour traiter cette thématique RSE.

- **Reporting:** L'entreprise mesure et contrôle la performance des actions RSE engagées.
- **Partage:** L'entreprise partage les connaissances acquises lors de l'étude de cette thématique RSE et fait preuve d'amélioration continue ou d'engagement des parties prenantes.

■ **Les nouveautés de la démarche «Entreprise Socialement Responsable – ESR»**

Le label ESR permet aux dirigeants d'entreprise de formaliser et de structurer leur démarche de responsabilité sociale. Il les guide vers l'intégration de la RSE dans leur stratégie d'entreprise, afin de créer de la valeur partagée.

L'«Engagement ESR» est l'affirmation des dirigeants d'entreprise, qui souhaitent déclarer leur engagement. Après avoir évalué leur niveau

de maturité ESR, le dirigeant d'entreprise s'engage à intégrer la RSE dans ses activités.

L'engagement ESR est ainsi un premier pas valorisant vers la labellisation ESR.

Le processus de labellisation, quant à lui, a été simplifié et s'adapte aisément

à toute entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité. En outre, un grand effort tarifaire a été fait pour les entreprises qui comptent moins de 5 salariés (TPE) afin de leur faciliter l'accès au label ESR.



Plus d'informations: www.esr.lu



Quand
je serai grand,
je deviendrai
un beau livre

COMED

LAMESCH, UN EXPERT POUR VOS DECHETS INDUSTRIELS

Parce que vos déchets d'industrie nécessitent des précautions particulières lors de leur traitement, LAMESCH met à votre disposition des contenants et moyens logistiques adaptés. Vos déchets sont transformés et réintroduits dans le cycle de production sous forme de matières premières secondaires ou de combustible alternatif, préservant ainsi les ressources naturelles.

Découvrez comment valoriser et traiter vos déchets industriels dans des conditions optimales de sécurité pour l'homme et l'environnement, en contactant nos conseillers au 52 27 27-1 ou sur www.lamesch.lu



LAMESCH

DEPUIS PLUS DE 50 ANS LAMESCH PROMET UN BEL AVENIR A VOS DECHETS

INDR-LSC

Saisir les opportunités de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise

La Responsabilité Sociale de l'Entreprise reste aujourd'hui un thème à forts enjeux dont les pratiques ne cessent d'évoluer. Au-delà des avantages que les entreprises peuvent en retirer en termes d'image, la démarche RSE a acquis une légitimité et une reconnaissance en tant qu'outil précieux de gouvernance, en prise directe avec l'efficacité économique de l'entreprise.

Les entreprises sont ainsi à la recherche d'apports concrets en méthodologie et en organisation, d'idées et de possibilités d'action ainsi que d'échanges avec leurs pairs. Pour répondre à ces besoins, la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec l'Institut national pour le développement durable et pour la respon-

sabilité sociale des entreprises (INDR), propose un nouveau programme de sensibilisation et de formation à la RSE.

Qu'ils soient novices sur les thématiques de la RSE, relativement agueris mais souhaitant approfondir certaines questions, ou bien experts mais à la recherche de nouvelles perspectives, ce programme de formation donne aux participants l'accès à de nombreuses possibilités de perfectionnement dans des domaines très pointus et liés à la RSE.

Nouveau cycle de formation en partenariat avec l'INDR

Composée de cinq modules qui se base sur le nouveau référentiel du label «Entreprise Socialement Responsable – ESR», cette formation pose les bases de la RSE, en définit les thèmes essentiels et propose des cas concrets répondant

aux besoins spécifiques des participants. Chacun des modules est organisé autour d'une demi-journée de formation animée par un expert agréé INDR.

Programme de formation certifiante au *Global Reporting Initiative*TM

L'approche normalisée du *Global Reporting Initiative*TM (GRI) a été établie avec les soutiens d'organismes privés et publics, dont l'OCDE et la Commission Européenne, afin de rendre compte des performances économiques, environnementales, sociales et sociétales pour tous types d'entreprises de tous secteurs. En cohésion avec les normes et labels ESR, ISO 26000, UN Global Compact, le GRI représente la méthodologie utilisée dans 86 % des rapports RSE en Europe.

Calendrier des formations RSE programmées pour la rentrée

RSE & Evaluation ESR: Introduction au formulaire d'évaluation «Entreprise Socialement Responsable»	9 octobre 2013
RSE & Stratégie: Identifier et situer la responsabilité de l'entreprise	23 octobre 2013
RSE & Gouvernance: Assurer une bonne gouvernance de l'entreprise	6 novembre 2013
RSE & Social: Agir sur le capital humain de l'entreprise	20 novembre 2013
RSE & Environnement: Développer une politique environnementale efficace	3 décembre 2013
Programme de formation certifiante au <i>Global Reporting Initiative</i>TM	
Introduction au rapport RSE selon les lignes directrices du «Global Reporting Initiative»	15 octobre 2013
Définir le contenu du rapport selon les lignes directrices du «Global Reporting Initiative»	12 décembre 2013

Le programme détaillé peut être consulté via www.lsc.lu/rse



ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE



RSE : LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. **ET VOUS ?**

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) crée de la **valeur pour votre entreprise et pour la société**. Saisir l'opportunité d'une démarche RSE pour son entreprise, valoriser ses initiatives, améliorer ses performances, tout en bénéficiant d'un accompagnement jusqu'à l'obtention du label ESR. L'INDR vous guide dans l'adoption d'engagements responsables.

**Devenez acteur du changement et consultez gratuitement le nouveau
Guide d'évaluation ESR en ligne sur www.esr.lu**

ÉDUCATION ▶

Comprenez les bienfaits de la RSE

ÉVALUATION ▶

Testez la responsabilité de votre entreprise

ENGAGEMENT ▶

Affirmez votre engagement RSE

LABELLISATION ESR

Confirmez votre responsabilité et valorisez votre entreprise

iINDR

Le Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL suivants :





Jane S. W. Messenger – Deputy Chief of Mission, U.S. Embassy Luxembourg

American Chamber of Commerce in Luxembourg

“It’s important for us to collaborate and communicate very quickly on issues on which we are working together”

Ms Messenger joined the Foreign Service in 1992 as an Economic Officer and recently completed a one-year detail at the White House as Vice President Biden’s Special Advisor for South and Central Asia. Prior to that, she served as a Deputy Director in the State Department’s Office of Western Europe. From 2009-11, she served at Embassy Kabul as the Deputy Director of the Interagency Provincial Affairs office.

Welcome to Luxembourg! Having just recently arrived, what are your first impressions of the Grand Duchy?

I arrived here on July 3, just one day before the U.S. Independence Day party. I had never been to Luxembourg before I moved here, so the party was a nice way for me to meet a cross-section of people from the government, American business community and Luxembourg society.

Luxembourg seems quite navigable. It is fortunate in the sense that it seems to suffer from less of the urban

ills that larger cities tend to have, and it is clear that Luxembourg takes care of its less fortunate. People have been very approachable and friendly, and I’ve been impressed with the summer spirit of the city, for example with the *Schueberfouer* and outdoor film screenings.

What are some of the objectives of your role here, and how does that compare to your previous posts?

The most recent city I’ve been in apart from Washington D.C., is Kabul,

so our objectives there were very different, of course! The U.S. and Luxembourg are partners in many areas. Luxembourg has a non-permanent seat on the UN Security Council, is a member of NATO and the EU, and these are all bodies in which the U.S. is actively engaged (with the exception of the EU, of course). But I think we also share common goals and objectives globally. As there is already a tight bond between our two countries, our objective here is to continue being a stew-

ard of that relationship. It's important for us to collaborate and communicate very quickly on issues on which we are working together, be they concerning Syria, Afghanistan or others.

You talked a bit about the relationship between the U.S. and Luxembourg. Are there other potential areas to "build bridges" which might not be so evident?

One common bond historically stems from World War II, as well as the Battle of the Ardennes, and I have been really moved by the number of memorial commemoration activities that happen here. I've also had the opportunity to visit the Luxembourg American Cemetery and Memorial. As someone who grew up in the generation or two after these events, it was only when I got here, read more about it and visited the sites that the history started to come alive. This shared history is one worth keeping alive for a younger generation that didn't experience the war. The stories of U.S. soldiers or Luxembourgish heroes involve

people who were often young, and the more we can make these stories come alive, the more we can reach out to Luxembourg youth which is of interest to our embassy. We are currently hoping to develop a QR code project which would allow visitors to the cemetery to scan codes as they pass the graves so they could learn more about the lives of those buried there.

Could you tell readers a bit more about what services the U.S. Embassy offers, both for its own citizens and for others?

The most public section is the consular section. For U.S. citizens, we renew passports, issue birth and death reports; we also help travelers if there are problems during their visits here. For non-citizens, many of whom are third-country nationals, we help process visas such as for study abroad and more. Our public diplomacy department is also sponsoring interesting programs. On October 7-9, we are hosting Richard Blais, winner of the eighth season of the U.S. television show *Top Chef*.



We are exploring ways to engage in "culinary diplomacy". Food is exactly the way people connect with each other, and it will be interesting to show that American cuisine doesn't include just hamburgers and ribs!

*Interview: Natalie Gerhardstein, AMCHAM
Photos: Stephen Roberts*



Votre comptabilité est-elle prête ?

	Vous	
- Virements SEPA (Single Euro Payments Area)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Archivage électronique (Directive Européenne 2010/45/CE)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- eCDF	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- FAIA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



infodata
Créateur de Logiciels
22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
http://www.infodata.lu

EN BREF

Prom Verlag

Prominente über Jean-Claude Juncker

Der Österreicher Albin Wallinger und der Luxemburger Serge Spellini haben für ihr neues Lexikon „Prominente über Jean-Claude Juncker“ herausgefunden, was 280 europäische Prominente über den luxemburgischen Premier denken und welche erinnerungswürdigen Momente 120 luxemburgische Persönlichkeiten mit ihm verbinden. Die Antworten waren oftmals überraschend und vielfältig. Auch viele Persönlichkeiten der luxemburgischen Wirtschaft antworteten – so unter anderem Pierre Gramagna, Pit Hentgen, Charles Krombach, Georges Lentz, Frank Wagener oder Christiane Wickler. In dem Buch werden auch Jean-Paul Neu (Dussmann), Robert Dennewald, Norbert Geisen oder Michel Würth zitiert (www.junckerlexikon.com).



LT Innovate

Award 2013

Wordbee remporte un prix

Après avoir obtenu le prix «European Seal of Excellence, catégorie Or» au salon CEBIT en

2011, l'entreprise luxembourgeoise Wordbee a reçu le 27 juin 2013 le prix «LT-Innovate» qui récompense chaque année les 12 produits et services européens les plus innovants dans le secteur des nouvelles technologies linguistiques. La société luxembourgeoise a développé le logiciel Wordbee Translator™, une plateforme collaborative de gestion de projets et d'aide à la traduction. Wordbee offre également conseil et accompagnement dans l'organisation de la gestion de contenu multilingue. La seconde édition du sommet LT-Innovate, qui s'est déroulée à Bruxelles, a vu 30 acteurs majeurs du secteur de la technologie linguistique entrer en compétition pour le très prisé «LT-Innovate Award 2013». Les nominés ont présenté leurs produits et services innovant devant un jury d'experts, acheteurs et investisseurs.



Ecole de danse

Mireille Roulling

1.500 euros pour les «Enfants Handicapés du Grand-Duché»

L'école de danse Mireille Roulling anciennement Annette Köhner soutient chaque année une œuvre caritative luxembourgeoise. L'édition 2013 du Premier Bal de l'Ecole de Danse s'est déroulée en février dernier dans les grands salons du Parc Hôtel Alvisse à Dommeldange. Cette année, cette manifestation a dégagé la somme de 1.500 EUR. Lors d'un déjeuner aux salons du Parc Hôtel Alvisse, Mireille Roulling, directrice de l'Ecole de Danse, a pu remettre un chèque d'un montant de 1.500 EUR à l'association «Aide aux Enfants Handicapés du Grand-Duché» en présence de nombreux amis et invités. L'objectif de cette association est d'aider moralement et financièrement les enfants handicapés mentaux, physiques, ainsi que les enfants défavorisés résidants au Grand-Duché de Luxembourg. Le président Georges Weis et Mathias Reinert, représentant l'association, étaient présents pour accepter ce don généreux.



Telindus Luxembourg Service Provider of the Year

NetApp a remis les Partner Awards après une sélection parmi 15 partenaires et 45 revendeurs partenaires Silver avec lesquels l'entreprise collabore au Luxembourg et en Belgique. Récompensant sa collaboration exceptionnelle, Telindus s'est vue remettre l'Award du «Service Provider of the Year 2013». Telindus Luxembourg élargit, depuis plusieurs années, son portefeuille de solutions par la promotion des services Cloud et stimule l'innovation en entreprise via son Telindus Innovation Lab. Le partenariat privilégié entre Telindus Luxembourg et NetApp repose sur une forte capacité d'intégration des systèmes et des services d'appui délivrables à une large clientèle.



Place financière

China Construction Bank s'installe au Luxembourg



China Construction Bank Corporation (CCB) a choisi d'installer son nouveau siège luxembourgeois au 1 boulevard Royal. Désireuse d'étendre sa présence en Europe, CCB avait annoncé en septembre dernier, lors d'une visite au Luxembourg, sa volonté d'ouvrir une filiale dans le pays. Wang Hongzhang, président de la banque, se disait effectivement motivé par l'environnement économique stable du Grand-Duché, la qualité du cadre réglementaire et des services de la place financière.

La China Construction Bank Corporation, dont le siège est situé à Pékin, a débuté son activité il y a près de 60 ans. La banque est cotée à la bourse de Hong Kong depuis octobre 2005 et à la bourse de Shanghai depuis septembre 2007. Fin 2012, la capitalisation boursière de la banque s'élevait à 200 milliards de dollars US, ce qui l'a placée en deuxième position mondiale parmi les banques cotées. La banque a un réseau de 14.121 agences et succursales en Chine, des agences à l'étranger à Hong Kong, Singapour,

Francfort, Johannesburg, Tokyo, Séoul, New York, Sydney et Melbourne, et des bureaux de représentation à Taipei et Moscou. Elle possède également de multiples filiales, comme CCB Asie, CCB Financial Leasing, CCB International, CCB Trust, Bausparkasse sino-allemande, CCB Londres, CCB Principal Asset Management et CCB Life.

CCB emménagera au 1 boulevard Royal, un immeuble du développeur Ikogest, en novembre 2013 pour une période initiale de 12 ans. Eric Lux, CEO d'Ikogest, se dit très fier d'accueillir un locataire de cette envergure. L'immeuble est depuis septembre dernier en cours de rénovation profonde. Sans toucher à ses façades, le développeur immobilier Ikogest a totalement démoli l'intérieur du bâtiment et le reconstruit actuellement suivant un haut niveau d'excellence en termes de qualité, de technologie et de confort.

Cet immeuble emblématique de Luxembourg-Ville est ainsi le premier bâtiment privé du pays à être pré-certifié BREEAM Excellent, label de référence en construction durable. ■

PwC Luxembourg participe à l'«Elephant Parade»



A l'occasion de l'«Elephant Parade», la plus grande exposition au monde organisée en plein air dans des lieux publics, PwC Luxembourg apporte son soutien finan-

cier à l'Institut Saint-Joseph en exposant Valentin. Cette statue, peinte par des personnes atteintes de déficiences mentales, se trouve Place de Metz à Luxembourg.

L'Elephant Parade a déjà traversé plusieurs villes: Singapour, Copenhague, Londres, Amsterdam et Milan.

Cette année, les villes de Luxembourg et de Trèves organisaient la première Elephant Parade. 55 statues d'éléphant décorées égayaient depuis juillet les places de la capitale du Luxembourg. Chaque pachyderme est unique, conçu par des artistes régionaux et internationaux et des personnalités de renom. Grâce à l'Elephant Parade qui s'expose dans le monde entier, la fondation attire l'attention du public sur le sort des éléphants asiatiques menacés d'extinction. Pour clôturer l'exposition, une vente aux enchères d'œuvres d'art sera organisée dans le cadre d'une soirée de gala. Ses bénéfices seront reversés à l'Asian Elephant Foundation.

Investi sur les sujets sociaux et culturels par le biais de son programme de responsabilité sociétale, PwC Luxembourg renforce son rôle d'employeur engagé et responsable en participant à cette initiative transfrontalière. ■

New Identity

Ernst & Young become EY



Ernst & Young, a global leader in assurance, tax, transaction and advisory services, published the repositioning of its brand. The Munsbach-based firm completely changed its visual identity by using the new name "EY" and by creating a new logo and the new slogan: "Building a better working world". The Logo has been redesigned, but they kept the iconic colours yellow and grey.

The simplified name and logo will provide consistency and ease of use for EY practices and clients around the world.

EN BREF

Luxinnovation Creative Business Cup



La Coupe du Monde de l'industrie créative aura lieu du 18 au 20 novembre 2013 à Copenhague au Danemark. Cette initiative, initialement créée pour soutenir l'économie créative et culturelle du Danemark, s'adresse désormais à des participants internationaux et est devenue un lieu de rencontre primordial de l'économie créative. Chaque pays participant est représenté par une entreprise au Creative Business Cup, qui primera les trois meilleures entreprises dans le domaine de l'économie créative. La participation s'avère avantageuse: en plus de la récompense financière les entreprises participantes bénéficient d'un coaching spécialisé tout en renforçant leur visibilité internationale. Au Luxembourg, le Creative Business Cup est co-organisé par l'incubateur Technoport S.A., 1535 C° - Kreatifabrik Déifferdeng, Luxinnovation et l'ambassade du Danemark à Luxembourg. La sélection de l'entreprise qui représentera le Luxembourg lors de cette compétition est actuellement en cours.

ArcelorMittal Contract with STX France for world's biggest cruise ship



ArcelorMittal has been selected by the STX France shipyard in St Nazaire to supply 100% of the steel for the hull and 20 bridges in the world's biggest cruise ship. The Company has signed a contract to supply more than 40,000 tonnes of plates and coils from its European sites. Coils produced at Fos-sur-Mer in France will be processed into sheets by ArcelorMittal's St Nazaire Distribution Solutions unit, which will then deliver them to STX France. The plates are being produced by ArcelorMittal Gijon in Spain and shipped to St Nazaire. Deliveries will start in September 2013, when construction of the hull will begin. The ship, which will have around 2,700 cabins, will be delivered in 2016 to the Royal Caribbean Cruise Line (RCCL). The vessel is one of RCCL's 'Oasis-class' cruise liners, the world's largest and longest passenger ships. Passengers can enjoy themed areas, with a 'Central Park' and 'Boardwalk' - two outdoor areas - running down the middle of the ship.

So Lux Lancement du nouveau site web



Solux.lu est un site web luxembourgeois, qui répertorie les bons plans existants au Grand Duché, obligatoirement gratuits, mais aussi tendance, comme l'indique la devise du site: «Cheap is Chic». Les idées So Lux sont rigoureusement sélectionnées et quotidiennement mises à jour avec les événements à venir. Le site se veut aussi participatif, laissant l'opportunité à chacun de partager ses bonnes idées et ses événements à 0 EUR. Les idées proposées sur le site sont classées par thématique: «Business», Culture & Actus», «Sport», «Eat & Drink» ou encore «Sorties». Le site donne notamment les bons plans pour apprendre le luxembourgeois gratuitement, assister à des «Blues After Work» à l'Abbaye de Neumünster ou encore visiter les Musées de la ville de nuit, le tout sans déboursier un euro. Le site So Lux est destiné aux résidents luxembourgeois et frontaliers, mais également aux touristes, qui peuvent y trouver de nombreuses idées.

Delphi MyFi 'Connecting with Safety' concept car



At the 2013 IAA Frankfurt motor show, Delphi Automotive, PLC, will showcase its 'MyFi Connecting with Safety' concept car. This groundbreaking vehicle will demonstrate how infotainment technology and safety technology can work together to keep drivers and passengers connected safely. Distracted driving is a significant problem that spans age, geography and culture. According to International Organisation for Road Accident Prevention, 90 percent of accidents are caused by driver error. This problem has been fuelled by the current consumer demand to be connected anytime and anywhere, including on the road. Delphi will also present the latest technologies that help meet new Euro NCAP 5-star

EN BREF

safety rating and enable the move towards autonomous driving. The company will also detail further information about the production launch of the world's first integrated radar and vision data fusion system. Furthermore Delphi will display its latest direct fuel injection systems for diesel and gasoline engines.



BGL BNP Paribas
7.140 EUR à SOS Villages d'Enfants Monde

Lors d'une réception organisée le 17 juillet 2013, Carlo Thill, responsable Pays de BNP Paribas et président du Comité de direction de BGL BNP Paribas, et Anne Kayser, membre du Comité de direction et présidente de la section Running du Cercle Amical et Sportif de la banque, ont remis un chèque d'une valeur de 7.140 EUR à Sophie Molitor, directrice de SOS Villages d'Enfants Monde. Cette remise de chèque fait suite à la participation de plus de 140 collaborateurs de BNP Paribas au Luxembourg au Marathon de Luxembourg le 8 juin dernier. Afin de soutenir ces derniers dans leurs efforts, la direction de BNP Paribas au Luxembourg s'était engagée à faire un don proportionnel au nombre de participants ayant franchi la ligne d'arrivée. Pour la 8e année consécutive, la mobilisation des collaborateurs du groupe au Luxembourg a ainsi permis de soutenir un projet de SOS Villages d'Enfants Monde.



Abitare
Collaboration avec les plus grandes émissions de la télévision française

«La France a un incroyable talent», «Nouvelle Star», «Masterchef» et maintenant «Secret Story», ces émissions sont connues pour leur show à l'américaine. Cette année, TF1 a décidé de collaborer avec Abitare, un magasin de meuble design et contemporain au Luxembourg. Michèle Sarfati, chef décoratrice de Secret Story, a mis en avant les articles de la marque KARE Design, une des marques phares d'Abitare, pour décorer la «maison des secrets». Abitare a également fourni toute la vaisselle prête à servir les candidats de l'émission. Pour plus d'informations: www.abitare-living.com.



Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg

Céline de Oliveira: lauréate du Prix Françoise Folmer

Organisé par la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg (FFCEL), le prix Françoise Folmer a été remis pour la première fois en juillet dernier, lors d'une cérémonie organisée à l'Ecole supérieure de comptabilité et de gestion (ECG), à Luxembourg. Le prix Françoise Folmer récompense la meilleure élève de sa promotion, tant pour ses résultats scolaires que pour ses qualités personnelles et entrepreneuriales. Des qualités qu'incarne pleinement Céline de Oliveira, 25 ans: 14,8/20 de moyenne annuelle et une mention «bien» au «BTS gestionnaire en commerce et marketing». Son stage de fin d'études dans une agence de communication a été évalué à 18/20. Le Prix Françoise Folmer s'élève à 500 EUR, destinés à compléter le financement des études de la lauréate. Pour l'encourager dans la voie de l'entrepreneuriat et la familiariser avec le processus de prise de décisions, Céline de Oliveira sera également invitée par la FFCEL à participer à une ou plusieurs réunions du Conseil d'administration.

Lineheart, attitrée «Apple Authorised Service Provider», est connu au Luxembourg comme le distributeur de la marque Apple.

Ces dernières années, Lineheart a essayé d'étendre le domaine de ses pres-

The new slogan can be read in two different ways. Firstly, it means playing an active role in building a new world, making progress (a *better working world*), but it also means making the world in which we work fairer and more balanced (a *better working world*). This new tagline will be the cornerstone of the company. However it does not signify a break with the previous tagline, *Quality In Everything We Do*, which laid down the fundamentals. It incorporates the demand for quality in EY's work and proposes raising the bar in terms of what society, the stakeholders, the clients and the employees can expect from EY.

The firm values their obligation to look beyond their self-interest and engage with the world. They use their global reach and their relationships with clients, governments and other stakeholders to create positive change.

This launch coincides with the appointment of a new CEO: Mark Weinberger (Global Chairman and CEO).

The country leadership team of EY Luxembourg includes the following people: Alain Kinsch, country Managing Partner; Bernard Lhoest, member of the Country Leadership Committee; Jeannot Weyer, member of the Country Leadership Committee. ■

More information: www.ey.com

Nouveau centre – nouvelle formule

Lineheart Leudelange étend son espace



tations de service. Une partie croissante de la clientèle ne se limite plus à effectuer le simple achat d'un ordinateur ou de périphéries auprès d'un revendeur qualifié. Le client recherche souvent un point de contact professionnel, qui sait répondre de manière personnalisée à la demande de services les plus divers.

Pour répondre au mieux à cette attente, Lineheart vient d'agrandir la surface de son magasin à Leudelange en y ajoutant un espace «Service & Support» dédié. Simultanément une nouveauté appelée «Tune & Train» a été introduite. Cette formule offre en

tranches de vingt minutes un service payant d'aide, de conseil et de formation individualisé, qui permet à l'utilisateur de tirer le maximum de son équipement Apple, acquis chez Lineheart ou ailleurs. Sur place des techniciens et vendeurs certifiés fournissent au client tout support à la configuration et l'utilisation de son matériel. Les clients qui souhaitent profiter de «Tune & Train», peuvent se rendre à Leudelange au centre de «Service & Support», munis de leur équipement personnel, ou bien prendre rendez-vous par téléphone au 44 68 44-1. ■

easyJet reliera le Luxembourg à Lisbonne à partir de décembre 2013

easyJet, première compagnie aérienne européenne en termes de réseau, annonce l'ouverture d'une nouvelle route reliant le Luxembourg à Lisbonne à partir du 10 décembre 2013. Avec 3 vols par semaine les mardis, jeudis et samedis, les Lisboètes pourront découvrir l'un des plus petits et emblématiques pays du cœur de l'Europe.

Avec cette nouvelle route, easyJet permet ainsi à toujours plus d'européens de voyager à petit prix et offre aux portugais vivant au Luxembourg plus d'opportunités de rentrer dans leur pays d'origine voir leurs amis et leurs familles, au cours d'un weekend ou de plus longs séjours. En effet, plus de 88.000 portugais sur un

total de 537.000 habitants, résident au Luxembourg. Il s'agit de la population étrangère la plus représentée au Grand-Duché, qui compte plus de 44 % d'étrangers dans sa population.

Avec 15.000 sièges disponibles à la vente sur le site www.easyjet.com, il est d'ores et déjà possible de réserver des places pour les vacances de Noël ou Pâques, et bénéficier des prix compétitifs proposés par la compagnie orange.



APPEL À CANDIDATURE

La mixité hommes-femmes au sein des entreprises

Quels outils pour la favoriser ?

Vous êtes chef ou cheffe d'entreprise, responsable RH ?

Posez votre candidature pour témoigner de vos meilleures pratiques en matière d'équilibre hommes-femmes face à la prise de décision !

Un jury sélectionnera une entreprise parmi les meilleures candidatures.

L'entreprise sélectionnée sera présentée au public lors d'une conférence de presse et un prix spécial lui sera remis.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :

Ministère de l'Égalité des chances,

L-2921 Luxembourg

Date limite pour la remise des candidatures : 15 octobre 2013

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.megapower.lu





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



■ Natascha Hemmen

Conseillère à l'apprentissage, LSC

Natascha travaille au sein de la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en tant que conseillère à l'apprentissage en matière de formation professionnelle initiale. Sa mission consiste à entretenir le contact direct et permanent avec les apprentis, les entreprises et les lycées techniques et les informer sur la législation, l'organisation, les programmes, le carnet d'apprentissage et les classes d'apprentissage.

Natascha reste à la disposition des patrons-formateurs et des apprentis dans le cadre du suivi des contrats d'apprentissage et joue également le rôle de médiatrice entre les acteurs du milieu professionnel et scolaire en cas

de désaccord ou de conflit. Ses tâches professionnelles sont très variées et elle apprécie en particulier de pouvoir rencontrer différents interlocuteurs. Sa valeur ajoutée est d'apporter son savoir et son soutien tout au long de l'apprentissage.

En marge de ses activités professionnelles, Natascha fait partie d'un groupe de théâtre. Cette activité lui procure un équilibre parfait entre son travail et sa vie de famille. Elle se dit également passionnée de sport et d'art moderne.



■ Pierre Guersing

Audiovisual Project Manager, Service Communication & Médias

Après dix ans passés à officier dans le domaine audiovisuel, de la gestion d'événements *live* (PwC Staff Day, Lëtzeburger Film Präis, conférences politiques) à la réalisation de films *corporatelinstitutionnels* (Gouvernement luxembourgeois, Luxembourg for Business, la Chambre des Métiers, l'ICT Spring pour Farvest, Deloitte ...), en passant par la composition de musiques dédiées (Parlement Européen, Cargolux, Chronopost ...), Pierre a intégré le Service Communication & Médias de la Chambre de Commerce, en tant que Audiovisual Project Manager, un service récemment créé pour permettre à l'institution de mieux communiquer sur les nouveaux médias. Ainsi, Pierre est chargé des réalisations audiovisuelles de la Chambre de Commerce et de ses organismes liés (LSC, Espace Entreprises ...), du concept à leur mise en ligne, en passant par les prises de vues

et la post-production, ainsi que de certaines créations graphiques (logos, banniers web, animations ...) et de photographies.

Pierre aime apporter un regard différent sur la manière de communiquer des entreprises et des institutions en plaçant l'être humain au premier plan. La polyvalence et la complémentarité des compétences à mettre en œuvre sont pour lui essentielles, car il estime que la maîtrise technique de chaque facette de son métier est nécessaire pour arriver à un résultat artistique cohérent, efficace et esthétique.

Pierre consacre l'essentiel de son temps libre à sa famille et propose ponctuellement ses services en tant que photographe et chanteur lyrique au sein d'une association pour divers projets artistiques.

EURAXESS JOBS



A JOB PORTAL FOR & RESEARCHERS RECRUITERS

ALL EURAXESS SERVICES ARE **FREE OF CHARGE** · JOBS · FUNDING · FELLOWSHIPS · HELPDESK



www.euraxess.lu



Avec le soutien de



Reckinger S.A., spécialiste du sanitaire, du chauffage et de la ventilation

Installée sur le nouveau site de la ZARE à Ehlerange, cette entreprise familiale qui a soufflé ses 100 bougies il y a deux ans continue à se démarquer par sa vue pérenne et son professionnalisme dans des domaines aussi variés que les installations sanitaires, le chauffage, la ventilation, mais aussi les énergies renouvelables et la climatisation.



Pour nombre d'entre nous, Reckinger est synonyme de service et de qualité. Il est vrai que l'entreprise, forte de quelque 160 salariés, offre de nombreuses prestations, de l'étude à l'installation, le montage, le dépannage et la maintenance. Elle met donc tout en œuvre pour apporter satisfaction à ses clients : souci du détail, suivi régulier, contrôle permanent et implication forte. « Qu'il s'agisse d'une rénovation ou d'une construction, le même soin est apporté à chaque projet », nous explique Michel Reckinger, son directeur.

Des compétences diversifiées

Dans le domaine des installations sanitaires, la société offre un éventail de services, reprenant tous les éléments qui concernent l'eau, de l'installation d'appareils sanitaires et du souci de la pression de l'eau, aux piscines ou à la récupération des eaux pluviales. Elle s'est également fait remarquer pour la réalisation de salles de bains clés en main, un concept où d'autres éléments entrent en ligne de compte, comme les carrelages, la peinture, l'électricité et les meubles.

En matière d'installations de chauffage et d'applications des énergies renouvelables, Reckinger étudie les meilleures solutions en concertation avec ses clients, en prenant en considération les impératifs économiques et écologiques : chaudières à gaz, à mazout ou à pellets, pompe à chaleur, énergie solaire, aussi bien pour les maisons passives ou à basse énergie, que pour les assainissements énergétiques de bâtiments existants.

La climatisation et la ventilation contrôlée, de même que les activités destinées aux professionnels, telles la production et la distribution d'air comprimé, la lutte anti-incendie et la production de vapeur, bénéficient de la même attention et du même savoir-faire méticuleux.



Un développement important et continu

Depuis sa fondation en 1911 par l'ingénieur en mécanique Octave Reckinger, l'entreprise a évolué au fil du temps. Initialement spécialisée dans la vente et l'installation d'accessoires industriels, elle s'est rapidement orientée vers les secteurs du sanitaire et du chauffage.



Après la Première Guerre mondiale, sa veuve et sa belle-sœur tiennent les rênes de la société jusqu'en 1929, année où Alfred en prend la direction, alors qu'il n'est âgé que de 18 ans. Traversant la période sombre entourant la dernière guerre, il parvient à maintenir l'entreprise à flot jusque dans les années 1970. C'est le moment pour les frères Paul et François d'entrer en scène et d'offrir à la société un essor considérable, notamment dans le secteur des grands bâtiments non résidentiels, tels que les hôpitaux, les complexes de bureaux et les industries. Ce phénomène s'est bien entendu accompagné de nombreuses embauches et l'acquisition d'équipements et d'outillages à la pointe de la technologie.

Depuis la fin des années 1990, la 4^e génération est en place : Michel et Jean-Paul Reckinger marchent dans les traces de leurs pères. Cette longue histoire et cette filiation permettent à l'entreprise familiale, devenue leader sur le marché luxembourgeois, de connaître ses priorités et de valoriser la qualité de service pour pérenniser son existence et son développement.

Comme le souligne Michel Reckinger, « tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien et les conseils avisés d'un bon partenaire financier ». Selon lui, « la BIL a toujours accompagné notre évolution de manière positive. Les collaborateurs proactifs sont toujours à l'écoute et notre conseiller Mario Hoffmann comprend notre métier et parle un langage clair. Que vouloir de plus ? »



Une banque à visage humain

Nous nous engageons à concevoir des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Corporates, PME, professions libérales et indépendants.

Mario Hoffmann, expert PME à la BIL.

